
RAPPORT

Juin 2017

La situation économique et de l'emploi en Normandie

Au 1^{er} janvier 2017

Présidente-Rapporteure
Annick TALARD

Chargé de mission
François AUBRY

Sommaire

Sommaire.....	3
Auditions et remerciements.....	5
Introduction.....	9
1. Les grands indicateurs de cadrage.....	11
1.1. La population normande au 1^{er} janvier 2015.....	11
1.1.1. Une démographie régionale peu vigoureuse.....	11
1.1.2. Des situations départementales contrastées.....	11
1.1.3. Le solde naturel au secours du solde migratoire.....	12
1.1.4. Un moindre dynamisme démographique que dans le Nord-Ouest.....	12
1.2. Le logement.....	14
1.3. La formation : effectifs, niveaux de formation, évolutions.....	16
2. La situation économique par grands secteurs.....	19
2.1. Les données générales sur la situation économique régionale.....	19
2.1.1. L'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB).....	19
2.1.2. L'évolution de la valeur ajoutée régionale.....	21
2.1.3. Le niveau des salaires en Normandie.....	22
2.1.4. Revenu disponible et niveau de vie des Normands.....	23
2.1.5. Le taux de pauvreté en Normandie.....	24
2.2. L'évolution des grands secteurs économiques.....	26
2.2.1. L'agriculture.....	26
2.2.2. La pêche et la conchyliculture.....	27
2.2.3. L'évolution globale du secteur industriel.....	28
2.2.4. L'artisanat.....	31
2.2.5. Le bâtiment.....	32
2.2.6. Les travaux publics.....	34
2.2.7. Les services marchands.....	34
2.2.8. Les activités de commerce maritime.....	35
2.2.9. Le trafic aéroportuaire.....	40
2.2.10. Le tourisme.....	41
2.3. Les principaux paramètres d'appréciation de la situation économique régionale.....	42
2.3.1. Les créations d'entreprises.....	42
2.3.2. Les défaillances d'entreprises.....	43
2.3.3. Le commerce extérieur normand.....	44
2.3.4. L'évolution des encours bancaires.....	45
2.3.5. Des indicateurs relatifs à la recherche-développement.....	46
2.3.6. Les investissements étrangers.....	48
2.3.7. La consommation d'énergie en région.....	49
2.3.8. Les immatriculations de véhicules.....	50
2.3.9. Des indicateurs économiques liés au développement durable.....	50
3. L'emploi et le chômage en Normandie.....	53
3.1. L'emploi en Normandie.....	53
3.1.1. Caractéristiques générales de l'emploi en région Normandie.....	53
3.1.2. L'emploi intérimaire.....	58
3.1.3. Les reprises d'emploi des demandeurs d'emploi.....	59
3.1.4. Les Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE).....	59
3.1.5. Les métiers en tension.....	60
3.1.6. L'activité partielle.....	61
3.1.7. Emploi féminin-emploi masculin en Normandie, des distorsions encore conséquentes.....	62
3.1.8. L'emploi public en Normandie.....	63

3.1.9.	L'emploi dans l'économie sociale et solidaire.....	65
3.1.10.	L'emploi dans le secteur libéral	66
3.2.	La demande d'emploi en Normandie.....	66
3.2.1.	L'évolution de la demande d'emploi en Normandie.....	66
3.2.2.	La demande d'emploi exprimée en termes de taux de chômage	69
3.2.3.	La situation du chômage par régions et zones d'emploi.....	70
3.2.4.	L'analyse structurelle de la demande d'emploi en Normandie	71
3.3.	L'action des pouvoirs publics en faveur des demandeurs d'emploi.....	73
4.	<i>Problématiques et événements socio-économiques intervenus en Normandie en 2016.....</i>	75
4.1.	Événements de nature institutionnelle	75
4.2.	Événements de nature économique.....	75
4.3.	Événements dans le domaine énergétique.....	76
4.4.	Événements affectant la structuration hospitalière de la région	76
4.5.	Événements ayant trait aux communications	77
4.6.	Événement d'ordre culturel.....	77
4.7.	Événements relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche.....	78
	Conclusion.....	79
	Liste des sigles	83

Auditions et remerciements

Le CESER de Normandie remercie l'ensemble des personnes qui ont pris part à cette réflexion en acceptant de nous rencontrer ou de transmettre des informations. Nous tenons notamment à saluer les apports de la Banque de France (grâce notamment à l'intervention de son Directeur régional, Monsieur Marc Lantéri, devant le Bureau du CESER le 28 février 2017) et de Pôle Emploi (Monsieur Christophe Lefèvre, directeur de cabinet, et Madame Pellier, responsable du service statistiques) pour sa participation à la Commission n° 8 « Budget-Fonds européens-Planification – Evaluation – Conjoncture » du 15 mars 2017.

Doivent également être remerciés les structures suivantes :

- Agence de Développement de Normandie ;
- Autorités portuaires des ports de Dieppe, Granville, Fécamp, le Tréport ;
- Agence pour la Création d'entreprise ;
- Business France ;
- Chambre de Commerce et d'industrie Régionale de Normandie ;
- Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie ;
- Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Normandie ;
- Comité Régional de la Conchyliculture Normandie-Mer du Nord ;
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Normandie ;
- Comité Régional de Tourisme de Normandie ;
- Conseil Régional de Normandie ;
- CERC ;
- CREFOR ;
- DIRECCTE de Normandie
- DREAL de Normandie ;
- EREFOM ;
- Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie ;
- HAROPA ;
- INSEE ;
- Ministère des Affaires Sociales et de la Santé ;
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Observatoire des Professions Libérales ;
- Rectorats de Caen et de Rouen ;
- URSSAF ;
- Ports Normands Associés ;
- Réseau Transports d'Electricité ;
- Union des Aéroports.

Introduction

Regroupant de nombreux indicateurs provenant de sources diverses (INSEE, Banque de France, Pôle Emploi, compagnies consulaires, organisations professionnelles, ...), le rapport réalisé par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) se veut être une photographie sans concession de la situation et de la réalité économiques de la Normandie.

Ce document procède d'une double approche. Il est d'une part constitué d'un grand nombre de données, généralement chiffrées, à même d'autoriser une vision synthétique et la plus exhaustive possible de l'état et du contenu de l'économie normande. Il réalise d'autre part une analyse synthétique des différentes informations qu'il rassemble, correspondant à la vision et à l'interprétation qu'a le CESER des différents éléments et facteurs constituant et influençant la situation de l'économie et de l'emploi en Normandie. En cela, il se distingue des recueils d'informations économiques lesquels reposent le plus souvent sur une compilation de statistiques.

En outre, ce rapport intervient dans un contexte institutionnel en pleine mutation. En effet, en moins de trois années, le paysage institutionnel a considérablement évolué avec la mise en œuvre de plusieurs lois. Ainsi, la loi relative à la Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, puis celle établissant une nouvelle carte des Régions et enfin celle portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 ont induit des modifications profondes des compétences et des dimensions des collectivités territoriales soient-elles communales, intercommunales ou régionales.

Il est donc particulièrement intéressant au moment où ces lois entrent progressivement en vigueur et se traduisent par des changements significatifs, notamment en ce qui concerne l'échelon régional, de disposer d'un document, certes concis, mais qui fait le point des différents paramètres d'appréciation de l'économie et de l'emploi à l'échelle de la nouvelle région que constitue depuis le 1^{er} janvier 2016 la Normandie.

De la sorte, le rapport du CESER de Normandie se propose de réaliser une présentation de l'économie normande articulée autour de quatre thèmes principaux, à savoir des **données de cadrage** (pour l'essentiel ayant trait à la démographie, au logement et à la formation), d'autres relatives à l'**économie** (en termes d'indicateurs généraux et sectoriels), à l'**emploi** et au **chômage**. Une cinquième partie est consacrée à la relation de faits marquants intervenus en Normandie au cours de l'année de référence, autrement dit en 2016.

Au plan formel, les données proposées et analysées dans ce document reposent, dans la mesure du possible, sur une présentation opérant une distinction entre échelons géographiques infra et supra régionaux, ce pour autoriser des comparaisons autant à l'intérieur de la Normandie qu'à l'extérieur avec les régions voisines voire avec l'ensemble d'entre elles (généralement sous la forme France de Province, c'est-à-dire hors Ile-de-France). Egalement, la datation des informations se veut la plus récente possible, en l'occurrence 2015 et 2016, en fonction cependant des données disponibles. Toutefois, pour des motifs tenant à l'édition de celles-ci, il se peut que, pour certains indicateurs, les informations soient plus distantes dans le temps. Il en va ainsi de certaines données d'ordre démographiques ou encore comme celles liées aux revenus ou au Produit Intérieur Brut (PIB).

Par ailleurs, pour apprécier de façon simplifiée le positionnement de la Normandie à l'échelon national, il faut considérer qu'elle représente en moyenne de l'ordre de 5 % de la France métropolitaine. De la sorte, il est possible de considérer que toute donnée factuelle plaçant la Normandie en deçà de 5 % constitue un indice de moindre développement dans le secteur considéré.

Ces informations d'ordre formel étant délivrées, il convient de s'attarder sur l'année 2016 par elle-même. Caractérisée au plan institutionnel par la création de la nouvelle région Normandie, forte de cinq départements et de plus de 3,3 millions d'habitants, l'année 2016 s'inscrivait dans un contexte économique et social global empreint de difficultés et de motifs de préoccupations même si les derniers mois de l'année 2016, il faut le souligner, ont été marqués par une relative amélioration. Il s'agit en effet de la neuvième année de crise, celle-ci ayant été ressentie dès le troisième trimestre 2008 en France et dans les deux ex-régions normandes. Même si des activités et des entreprises ont connu au cours de cette longue période des évolutions favorables, il convient de reconnaître que dans son ensemble l'économie régionale a subi ces dernières années des phénomènes de rétractation - dans le secteur secondaire et plus particulièrement dans l'industrie - et une évolution plutôt défavorable de l'emploi tandis que le chômage n'est que très récemment entré en phase de diminution. Par ailleurs, des indicateurs sociaux comme la population située sous le seuil de pauvreté ou le nombre d'allocataires du RSA viennent corroborer cette vision plutôt morose de la situation économique et de l'emploi en région et plus généralement en France.

Sans vouloir donner à ce document une tonalité à certains égards négative, les principaux paramètres mentionnés montrent bien les difficultés du moment et ce d'autant plus que la Normandie s'inscrit dans une économie ouverte qui fait qu'elle doit affronter tant la concurrence internationale que des événements qui retentissent sur tout ou partie de son activité économique, le Brexit en étant une illustration très récente.

1. Les grands indicateurs de cadrage

Préalablement à l'analyse des paramètres et des indicateurs à proprement parler économiques, il est utile d'évoquer à grands traits certaines données de cadrage indispensables à l'appréciation de la situation globale de la Normandie, en l'occurrence celles relatives à la démographie, au logement et à la formation.

1.1. La population normande au 1^{er} janvier 2016

1.1.1. Une démographie régionale peu vigoureuse

Exprimée en données provisoires, la population normande s'élevait selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2016 à 3 343 247 habitants, en augmentation très légère de 0,08 % par rapport à l'année précédente. La densité de population est de 111,3 habitants au km² (103,6 pour la France). Le tableau ci-après propose une vision synthétique de la démographie régionale. A sa lecture, plusieurs commentaires peuvent être formulés. Tout d'abord, la Normandie, en termes de comparaisons départementales, présente des contrastes affirmés. Ainsi la Seine-Maritime est-elle 4,4 fois plus peuplée que l'Orne tandis, en revanche, que les trois autres départements affichent des chiffres de population relativement comparables. Il en va de même de la structuration de la population avec des différences notables en termes de population jeune et âgée. De surcroît, comme le montre le tableau déjà évoqué, la Normandie appartient à la catégorie des régions animées d'une progression démographique faible laquelle est évaluée en moyenne annuelle sur les 10 dernières années à 0,2 %, évolution nettement inférieure donc à celle comptabilisée en France métropolitaine (+ 0,5 %).

1.1.2. Des situations départementales contrastées

Au plan départemental, les taux de croissance annuelle observés sur la période 2009-2016 présentent également d'assez significatives différences avec un taux de + 0,5 % pour l'Eure, alors que trois autres départements affichent des taux faibles à moyens (cas du Calvados, de la Manche et la Seine-Maritime, c'est-à-dire situés entre + 0,1 et + 0,3 %), l'Orne étant affecté d'une évolution négative de sa population avec - 0,3 %. Il faut souligner que pour la première fois depuis des décennies le département de la Manche a enregistré un recul de sa population évalué à 613 habitants entre 2015 et 2016.

Au 1 ^{er} janvier 2016	Population totale (et densité au km²)	- 25 ans	26-59 ans	60 ans et +	Evolution annuelle 2009-2016
Calvados	694 551 (125,1)	30,2 %	43,1 %	26,7 %	+ 0,3 %
Eure	603 925 (100,0)	30,7%	45,2 %	24,1 %	+ 0,5 %
Manche	499 406 (84,1)	27,3 %	42,6 %	30,1 %	0,0%
Orne	285 176 (46,7)	27,0 %	41,4 %	31,6%	- 0,3 %
Seine Maritime	1 260 189 (200,7)	30,9 %	44,2 %	24,9 %	+ 0,1 %
Normandie	3 343 247 (111,7)	29,8 %	43,6 %	26,6 %	+ 0,2 %
France métrop.	64 604 599 (118,7)	30,0 %	44,9 %	25,1 %	+0,5 %

Source : INSEE recensement

Tableau n° 1 La population totale de la Normandie au 1^{er} janvier 2016 (densité et catégories d'âges) et son évolution.

1.1.3. Le solde naturel au secours du solde migratoire

D'autres informations d'ordre démographique permettent d'apprécier plus finement l'évolution de la population régionale et contribuent à en expliquer les tendances générales. Il en va ainsi des données relatives aux soldes des entrées et des sorties et de celles concernant le solde naturel (excès des naissances sur les décès) telles qu'exprimées au sein du tableau ci-après. On constate ainsi que le taux annuel de croissance de la population régionale (+ 0,2 %) ne doit uniquement sa positivité qu'à l'excédent des naissances sur les décès, comme en l'occurrence en 2015 avec 36 741 naissances contre 32 943 décès. En revanche, en termes de migration, le solde est négatif (- 0,1 %). Autrement dit, les départs de la région pour d'autres lieux de résidence (pour des motifs liés aux études ou au travail pour l'essentiel) l'emportent sur les entrées. On peut dès lors considérer que l'attractivité de la région est globalement insuffisante pour déterminer une évolution positive de cet indicateur. La Bretagne et les Pays-de-la-Loire sont à l'inverse caractérisés par un solde annuel entrées/sorties nettement positif pour des motifs tenant en partie à leur dynamisme propre et une localisation géographique à certains égards plus favorable, à la fois en termes d'éloignement plus affirmé de la région parisienne et d'héliotropisme.

1.1.4. Un moindre dynamisme démographique que dans le Nord-Ouest

Si l'on établit une comparaison avec les régions du quart Nord-Ouest, toujours en termes de variation annuelle de population, il apparaît que les Hauts-de-France sont dans une situation plus délicate encore (- 0,3 %) que la Normandie alors que la Bretagne (+ 0,7 %) et les Pays-de-la Loire (+ 0,8 %) affichent des évolutions très positives. Il convient de souligner à nouveau que la proximité

francilienne explique en partie les chiffres observés en Normandie, lesquels sont généralement du même ordre pour la plupart sinon la totalité des régions périphériques de la région capitale.

	Variation annuelle de la population entre 2008 et 2013		
	Variation du solde naturel	Variation du solde entrées/sorties	Total
Normandie	+ 0,3	- 0,1	+ 0,2
Bretagne	+ 0,2	+ 0,5	+ 0,7
Pays-de-le-Loire	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,8
Hauts-de-France	+ 0,5	- 0,3	+ 0,2

Source : INSEE

Tableau n° 2 Variation des soldes naturel et migratoire entre 2008 et 2013 de la population régionale

Il est également intéressant de mentionner dans ce document le niveau de l'indicateur conjoncturel de fécondité¹, lequel était en 2014 de 196 en moyenne régionale (avec des disparités départementales notamment au profit du département de l'Eure -210-) contre 200 en moyenne nationale (208 pour les Hauts-de-France, 204 pour les Pays-de-la-Loire et 193 en Bretagne). Le taux de natalité brut s'établissait en 2014 à 11,3 pour mille habitants contre 12,4 en France² et 13,1 dans les Hauts-de-France, 10,6 en Bretagne et 11,8 en Pays-de-la-Loire. Le taux régional de mortalité observé était toujours pour la même année de référence de 9,4 pour mille (8,4 en France et en Pays-de-la-Loire, 9,7 en Bretagne, 8,7 dans les Hauts-de-France).

Enfin, l'espérance de vie à la naissance était en 2014 en Normandie de 78,0 années pour les hommes et de 84,5 pour les femmes à comparer avec 79,2 et 85,4 années en France. Les données départementales pour la Normandie sont très proches les unes des autres.

La répartition par grandes classes d'âge, précédemment évoquée, peut être appréciée comparativement avec celle constatée dans les régions du quart Nord-Ouest. On observe ainsi de réelles disparités en particulier chez les moins de 25 ans et les plus de 60 ans. Ainsi, seule la Bretagne présente une proportion de moins de 25 ans inférieure à celle observée en Normandie tandis que la part des plus de 60 ans est en région plutôt élevée, amplifiée sans doute par son attractivité vis-à-vis des personnes concernées.

¹ Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aura une femme tout au long de sa vie si le taux de fécondité observé à chaque âge l'année considérée demeurerait inchangé. Il est parfois exprimé en nombre d'enfants pour 100 femmes.

² La France se caractérisant par une natalité parmi les plus élevées observées au sein de l'Union Européenne.

Au 1 ^{er} janvier 2015	- 25 ans	26-59 ans	60-74 ans	+ 75 ans	Part des femmes chez les + de 65 ans
Normandie	29,9 %	44,0 %	16,3 %	9,7 %	58,0 %
Hauts-de- France	32,4 %	45,2 %	14,4 %	8,0 %	62,0 %
Bretagne	29,4 %	43,6 %	16,5 %	10,5 %	61,6 %
Pays-de-la-Loire	30,9 %	43,9 %	15,6 %	9,6 %	60,0 %
France	30,3 %	44,8 %	15,8 %	9,1 %	57,3 %

Source : INSEE

Tableau n° 3 Répartition par catégories d'âges de la population régionale dans les régions du Nord-Ouest au 1^{er} janvier 2015

1.2. Le logement

Le logement, indicateur d'ordre à la fois économique et social, fait dans ce document l'objet d'une approche condensée mais suffisante pour, à travers quelques données statistiques usuelles, contribuer à l'appréciation de la situation de la Normandie.

Globalement, le parc de logements était estimé en Normandie en 2013 à 1 750 00 unités, toutes formes de logements confondues. Il est utile de signaler que les logements dits sociaux représentent de l'ordre de 17 % de la totalité de ce parc, ce avec bien entendu des variations d'un département à l'autre. Le tableau ci-après repose sur cinq indicateurs, à savoir le nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants, la part des logements sociaux de type individuel, la part des propriétaires de leur logement principal, celle des résidences secondaires et la proportion de logements individuels.

Concernant le parc de logements sociaux, la Normandie se distingue de la France de province par une proportion en 2015 desdits logements nettement plus élevée (872 contre 650 pour 10 000 habitants) avec comme particularité que tous les départements normands se situent au-delà de cette moyenne française. Le département de Seine-Maritime, avec un taux élevé (1086 logements sociaux pour 10 000 habitants), détient près de 45 % du parc social régional.

La part de logements individuels dans ce parc est de l'ordre de un logement pour quatre (un sur cinq au niveau de la France de province) avec des proportions significativement plus élevée dans l'ex-Basse-Normandie (entre 30 et 40 %). Inversement, en Seine-Maritime, ce type de logement ne constitue que 15 % du parc concerné.

	Nombre total de logements	Nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants en 2015 (%)	Part des logements sociaux individuels en 2015 (%)	Part des propriétaires au sein des résidences principales en 2013 (%)	Part des maisons indiv. en 2013 (%)	Parts des résidences secondaires en 2013 (%)
Normandie	1 750 682	872	24,7	58,1	67,9	9,8
- Calvados	399 258	795	34,1	56,9	65,7	17,8
- Eure	283 836	683	28,1	64,4	77,2	6,7
- Manche	289 007	743	39,8	67,6	80,0	14,5
- Orne	162 574	744	30,6	63,6	79,9	10,6
- Seine-Maritime	616 007	1086	14,9	53,0	57,2	3,6
Bretagne	1 838 430	505	22,6	66,3	71,6	13,0
Hauts-de-France	2 769 515	930	38,7	57,8	72,7	3,6
Pays-de-la-Loire	1 913 121	582	27,5	64,3	72,9	10,6
France de province	n-d	650	20,7	60,1	62,9	-nd-

Source : INSEE Recensement Population.

Tableau n° 4 Caractéristiques principales du parc de logement en Normandie en 2013 et 2015

La part des propriétaires au sein des résidences principales est un autre indicateur des modes de vie et du niveau de vie de la population, du moins d'une certaine partie d'entre elle. Là également, d'assez fortes disparités sont observables en Normandie. Les départements plutôt ruraux ou en partie ruraux affichent des proportions de propriétaires nettement supérieures à celles comptabilisées dans les deux départements les plus peuplés et les plus urbanisés (ou périurbanisés). Ainsi, la part des propriétaires en Seine-Maritime est à peine supérieure à un sur deux tandis qu'elle est de deux sur trois dans la Manche. La situation de la Seine-Maritime retentit sur la statistique régionale puisque la Normandie est largement devancée en la matière par la Bretagne et les Pays-de-la-Loire.

15

L'habitat individuel est d'une façon générale assez présent en Normandie (deux logements sur trois en moyenne régionale) avec cependant des disparités départementales parfois fortes. Quatre logements sur cinq sont ainsi de type individuel dans la Manche et dans l'Orne pour à peine trois sur cinq en Seine-Maritime et à peine plus dans le Calvados. On voit là l'empreinte des départements les plus urbanisés.

Le niveau de vacance des logements doit aussi être mentionné. En 2015, ce phénomène affectait 8,8 % du parc de logements privés en région (y compris les résidences secondaires) avec des disparités départementales notables : 7,5 % dans le Calvados, 8,0 % dans l'Eure, 9,0 % dans la Manche 11,6 % dans l'Orne et 9,2 % en Seine-Maritime. En ce qui concerne le seul parc des logements sociaux, le niveau de vacance en 2015 était de 2,1 % au plan régional avec des différences considérables d'un département à l'autre : 1,2 % dans le Calvados, 2,4 % dans l'Eure, 2,3 % dans la Manche, 7,1 % dans l'Orne et 1,5 % en Seine-Maritime. Les taux de vacances élevés observés dans le département de l'Orne sont sans doute en partie dus pour partie à l'évolution démographique négative constatée dans ce dernier département.

Enfin, la proportion de résidences secondaires et leur localisation témoignent de la vocation touristique et résidentielle de certains territoires de la Normandie : ses franges littorales avec une mention particulière pour le Calvados (dans ses parties Est et centrale) et la Manche, les zones du pays d'Auge et du Perche ainsi que certains territoires situés à l'Est du département de l'Eure.

1.3. La formation : effectifs, niveaux de formation, évolutions

Il est intéressant et à certains égards nécessaire dans ce rapport sur la situation économique et de l'emploi d'opérer un rappel condensé de certaines données propres au domaine de la formation. En effet, il existe une corrélation incontestable entre certains des indicateurs propres à la formation et le degré de développement économique régional. Seront ainsi évoquées des informations qui autorisent notamment une mise en perspective des effectifs concernés par grands niveaux d'enseignement et selon les niveaux de formation.

Un premier tableau donne un aperçu des effectifs des premier et second degrés de même que ceux inscrits dans l'enseignement supérieur en 2014/2015. Des comparaisons interrégionales sont proposées avec les régions du quart Nord-Ouest. Elles présentent un réel intérêt en particulier au niveau de l'enseignement supérieur car elles soulignent la relativement faible proportion d'étudiants en Normandie par rapport aux régions voisines.

2014/2015	Premier degré		Second degré		Enseignement sup.		Part des étudiants dans la pop. des 16/29 ans
	Effectifs (en mil.)	Δ sur 5 ans	Effectifs (en mil.)	Δ sur 5 ans	Effectifs (en mil.)	Δ sur 5 ans	
Normandie	333	- 0,4 %	278	-	96	+ 1,6 %	16,7 %
Bretagne	331	- 0,1 %	270	+ 1,1 %	121	+ 1,9 %	22,1 %
Hauts de France	667	- 0,3 %	534	+ 0,3 %	210	+ 0,8 %	18,5 %
Pays de la Loire	395	+ 0,3 %	308	+ 1,4 %	124	+ 1,5 %	19,5 %
France de Province	5 168	+ 0,2 %	4 213	+ 0,5 %	1 783	+ 1,4 %	19,6 %

Source : INSEE

Tableau n° 5 Effectifs scolaires et de l'enseignement supérieur en 2014/2015 et leurs évolutions dans les régions du Nord-Ouest

A cet égard, la colonne de droite du tableau met en évidence les différences élevées qui sont observables d'une région à l'autre, la Normandie se situant au dernier rang pour ce qui est de la proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans poursuivant des études supérieures³. Plusieurs explications peuvent être apportées pour tenter d'expliquer cet écart. D'une part, les jeunes normands choisissent en nombre des enseignements professionnels qui induisent des insertions précoces dans la vie active et donc à l'issue de leur passage dans l'enseignement secondaire. D'autre part, ils font montre d'une appétence moindre pour les études supérieures longues et s'orientent vers des enseignements supérieurs courts. Enfin, la Normandie subit la concurrence des régions périphériques et en particulier de l'Île-de-France dont l'offre de formations supérieures est particulièrement attractive.

Une autre information intéressante est celle relative à la proportion de mentions Bien et Très Bien décernées dans les Académies de Caen et de Rouen. Ainsi, en 2016, 13,5 % (2 167) des candidats ayant obtenu le baccalauréat étaient titulaires d'une mention Très Bien et 17,8 % (2 859) d'une

³ Jeunes inscrits en Sections de Techniciens Supérieurs –STS–, à l'université, en écoles supérieures (ingénieurs, commerce et santé) .

mention Bien. Ces résultats sont supérieurs aux moyennes nationales soit 12,8 % pour la mention Très Bien et 17,6 % pour la mention Bien.

Il n'est pas utile de faire référence dans ce document aux taux de réussite aux examens et en particulier au brevet des collèges et baccalauréats tant les taux affichés (85 % pour le premier nommé) et 87, 5 % pour les seconds (avec même 91,4 % pour le bac général en 2015) ne sont plus véritablement significatifs⁴. En revanche, la mention des niveaux de formation et surtout de leurs évolutions entre les recensements de 2007 et de 2012 (dernières données disponibles à la date de rédaction du document) apportent des éléments plus pertinents pour apprécier le niveau de formation des Normands de plus de 15 ans non scolarisés et son évolution.

	Niveau VI		Niveau V		Niveau IV		Niveau III		Niveaux II et I	
	Part	Δ	Part	Δ	Part	Δ	Part	Δ	Part	Δ
Calvados	36 %	-4,6	26 %	+0,2	16 %	+1,5	12 %	+1,5	11 %	+1,5
Eure	37 %	-4,6	27 %	+0,3	16 %	+1,8	11 %	+1,6	8 %	+0,9
Manche	39 %	-5,2	28 %	+0,9	15 %	+1,6	10 %	+1,5	7 %	+1,2
Orne	42 %	-5,2	28 %	1,7	14 %	+1,3	10 %	+1,3	7 %	+0,8
Seine-Mar.	37 %	-4,1	27 %	-0,1	15 %	+1,5	11 %	+1,5	10 %	+1,2
Normandie	38 %	-4,6	27 %	+0,3	15 %	+1,5	11 %	+1,5	9 %	+ 1,2
France	34 %	-4,4	24 %	-0,2	17 %	+1,3	13%	+1,5	14 %	+1,8

Source : INSEE, RP 2007 et 2012 (Normands de plus de 15 ans non scolarisés).Diagnostic CPRDFOP.

Tableau n° 6 Répartition par niveaux de formation des Normands de + de 15 ans.

17

Si la part des personnes sans diplôme a diminué entre 2007 et 2012 de 4,6 points (soit en volume 86 000 personnes), elle n'en demeure pas moins supérieure de 4 points à la moyenne nationale. Cette situation concernait ainsi en région 912 000 personnes en 2012 soit 38 % de la population contre 34 % en France. Ce seul chiffre exprime bien l'enjeu fort que constitue pour la Normandie l'amélioration du niveau de formation de sa population. Tous les autres niveaux ont connu une augmentation, cette dernière étant d'autant plus importante que les niveaux considérés étaient élevés. Si l'on se réfère aux dernières données publiées par l'INSEE (sur la base du recensement 2012), 20 % des Normands détenaient un niveau bac ou plus contre 27 % des français en général. Même si cet écart considérable est en partie dû à des poursuites d'études hors des frontières régionales (en Ile-de-France notamment), il confirme les commentaires précédemment mentionnés.

Pour compléter cet ensemble d'informations, il faut mentionner que le Calvados est le département qui affiche la part de diplômés du supérieur la plus élevée tandis que l'Orne et la Manche se situent en la matière aux derniers rangs des départements normands. La population féminine présente dans cette analyse des niveaux de formation deux caractéristiques antinomiques : d'une part, elles sont de façon plus importante sans diplôme (42 % d'entre elles contre 33 % pour les hommes) ; d'autre part, ce sont elles qui affichent la plus forte détention d'un diplôme du supérieur : 21 % contre 19 %.

⁴ Ils le seront encore moins en 2017 puisque les candidats recalés (en 2016) pourront conserver leurs notes supérieures à la moyenne, ce qui devrait retentir favorablement sur le taux final de réussite.

Ce développement consacré aux niveaux de formation des Normands démontre bien qu'il est indispensable de considérer la formation, sous toutes ses formes, comme une priorité essentielle. Seule une élévation du niveau de formation en région est à même de permettre une meilleure insertion ou de meilleures reconversions et de contribuer au dynamisme régional.

2. La situation économique par grands secteurs

2.1. Les données générales sur la situation économique régionale

Il convient de préciser que l'appréciation générale de la situation économique régionale est essentiellement basée sur des indicateurs traditionnels comme le sont le Produit Intérieur Brut (PIB), la valeur ajoutée, Faute de données régionalisées, il n'a pu être fait référence à d'autres indicateurs alternatifs comme par exemple l'Indice de Progrès Social (IPS)⁵ ; toutefois, en plusieurs endroits de ce rapport, des indicateurs intégrant notamment la dimension de développement social et durable ont été mentionnés (égalité homme-femme, énergies renouvelables, émissions de gaz à effet de serre, ...).

2.1.1. L'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB)

Les données PIB⁶ disponibles à la date de rédaction de ce document, fournies par l'INSEE, ne concernent que l'année 2014. Le PIB de la Normandie est ainsi évalué à cette date d'un montant de 90,3 milliards d'euros, en légère augmentation de 0,7 % par rapport à l'année précédente, résultat mitigé témoignant bien des difficultés économiques rencontrées tant en région qu'au plan national.

Pour autant que cet indicateur retrace avec la précision voulue les évolutions économiques des grands territoires, il apparaît que la Normandie affiche un niveau d'évolution de son PIB plutôt médiocre. Les résultats stables de l'industrie et de l'agriculture pour cette année de référence et surtout les difficultés enregistrées dans le BTP et le commerce peuvent en partie contribuer à expliquer ces résultats économiquement modestes. Par comparaison avec les autres régions du quart Nord-Ouest et avec les évolutions nationales, la Normandie se situe donc en deçà des valeurs affichées par la totalité des autres territoires.

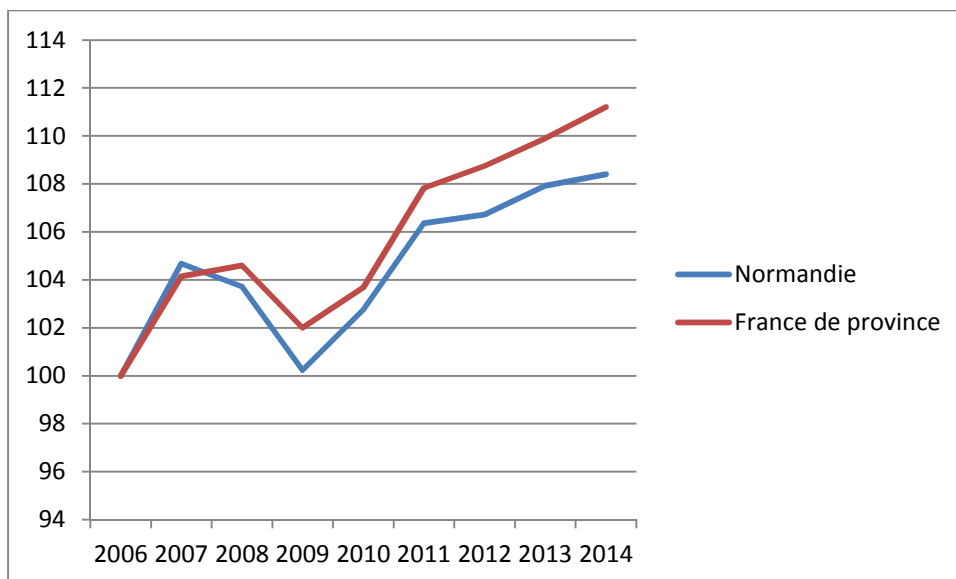
En ce qui concerne le PIB par emploi, indicateur assez adapté à l'expression de la richesse économique d'une région, la Normandie occupe pour 2014 une position plutôt satisfaisante, identique en cela à la valeur moyenne des régions de province. Toute comparaison avec la France métropolitaine est en revanche affectée par le poids de l'Ile-de-France sur cette donnée comme en atteste le tableau ci-dessous mentionné.

Sur une période plus longue (2007-2014), les évolutions observées selon les territoires permettent de constater que les Pays-de-la-Loire bénéficient d'un dynamisme élevé tandis que la Normandie présente une variation de son PIB total pratiquement deux fois inférieure à celle comptabilisée pour la moyenne des régions de province. Il faut souligner que l'impact de la crise économique intervenue à partir de 2007-2008 a été violent, la Normandie ayant vu son PIB diminuer en deux exercices de 3,7 milliards d'euros⁷ pour ne retrouver son niveau d'avant crise qu'en 2012.

⁵ Il apparaît que la France se situe au classement IPS 2016 en 18^{ème} position sur 133 pays derrière notamment tous les pays de l'Europe du nord. Des classements régionaux ont été élaborés par des universitaires mais, faute de réactualisation, ils correspondent à une situation antérieure à 2010. Ils plaçaient en termes de développement humain (IDH) et de santé sociale (ISS) la Haute-Normandie au 18^{ème} rang des 22 régions françaises et la Basse-Normandie respectivement aux 12^{ème} et 16^{ème} rangs.

⁶ Le Produit Intérieur Brut (PIB) est un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentées des impôts moins les subventions sur les produits.

⁷ De 87,2 milliards d'euros en 2006 à 83,5 milliards en 2009



Graphique n° 1 Evolution des PIB de la Normandie et de la France de province (base 100 en 2006)

20

En milliards d'euros	Montant 2007	Montant 2013	Montant 2014	Δ 2007/2014	Δ 2013/2014	PIB par habitant (en euros)	PIB par emploi (en euros)
Normandie	87,2	89,7	90,3	+3,6 %	+ 0,7 %	27 087	70 610
Bretagne	83,9	87,0	89,5	+ 6,7 %	+ 2,9 %	27 242	67 858
Pays-de-la-Loire	96,0	105,3	106,7	+ 11,1 %	+ 1,3 %	28 802	69 761
Hauts-de-France	145,9	150,9	153,9	+ 5,5 %	+ 2,0 %	25 629	70 575
Ile-de-France	553,7	643,6	649,6	+17,1 %	+ 0,9 %	53 921	105 534
France Métro.	1 911,0	2 077	2 099,4	+ 9,9 %	+ 1,1 %	32 736	78 678
France de province	1 357,3	1 434	1 449,8	+ 6,4%	+1,1 %	27 836	70 626

Source : Insee

Tableau n° 7 Le Produit Intérieur Brut (PIB) des régions du Nord-Ouest en 2014 et son évolution 2007/2014.

2.1.2. L'évolution de la valeur ajoutée régionale

La valeur ajoutée⁸ est un autre indicateur qu'il est opportun de citer dans ce document car il vient compléter l'information plus globale délivrée précédemment et permet notamment de disposer d'une vision propre à chacune des grandes branches économiques régionales (agriculture, industrie, transports et entreposage, ...). En l'occurrence, il traduit bien les spécificités économiques de la Normandie et en particulier l'importance de son secteur industriel de même que le faible niveau de développement du tertiaire marchand comparativement à la France métropolitaine.

Le tableau ci-après exprime cet indicateur sous la forme de valeurs absolues et d'évolutions. Il apparaît à ce propos qu'entre 2013 et 2014 (dernières dates disponibles), l'augmentation observée en région a été significativement inférieure à celle comptabilisée dans les autres régions et en France. Les raisons invoquées dans le développement précédent consacré au PIB pour expliquer cette faible croissance sont également applicables pour l'évolution de la valeur ajoutée.

(en millions d'euros)	2012	2013	2014	Δ 2013-2014
Normandie	79,8	80,5	80,9	+ 0,4 %
Bretagne	77,3	78,5	80,1	+ 2,0 %
Hauts de France	134,9	136,4	137,8	+ 1,0 %
Pays de la Loire	92,6	94,1	95,5	+ 1,5 %
Ile de France	564,9	577 ,0	581,6	+0,8 %
France de province	1 272,2	1 284,0	1 298,1	+ 1,1 %
France métro.	1 837,1	1 861,0	1 879,7	+ 1,0 %

Source : INSEE

Tableau n° 8 La Valeur Ajoutée (VA) dans les régions du Nord-Ouest en 2014 et son évolution récente.

Le poids de l'industrie représente en Normandie 20,3 % de la valeur ajoutée régionale contre 16,2 % en moyenne française. Les difficultés aujourd'hui rencontrée plus particulièrement par ce secteur rejaillissent ainsi de façon incontestable sur les résultats économiques régionaux. Mais entre 2013 et 2014, ce sont surtout les activités de construction (baisse de 2,1 % de la valeur ajoutée) et du commerce (y compris la réparation automobile) avec – 0,2 % et la stabilité des productions agricoles et des activités immobilières qui expliquent ces résultats en demi-teinte.

⁸ La Valeur Ajoutée est le solde des comptes de production ; elle est égale à la valeur de la production de la consommation diminuée de la consommation intermédiaire.

2014	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand
Normandie	2,3 %	20,3 %	6,7 %	44,8 %	25,9 %
Bretagne	3,3 %	15,3 %	6,8 %	48,7 %	25,9 %
Hauts-de-France	2,0 %	16,7 %	6,0 %	46,4 %	28,9 %
Pays-de-la-Loire	2,8 %	17,8 %	7,1 %	49,6 %	22,7 %
France de province	2,4 %	16,2 %	6,5 %	49,1 %	25,8 %
France mét.	1,7 %	13,9 %	5,8 %	55,8 %	22,8 %

Source : INSEE, comptes régionaux 2014

Tableau n° 9 Répartition de la Valeur Ajoutée (VA) selon les secteurs économiques dans les régions du Nord-Ouest en 2014

2.1.3. Le niveau des salaires en Normandie

Les dernières données disponibles en matière de revenus salariaux concernent l'année 2013. De surcroît, pour des raisons de variation de champs statistiques, le tableau ci-après ne propose pas un affichage des évolutions observées entre 2012 et 2013. Néanmoins, il incorpore tous les types de salariés, c'est-à-dire tant du secteur privé que public. Il est également utile de préciser que l'importance du nombre de cadres dans une région, la plus ou moins grande présence de certains secteurs économiques (agriculture, agro-alimentaire, tertiaire supérieur, ...) de même que l'importance de l'emploi féminin influent à la hausse ou à la baisse sur le niveau moyen des salaires observé.

Au sein des régions constituant le quart Nord-Ouest, la Normandie se situe suivant les indicateurs retenus soit en première, soit en deuxième position, le plus souvent derrière les Hauts-de-France. Plus généralement, les salaires versés en Normandie sont en moyenne légèrement supérieurs à ceux comptabilisés sur l'ensemble des régions de province. Par ailleurs, des différences affectent de façon plus ou moins importante les catégories socioprofessionnelles retenues. Ainsi, le salaire net annuel moyen des ouvriers est en région le plus élevé de ceux retenus pour opérer cette comparaison. Sans nul doute, la présence d'activités pétrochimiques et de logistiques développées permet, entre autres raisons, de justifier ce différentiel.

Enfin, on observera l'importance de l'écart affectant salaires moyens masculins et féminins. De la sorte, les salaires des premiers sont en moyenne supérieurs de 24 % à ceux des secondes. Plusieurs explications peuvent être apportées tenant tout d'abord à la structuration des professions ; les hommes sous statut d'encadrement sont par exemple dans le secteur privé plus nombreux que les femmes. Inversement, les femmes sont beaucoup plus présentes au sein des métiers d'employés. Egalement, le taux d'emploi à temps partiel est plus élevé chez les femmes. Enfin, malgré les incitations et les réglementations mises en œuvre, les distorsions tendent à demeurer notamment dans le secteur privé.

2013	Cadres	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Hommes	Femmes	Salaire moyen
Normandie	36 509	24 646	15 180	18 084	23 421	17 781	20 671
Bretagne	35 877	23 158	14 498	16 247	23 307	16 923	19 644
Hauts de France	37 104	24 165	15 207	17 641	23 366	17 971	20 749
Pays-de-la- Loire	36 530	23 242	14 991	17 200	23 033	17 253	20 167
France de province	37 024	23 922	15 084	17 246	23 332	17 703	20 567

Source : INSEE-DADS

Tableau n° 10 Les salaires moyens selon les catégories socio-professionnelles dans les régions du Nord-Ouest en 2013

2.1.4. Revenu disponible et niveau de vie des Normands

Grâce aux approches statistiques communiquées par l'INSEE et les services fiscaux, il est possible d'évaluer le revenu disponible⁹ des Normands et d'opérer des comparaisons infrarégionales et interrégionales à l'exclusion de la France de province indisponible pour ce type de données.

Le tableau ci-après indique tout d'abord la part des ménages soumis à l'impôt direct¹⁰. Au niveau de la région normande, les différences constatées (égales ou supérieures à 4 points) affectent en particulier les départements les plus ruraux, c'est-à-dire la Manche et l'Orne qui présentent des proportions de ménages concernés plutôt faibles. Au plan interrégional, ce constat vaut également pour les Hauts-de-France. C'est à n'en pas douter un signe de moindre richesse.

2014	Part des ménages imposés	Revenu disponible (médiane en euros)	Rapport interdécile (entre le 1 ^{er} et le 9 ^{ème})
Normandie	56,1	19 707	3,06
- Calvados	56,8	19 850	3,06
- Eure	59,1	20 288	3,03
- Manche	52,6	19 249	2,84
- Orne	51,5	18 684	2,93
- Seine-Maritime	56,9	19 811	3,18
Bretagne	56,2	20 281	2,90
Hauts-de France	52,1	18 636	3,30
Pays-de-la-Loire	56,0	19 941	2,81

Source : INSEE

Tableau n° 11 Part des ménages imposés et revenu disponible dans les régions du Nord-Ouest en 2014

⁹ Le revenu disponible incorpore les revenus d'activités (nets de cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales nets des impôts directs.

¹⁰ En l'occurrence, l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP).

Egalement, le tableau met en évidence le revenu disponible par unité de consommation exprimé en termes de médiane¹¹. Les différences départementales observées sont parfois notables comme c'est le cas entre l'Orne et le département de l'Eure. Enfin, un dernier indicateur est mentionné qui met en exergue le rapport interdécile et donc le rapport entre revenus disponibles élevés (généralement supérieurs à 30 000 euros) et bas (en réalité inférieurs à 10 000 euros). On relève ainsi que les différences de richesses sont plus importantes en Seine-Maritime que dans la Manche. Le caractère plus ou moins élevé est surtout dû aux revenus élevés, les bas revenus étant en partie compensés par les prestations sociales ainsi que par l'existence d'un salaire minimum qui impose un seuil de salaire versé.

2.1.5. Le taux de pauvreté en Normandie

En contrepoint de l'analyse du niveau de vie des Normands, il importe d'évoquer les taux de pauvreté observés en région. Pour mémoire, le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil donné dénommé seuil de pauvreté. En Europe, c'est le seuil de 60 % du niveau de vie médian qui a la préférence.

Comme le montre le tableau ci-après, le seuil de pauvreté observé en Normandie (13,5 %) est légèrement inférieur à celui évalué en France. Au plan départemental, les écarts sont importants entre le Calvados, l'Eure, la Manche (entre 12,5 et 12,8 %) et ceux de la Seine-Maritime et de l'Orne dont les seuils de pauvreté sont proches ou même supérieurs à celui enregistré en France. Mais ce qui interpelle le plus, ce sont les taux de pauvreté concernant les moins de 30 ans. Ils sont pour pratiquement tous les départements normands (à l'exception cependant de la Manche) supérieurs à 20 % avec pour la Seine-Maritime et l'Orne des niveaux très élevés faisant ainsi que cette situation concerne dans ces derniers territoires de l'ordre d'un quart de la population jeune.

Bien qu'il ne semble pas possible de procéder à des comparaisons sur le long terme, il est utile de rappeler qu'en 2004 le taux de pauvreté des 18-29 ans était de 13,3 % en ex-Basse-Normandie, de 14,5 % en ex-Haute-Normandie et de 14,8 % en France de province.

2013	Part de la population sous le seuil de pauvreté	Part de la population des – 30 ans sous le seuil de pauvreté
Normandie	13,5 (%)	22,6 (%)
- Calvados	12,8 (%)	21,9 (%)
- Eure	12,5 (%)	20,4 (%)
- Manche	12,7 (%)	19,7 (%)
- Orne	15,5 (%)	25,9 (%)
- Seine-Maritime	14,2 (%)	24,1 (%)
France	14,5 (%)	22,8 (%)

Sources: INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA

Tableau n° 12 La population située sous le seuil de pauvreté en Normandie en 2013

¹¹ La médiane est une valeur qui partage une distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution des salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salaires.

Pour compléter cette approche, il est utile de référer au contenu d'une étude réalisée par la Banque de France sur le surendettement des ménages en 2016¹². Le tableau ci-après en donne les principaux éléments d'appréciation qui viennent compléter et à certains égards corroborer l'information donnée précédemment sur les taux de pauvreté. Le nombre de ménages surendettés pour 100 000 habitants en Normandie est ainsi nettement supérieur à la moyenne observée en France tandis qu'en revanche le niveau moyen d'endettement est moins élevé. Au plan départemental, l'Eure se distingue tant en termes de nombre de dossiers que de montant moyen de ceux-ci. La Seine-Maritime affiche quant à elle un nombre important de dossiers dans l'absolu et en valeur relative.

2016	Nbre de dossiers	Nbre de dossiers pour 100 000 habitants	Endettement moyen par dossier (en euros)
Calvados	2 473	435	40 544
Eure	2 566	537	51 133
Manche	1 712	413	36 891
Orne	1 060	450	40 031
Seine-Maritime	5 765	564	34 406
Normandie	13 582	499	39 201
France	194 194	370	42 331

Source : Banque de France

Tableau n° 13 Les situations de surendettement en Normandie en 2016

Sans surprise, une lecture attentive de l'étude de la Banque de France dans ses approches régionale et départementales montre que les trois quarts des surendettés se situent dans les classes d'âge allant de 25 à 54 ans, qu'un endetté sur deux est une personne seule, corrélativement que le surendettement concerne plus de femmes que d'hommes¹³, plus de personnes en situation précaire (31 % des surendettés sont au chômage et 35 % en CDD ou en emploi à temps partiel) et que la dette liée au logement (remboursement de mensualités non effectué, loyers, charges et impôts) concerne un nombre considérable de dossiers et pour des montants plutôt élevés.

Ces informations sur le niveau de pauvreté et le surendettement doivent être complétées par des données globales sur le Revenu de Solidarité Active (RSA). Sur la base des statistiques éditées par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, il apparaît que le nombre d'allocataires a cru entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2015 de 27,4 % en Normandie et ce de façon homogène d'un département à l'autre. Cette hausse, légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+ 26 %), est en correspondance avec les difficultés rencontrées durant la période en cause.

¹² Le surendettement des ménages. Etude typologique 2016 ; données régionales et régionales.

¹³ Pour des motifs essentiellement dus à la plus grande précarité financière des veuves et divorcées.

Nbre d'allocataires RSA	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2015	Δ 2010-2015 (au 31/12)	Population couverte (15-64 ans*) au 31/12/15
Normandie	92 422	118 340	+ 27,4 %	7,1 %
Calvados	17 665	22 202	+25,7 %	6,1 %
Eure	13 901	17 894	+ 28,7 %	5,9 %
Manche	9 846	12 514	+ 27,1 %	5,1 %
Orne	7 686	9 973	+ 29,8 %	7,2 %
Seine-Maritime	43 324	55 667	+ 28,5 %	8,4 %

Source : Ministère des Affaires Sociales et de la Santé (DREES)

* Allocataires+conjoint

Tableau n ° 14 Les allocataires du RSA en Normandie au 31 décembre 2015

2.2. L'évolution des grands secteurs économiques

2.2.1. L'agriculture

L'agriculture normande a connu en 2016 une année parmi les plus mauvaises depuis des décennies : météo très défavorable, poursuite de l'embargo russe, crise du lait et difficultés prononcées de quelques productions animales, retard dans le versement de certaines aides, ... tandis que les cours mondiaux des principales denrées agricoles restaient peu élevés (blé, lait, ...). De surcroît, l'année 2016 fait suite à des années 2014 et 2015 elles aussi marquées par des difficultés.

Ce contexte défavorable n'a pas été sans produire des conséquences négatives pour la quasi-totalité de l'agriculture normande. Les évaluations auxquelles la Chambre Régionale d'Agriculture a procédé¹⁴ pour 2016 déterminent une baisse des ventes de produits agricoles de 340 millions d'euros se traduisant par une baisse de revenu de 267 millions d'euros, soit - 39 % !

Les principales productions soumises à des diminutions ont été les suivantes :

- - 216 millions d'euros pour les céréales (à 90 % imputables à la baisse des volumes produits) ;
- - 7 millions pour le lin (baisse uniquement due à l'effet prix) ;
- - 26 millions d'euros pour les oléoprotéagineux¹⁵ (avec des effets volumes et prix) ;
- - 79 millions d'euros pour le lait (effet prix) ;
- - 67 millions d'euros pour la viande bovine (les volumes accrus mis en marché -vaches de réforme notamment- pesant pour partie sur les prix) ;
- - 25 millions d'euros dus aux effets de convergence des aides de la PAC.

¹⁴ « Bilan d'automne 2016 ; trou noir pour l'agriculture normande ».

¹⁵ Comme le colza, les pois, le tournesol, ...

Deux productions ont connu des résultats significativement favorables ; il s'agit de la production de pommes de terre (+ 24 millions d'euros) et de porcs (+ 10 millions d'euros).

Les postes présentant un bilan favorable sont pour l'essentiel ceux relatifs aux fournitures nécessaires à la production :

- - 35 millions d'euros de dépenses en alimentation animale ;
- - 9 millions d'euros d'engrais ;
- - 21 millions d'euros de produits pétroliers.

Concernant la production laitière, activité majeure pour l'agriculture normande, plusieurs précisions doivent être apportées. Cette production a connu de 2014 à mi-2016 un processus de baisse des prix (-14 % en 2015 et - 6 % en 2016) avec une stabilisation puis une légère remontée durant le dernier trimestre 2016. Il s'agit également d'une production soumise à la concurrence mondiale et en particulier pour la production française à la concurrence allemande dont les prix à la tonne sont inférieurs de 13 % ce qui fait que des industriels de l'agroalimentaire et la grande distribution se fournissent parfois outre-Rhin. Enfin, un recul de 4 % du nombre des élevages laitiers (soit -360 élevages par an) a été enregistré en 2016 en Normandie. Sur trois exercices, de 2014 à 2016, ce sont environ 1 000 exploitations qui ont cessé cette activité de production sur un total de 11 000. Ce processus n'a pas été sans effets économiques et sociaux : recul du nombre d'exploitants avec des situations individuelles difficiles voire de détresse, des répercussions négatives sur le prix de la viande bovine de réforme et des transferts d'activités vers les productions végétales entraînant, entre autres, des retournements de prairies ce qui n'est pas sans conséquences environnementales.

Concernant les céréales, outre des conditions climatiques très défavorables entraînant des volumes et une qualité en diminution notable, le chiffre d'affaires de cette production a été influencé par des récoltes mondiales record avec pour le blé notamment une production excédentaire pour la quatrième année consécutive. Dès lors, les exportations de blé français ont été rendues difficiles ce dont les résultats d'activité du port de Rouen témoignent clairement.

27

2.2.2. La pêche et la conchyliculture

Disposant de près de 650 km de côtes ponctuées d'une vingtaine de ports de pêche, la Normandie est la deuxième région française pour les activités halieutiques. Faute cependant d'une connaissance appropriée des tonnages débarqués sur l'ensemble du linéaire côtier¹⁶, il n'est possible d'évoquer avec précision dans ce document que les quantités de poissons, coquillages et crustacés transitant par des ports dotés de halles à marées (connectées ou non à des centres logistiques de débarque). Cette approche est donc partielle.

Pour l'année 2016, les quantités débarquées dans chaque port disposant d'une halle à marées, soit au total 33 729 tonnes, ont été les suivantes :

- Granville 9 728 tonnes (pour une valeur de 18,9 millions d'euros) ;
- Port-en-Bessin 8 199 tonnes (21,9 Me) ;
- Cherbourg-en-Cotentin 5 450 tonnes (19,7 Me) ;
- Dieppe 5 172 tonnes (16,7 Me) ;

¹⁶ Quantités qui peuvent être considérées comme étant de l'ordre de plus ou moins 80 000 tonnes par an.

- Fécamp 3 143 tonnes (8,3 Me) ;
- Grandcamp-Maisy 2 037 tonnes (5,8 Me).

Pour compléter ces informations, il faut préciser que Granville est le premier port français pour la production de coquillages et que la Normandie est la première région française pour la pêche de coquilles-saint-jacques, espèce qui représente, suivant les années, de l'ordre de 10 000 à 15 000 tonnes débarquées. Cette pêcherie spécifique est capitale pour la préservation d'une activité de pêche significative en Normandie et notamment en baie de Seine. Le maintien d'une gestion rationnelle des stocks de coquilles-saint-jacques est donc de la plus haute importance d'autant que la plupart des gisements sont accessibles aux flottilles étrangères et en particulier à celles issues du Royaume-Uni. La mise en œuvre et les conséquences futures du Brexit constituent pour les activités de pêche en baie de Seine et sur la façade ouest du Cotentin (avec en particulier les îles anglo-normandes) une véritable préoccupation pour le monde de la pêche.

En ce qui concerne la conchyliculture et plus particulièrement l'ostréiculture, la production 2016 était estimée à 25 000 tonnes pour un chiffre d'affaires estimé à 70 millions d'euros. Cette production est pour l'essentiel réalisée sur le littoral des départements du Calvados et de la Manche à l'exception du site de Veules-les-Roses en Seine-Maritime (10 hectares de concessions pour 400 tonnes produites).

Dans le secteur mytilicole, la production 2016 et surtout la commercialisation ont été satisfaisantes ce pour deux raisons principales : d'une part, les autres centres de production, en Charente et en Bretagne-Nord, ont été affectés par des phénomènes de mortalité et, d'autre part, la production régionale de moules de pêche (Barfleur dans le Cotentin) a été quasi-nulle. La production 2016 est estimée à 16 500 tonnes pour un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros.

2.2.3. L'évolution globale du secteur industriel

Secteur essentiel de l'économie régionale à la fois du fait de son importance propre (environ 20 % de la valeur ajoutée régionale) et de par ses effets d'entraînement, l'industrie doit être analysée avec attention. En l'occurrence, la réalisation et la mise à disposition de l'enquête annuelle de conjoncture menée par la Banque de France¹⁷ permettent d'apprécier avec justesse la situation et les évolutions les plus remarquables ayant affecté en 2016 le secteur industriel en Normandie.

D'une façon générale, l'année 2016 s'inscrit pour les entreprises industrielles dans la continuité des années précédentes avec cependant un infléchissement favorable ressenti au cours du second semestre. A l'appui de cette affirmation, il est intéressant de souligner que le taux d'utilisation des capacités de production atteint à nouveau 80 % alors qu'il était les années précédentes inférieur de 3 à 5 points¹⁸ (77 % en 2015).

L'année 2016 s'est ainsi conclue sur une légère baisse du chiffre d'affaires (- 0,9 %), diminution qui peut être en partie imputée à un effet prix, celui de certaines matières ayant en effet été orienté à la baisse même si des redressements ont pu être constatés lors du dernier semestre (cas du pétrole et

¹⁷ L'enquête annuelle de la Banque de France repose sur un large échantillonnage d'entreprises : 1 646 entreprises ont ainsi répondu à raison de 880 pour l'industrie (représentant 62 % des salariés du secteur) ainsi que 606 pour le BTP (37 %) et 160 pour les transports (49 %), domaines également observés par la Banque de France. Il convient de préciser que cette enquête est assez fidèlement représentative de la situation des grandes et moyennes entreprises mais qu'elle l'est moins pour les petites et encore moins pour les micro-entreprises. Sans qu'il soit possible de faire état d'une typologie des entreprises enquêtées, il est intéressant de souligner que rares sont celles dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 750 000 euros.

¹⁸ Avant la crise (années 2006 et 2007), il a même été proche des 90 %.

du lait). Consécutivement, certains secteurs dominants comme la pétrochimie notamment, inféodés aux tendances internationales, ont influencé à la baisse la valeur totale de la production industrielle régionale. Néanmoins, il faut souligner que pour la majorité des entreprises et des secteurs, l'année 2016 a été caractérisée par une amélioration des résultats enregistrés.

Le volume des exportations, quant à lui, a connu en région une diminution notable, due en particulier à l'activité pétrolière et à la chimie ainsi qu'aux activités de fabrication de matériels électriques et électroniques. La diminution des flux d'exportation de ces secteurs a d'ailleurs retenti sur l'évolution globale du chiffre d'affaires de l'industrie normande évoquée précédemment. De la sorte et selon l'enquête réalisée, les exportations auraient au plan industriel reculé en 2016 de 4,5 %. Ce résultat montre que l'industrie normande, pour certaines de ces activités, est fortement exposée à la conjoncture internationale et que la place dominante occupée par ces activités est à la fois un motif de richesse mais aussi de préoccupation notamment quant à leur devenir dans le moyen et le long termes. Il est possible que certaines d'entre elles (raffinage ou encore certains pans de la pétrochimie) puissent connaître des phénomènes d'attrition.

En étroite relation avec l'augmentation du taux d'usage des capacités de production observée notamment en fin d'année 2016, les effectifs employés dans l'industrie ont, selon l'enquête menée par la Banque de France, enregistré une hausse de 1,3 %, qui est observable dans l'ensemble des secteurs (industrie agroalimentaire, équipements électriques et électroniques, matériels de transport, ...). Cependant, il convient de préciser qu'il s'agit de l'emploi global comptabilisé dans les entreprises (CDI, CDD, intérim).

Enfin, les investissements ont évolué très favorablement en 2016 avec une hausse de 19,3 % d'une année sur l'autre. Là également, cette augmentation revêt au plan sectoriel un caractère global. Toutefois, il faut souligner que le niveau élevé de cette reprise des investissements est principalement imputable à de grandes entreprises (comme par exemple dans le domaine agroalimentaire avec les Maîtres Laitiers du Cotentin ou avec la coopérative d'Isigny Sainte-Mère).

Le tableau ci-dessous donne, grand secteur par grand secteur, le détail des résultats de l'enquête de la Banque de France.

	Chiffres d'affaires	Exportations	Effectifs	Investissements
Industries agroalimentaires	+ 0,1 %	+ 4,2 %	+ 0,4 %	+ 29,22 %
Equipements élect(ron)iques	- 2,8 %	- 9,0 %	+ 2,6 %	+ 8,6 %
Ind. des mat. de transports	+ 5,9 %	+ 8,5 %	+ 3,0 %	+ 66,8%
Fab. Autres prod. industriels	-2,2 %	- 6,2 %	+ 0,8 %	+ 8,0 %
Total industrie	- 0,9 %	- 4,5 %	+ 1,3 %	+ 19,3 %

Source : enquête annuelle de la Banque de France.

Tableau n° 15 Evolution du chiffre d'affaires, des exportations, des investissements et des effectifs (y c. intérim) par grands secteurs industriels en Normandie en 2016

Pour ce qui concerne les industries agro-alimentaires (IAA), la stabilité de leur chiffre d'affaires est notamment imputable à une baisse du prix des matières premières qui s'est en partie traduite par une baisse des prix. L'indicateur propre aux investissements a été caractérisé par une augmentation très significative laquelle est surtout le reflet, comme précédemment souligné, des opérations d'agrandissement et de modernisation menées par quelques grands opérateurs du secteur.

Les entreprises du secteur des équipements électriques et électroniques ont enregistré des résultats plutôt mitigés avec notamment une baisse de leur chiffre d'affaires en partie suscitée par des exportations en diminution.

L'industrie des matériels de transports a connu une année 2016 favorable avec une orientation à la hausse de l'ensemble des indicateurs y compris celui relatif à l'emploi. La reprise des ventes d'automobiles, de poids lourds et la bonne tenue du secteur aéronautique ont ainsi généré un niveau d'activité globalement en progrès. L'augmentation des immatriculations (voir supra) témoigne d'ailleurs de cette tendance positive. Comme dans le secteur des IAA, l'importance de la hausse des investissements (+ 66,8 %) est le fait surtout de quelques grands acteurs de ce domaine d'activité.

Le secteur des autres activités industrielles, en nombre d'entreprises et en effectifs le plus important de cette enquête, présente des indicateurs qui sont tous positifs. En quelque sorte, cet ensemble disparate d'activités est sans doute celui qui témoigne le mieux de l'amélioration de la conjoncture observée sur bien des marchés européens et mondiaux. De la sorte, que ces entreprises soient tournées vers les marchés intérieurs ou vers l'exportation, leur évolution a été en 2016 favorable.

Enfin, deux informations doivent être mentionnées pour compléter ce développement relatif à l'industrie en Normandie. D'une part, l'INSEE a produit dernièrement¹⁹ une étude sur l'évolution de l'industrie en Normandie entre 2003 et 2014. Forte de 200 000 emplois, l'industrie demeure un axe fort de l'économie régionale. Néanmoins, elle a perdu en une décennie (2003/2014) de l'ordre de 45 000 emplois en particulier sous les effets de la crise de 2008-2009. Ce sont notamment les secteurs de la cokéfaction et du raffinage, de même que celui de la fabrication de matériels de transport qui ont payé le plus lourd tribut à cette crise. En revanche et malgré une conjoncture atone, le secteur agroalimentaire en stabilisant ses emplois et surtout ceux de l'eau, du gaz-électricité et de la pharmacie ont réussi à accroître leurs effectifs. On doit également fonder des espoirs sur des secteurs émergents ou en développement, par exemple ceux liés aux énergies renouvelables comme l'annonce récente de l'implantation d'une usine de pales pour éoliennes (L M Wind Power) à Cherbourg incite à le penser.

D'autre part, il faut rappeler que l'industrie normande se distingue par un taux de dépendance plutôt élevé puisque 43,5 % des salariés et 13 % des établissements industriels relèvent d'un siège social situé dans une autre région ou à l'étranger. La corrélation entre ces deux chiffres tend à montrer que ce sont en partie les plus grands établissements qui sont concernés par cet état de fait. Cet éloignement des centres de décision (sièges mais aussi centres de recherche-développement) induit une réelle fragilité dont l'économie régionale toute entière peut pâtir. Ce degré de dépendance est certes présent dans toutes les régions de province mais il y est souvent moins élevé²⁰.

¹⁹ Insee Analyses n° 23 du 3 février 2017 intitulé « malgré la baisse de l'emploi, la Normandie maintient son caractère industriel ».

²⁰ A titre d'exemple, dans le domaine de l'industrie de la viande, le taux de dépendance est de 60 % en Normandie pour 45 % en Bretagne et 41 % en Pays-de-la-Loire. Voir à ce propos le rapport du CESER de Normandie intitulé « Pour une optimisation des relations entre agriculture et agroalimentaire en Normandie » Octobre 2016, rapporteur H. Fleury.

2.2.4. L'artisanat

Caractérisé par sa présence sur l'ensemble du territoire régional, l'artisanat est en Normandie un secteur économique d'importance puisqu'au 1er janvier 2015, il rassemblait 60 871 établissements²¹, soit 25 % des établissements des secteurs marchands et non marchands répertoriés en région. L'artisanat se distingue par une forte croissance du nombre de ses établissements évaluée à + 30,1 % sur 6 ans (contre 17,3 % tous secteurs économiques confondus). La montée en puissance des immatriculations de monoentreprises, très présentes dans l'artisanat, explique cette progression partout observable en Normandie mais à un moindre degré cependant dans le département de l'Orne (+ 13,9 %). De la sorte, une proportion grandissante d'établissements artisanaux n'emploie aucun salarié (61,5 % d'entre eux, soit 5 points de plus qu'en 2009) et 33,8 % emploient de 1 à 9 salariés. Au plan de leur statut juridique, les entreprises artisanales sont pour 60 % d'entre elles des entreprises individuelles et pour 35,8 % des SARL. On observe, du fait de la croissance forte des monoentreprises et pour des motifs de sécurisation sociale et fiscale, une augmentation prononcée ces dernières années des SAS (Société par Action Simplifiée) et des SASU (...Unipersonnelle).

La répartition des établissements artisanaux reflète l'importance économique et démographique des départements normands, à savoir 31,8 % de la totalité des établissements comptabilisés en Normandie sont situés en Seine-Maritime, 22,6 % dans le Calvados, 30,3 % dans l'Eure, 15,9 % dans la Manche et 9,4 % dans l'Orne.

L'artisanat comprend quatre secteurs principaux d'activité : le bâtiment, les services, l'alimentation et la production. Le tableau ci-dessous opère une présentation selon les secteurs d'activités et la proportion d'emplois correspondante.

31

	Répartition des ébtbs	Emploi salarié	
		répartition par secteur	Evolution 2009/2015
Bâtiment	41,3 %	42,2 %	-12,9 %
Services	36,2 %	24,8 %	-4,3 %
Alimentation	13,2 %	18,1 %	+ 9,6 %
Production	9,3 %	14,9 %	-2,8 %

Source : CRMA ; INSEE (REE SIRENE)

Tableau n° 16 Répartition des établissements artisanaux et des emplois salariés selon le secteur d'activité au 1^{er} janvier 2015

On remarque l'importance de la place occupée par les secteurs du bâtiment et des services, avec toutefois pour le second nommé une présence moins affirmée en termes d'emplois salariés. Le secteur de l'alimentation se distingue par une forte croissance du nombre des établissements, suscitée notamment par la restauration rapide (+ 145 % en 6 ans) et à un moindre degré par celle des fabrications culinaires à consommer sur place (+ 28,7 %) tandis que les activités de boucherie et de charcuterie connaissent en revanche une baisse du nombre d'établissements d'environ 12 % sur la même période.

²¹ Pour 58 261 entreprises selon l'Atlas statistique de l'artisanat normand ; édition 2016 n° 3 (parution janvier 2017).

Globalement, le nombre de salariés employés dans l'artisanat s'élevait au 31 décembre 2014 à 115 274 salariés, en baisse de 7,4 % sur six ans (contre – 3,9 % tous secteurs économiques confondus). L'emploi salarié dans l'artisanat représentait 10,9 % de l'emploi salarié total en région.

2.2.5. Le bâtiment

- la construction neuve et la rénovation

Le secteur de la construction appartient aux activités économiques majeures au plan régional car il représente de l'ordre de 7 à 8 % des emplois salariés et de la valeur ajoutée régionales. Après plusieurs années de diminution des carnets de commandes et de l'activité tant pour le logement que pour la construction de locaux à usage économique, l'année 2016 est marquée par une reprise.

Comme le tableau ci-dessous le montre, la reprise est observable essentiellement sous l'angle des logements autorisés (+ 15,8 % par rapport à 2015) tandis que les mises en chantiers restent encore en deçà (- 1,3 %) des volumes comptabilisés en 2015. Les raisons de cette reprise, qui s'est manifestée surtout lors du 4^{ème} trimestre 2016, sont de plusieurs ordres : rattrapage des projets de construction en attente, annonce d'un redémarrage à la hausse des taux d'intérêt, accès facilité au prêt à taux zéro, anticipation sur de possibles hausses de la TVA, amélioration du « moral » des ménages.

Cette évolution favorable de la conjoncture du bâtiment est également observable en termes de recours à l'intérim (+ 3,5 % sur un an), de baisse des autorisations de chômage partiel (désormais appelées activités partielles et évaluées à – 18 %) et de diminution du nombre des défaillances d'entreprises y compris dans les travaux publics (- 30,3 % au 3^{ème} trimestre 2016). Toutefois, il s'agit encore d'une amélioration dont l'ampleur reste *a priori* modeste surtout si on la rapporte aux pertes de chiffre d'affaires que le secteur du bâtiment a dû subir durant plusieurs années consécutives. Elle reste donc à confirmer en 2017.

32

	Normandie	Calvados	Eure	Manche	Orne	S-M
Logements autorisés						
Nombre	17 924	5 094	2 625	1 964	503	7 738
Δ sur 1 an	+ 15,8 %	+ 13,6 %	+ 10,6 %	+5,1 %	+17,5 %	+ 22,2 %
Logements commencés						
Nombre	13 928	3 373	1 975	1 717	382	6 081
Δ sur 1 an	- 1,3 %	+2,2 %	-8,1 %	+ 17,9 %	-14,3 %	-4,5 %

Source : CERC Normandie

Tableau n ° 17 L'activité du secteur du bâtiment en Normandie en 2016 et son évolution annuelle

Cette amélioration de la situation est variable selon les départements normands. Ainsi, dans le Calvados et la Manche, les mises en chantiers ont été supérieures en nombre à ce qu'elles étaient en 2015 ce qui n'a pas été le cas dans les trois autres départements. En revanche, en Seine-Maritime, l'augmentation des logements autorisés est significativement plus forte qu'ailleurs (+ 22,2 %) ce qui compte tenu des volumes concernés, devrait favorablement influencer sur l'activité de l'année 2017 même s'il est toujours observé un décalage entre les projets déposés et ceux effectivement réalisés.

Dans le même ordre d'idées, il est possible que la reprise enregistrée également en Ile-de-France produise des effets positifs pour les entreprises du bâtiment normandes puisqu'il est établi qu'un tiers d'entre elles travaille hors région et en particulier dans la région capitale. En revanche, les retards que suscite la mise en place progressive des communes fusionnées et des nouvelles intercommunalités peuvent affecter la reprise amorcée.

Enfin, l'amélioration de l'activité constatée vaut aussi pour la construction de locaux à usages professionnels même si, comme pour le logement, elle est surtout observable en termes de locaux autorisés (+ 30,0 %) plutôt que de locaux commencés (- 3,6 %).

- L'efficacité énergétique dans le bâtiment

Le secteur du bâtiment, les pouvoirs publics, les bailleurs sociaux et la population normande ont compris de longue date que l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements constituait un facteur d'économie et contribuait à la diminution des rejets de gaz à effet de serre. Même si les données disponibles à la date de rédaction de ce document ne concernent d'une façon consolidée que l'année 2015, elles montrent que les efforts déployés en la matière sont non seulement satisfaisants mais qu'ils sont globalement orientés à la hausse.

Il convient au préalable de rappeler quelques ordres de grandeur. Ainsi, le parc régional de logements est d'environ 1 750 000 unités et il est construit annuellement entre 13 500 et 18 000 logements. Le parc de logements évolue donc de 1 % par an (nonobstant les démolitions). De ce fait, l'impact du neuf sur l'efficacité énergétique de l'ensemble des logements est donc très limité ce qui n'est pas le cas en revanche des opérations de rénovation, lesquelles concernent un nombre beaucoup plus important de logements.

33

Dans le domaine de la rénovation, les principaux indicateurs sont pour 2015 les suivants :

- crédit impôt transition énergétique 36 700 bénéficiaires (+ 1,9 %) pour un montant de 49,1 millions d'euros (1 338 euros par ménage) ;
- éco Prêt à Taux Zéro (écoPTZ) 1 524 accordés (- 15 %) pour un montant moyen de 22 000 euros ;
- 2 579 logements engagés dans une démarche de rénovation énergétique « Habiter mieux » ;
- éco prêt pour le logement social (PLS) 2645 dossiers engagés (+ 6 %) ;
- fonds FORES (FOnds Régional pour l'Eco-habitat Social) 560 logements ;
- labellisation BBC (Bâtiment Basse Consommation) 1 586 demandes (+ 206 %) ; la Normandie concentre 29 % des demandes de ce type en France.

Pour le logement neuf, 1 680 demandes de labellisation énergétique RT (Réglementation Technique) 2012 (au sens d'une performance supérieure à celle imposée par cette RT) ont été déposées, soit + 52 %. En revanche, aucun logement n'a été engagé dans une labellisation « bâtiments biosourcés ».

D'une façon générale, ces résultats globalement favorables sont à mettre au crédit des politiques fortes d'incitation mises en place depuis un certain nombre d'années en ex-Basse-Normandie. L'extension de ces politiques à l'ensemble du territoire régional devrait renforcer le positionnement favorable de la région en ce domaine.

Dans le tertiaire, (9 % de la consommation énergétique régionale et 6 % des émissions de GES), aucune demande BBC (Bâtiment Basse Consommation) n'a été déposée en 2015 tant en neuf qu'en

renovation. 18 dossiers (pour 86 990 m²) l'ont été au total entre 2008 et 2015. De toute évidence, il y a là des efforts à accomplir. La mise en œuvre d'une politique incitative régionale pourrait déterminer l'accomplissement de progrès lesquels pourraient retentir sur l'attractivité de l'offre régionale en termes de locaux à usage industriel.

2.2.6. Les travaux publics

Faute de données retraçant avec précision la situation de ce secteur pour l'année 2016 en Normandie, il est utile de rappeler quelques données et valeurs absolues relatives à l'année 2015. Le chiffre d'affaires de ce secteur était estimé à 1 262 millions d'euros, en baisse de 3,5 % par rapport à 2014 et d'environ 20 % par rapport à 2013. En termes d'activité, les marchés propres aux routes représentent 35 % du chiffre d'affaires annuel du secteur tandis que les travaux de terrassement, d'ouvrage d'art, d'électricité et de canalisation oscillent pour chacun de ces domaines entre 11 % et 16 %. La commande publique génère 65 % du chiffre d'affaires total des travaux publics en région, les collectivités territoriales étant à l'origine de 48 % des montants de travaux réalisés.

Selon les notes de conjoncture réalisées par la fédération régionale des travaux publics, l'année 2016 est caractérisée par une reprise laquelle intervient après plusieurs années de diminution de l'activité globale de ce secteur. Cette reprise s'est manifestée dès le deuxième trimestre 2016. Si la comparaison avec l'année 2015 paraît encourageante, il faut toutefois rappeler que le niveau d'activité reste inférieur à celui enregistré en 2014.

D'une façon générale, les travaux réalisés ont été en hausse en 2016 et les carnets de commandes se sont quelque peu regarnis tandis que l'emploi des entreprises se stabilisait avec de surcroît un recours accru à l'intérim. Néanmoins, la commande publique (qui représente de l'ordre de 65 % de l'activité des TP) reste en deçà des niveaux atteints en début de décennie notamment en ce qui concerne l'activité routière. En revanche, les travaux intéressant les réseaux, canalisations et communications (fibre) ouvrent des perspectives plus favorables.

Il est intéressant pour conclure ce développement consacré aux TP d'opérer quelques rappels relatifs à l'évolution et à la situation de ce secteur. Sur une base 100 établie en 2008, le PIB se situait en 2015 à 103 tandis que l'investissement dans les infrastructures n'atteignait à cette même période que 76 en France et 65 en Normandie, région située pour cet indicateur parmi les dernières au plan hexagonal. La baisse des dotations de l'Etat n'est pas la seule responsable du sous-investissement des collectivités territoriales ; en effet, en 2015, ces dernières ont restauré leur épargne brute et leurs recettes se sont accrues, selon les strates territoriales, soit par les impôts locaux, soit par la TIPP, soit encore par les recettes tirées des droits de mutation. Cette situation de sous-investissement n'affecte pas seulement les entreprises du secteur, elle se traduit par une dégradation de la qualité des réseaux. Ainsi, entre 2008 et 2015, au plan national, les dépenses d'entretien des infrastructures routières départementales ont diminué de 40 % sans même évoquer la qualité très relative en termes d'étanchéité du réseau de distribution d'eau potable.

2.2.7. Les services marchands

Comme l'indiquent les données de l'URSSAF relatives au tertiaire marchand, l'année 2016 a été caractérisée par une amélioration globale de la situation au sein de ce large secteur d'activités. Ainsi, l'emploi salarié a-t-il crû de 1,5 %, croissance principalement imputable aux activités d'hébergement et de restauration (+ 1 124 salariés) et surtout aux services administratifs et de soutien (+ 4 450 salariés dont 3 236 emplois pour les seules activités d'intérim). En revanche, les activités de

transports et entreposage, le secteur scientifique et technique et les activités immobilières ont connu de légères diminutions de l'emploi salarié.

Cette amélioration est observable dans tous les départements, plus intensément dans le Calvados mais de façon très modeste dans l'Orne, comme en atteste le tableau ci-après.

	2015	2016	Δ 2015/2016
Normandie	404 037	410 121	+ 1,50 %
Calvados	93 317	95 321	+ 2,15 %
Eure	44 290	44 762	+1,06 %
Manche	48 696	49 361	+1,36 %
Orne	26 403	26 530	+ 0,47 %
Seine-Maritime	191 331	194 147	+1,50 %

Source URSSAF

Tableau n° 18 Evolution des effectifs salariés dans le tertiaire marchand en 2016

Le nombre d'établissements (46 045 unités soit 58 % du nombre total d'établissements comptabilisés en Normandie) a quant à lui diminué d'une centaine d'unités soit – 0,2 %.

2.2.8. Les activités de commerce maritime

Les activités liées aux transports maritimes et fluviaux constituent un secteur économique de toute première importance pour la Normandie. Avec deux grands ports maritimes (Le Havre et Rouen) et plusieurs autres relevant des collectivités territoriales (Caen-Ouistreham, Cherbourg-en-Cotentin, Dieppe, Fécamp, Granville, Le Tréport), ces infrastructures offrent un éventail d'activités étendu (conteneurs, fret conventionnel, fret fluvial, multimodalité, transmanche, croisière, ...) et dont les tonnages cumulés approchent les 100 millions de tonnes et font de la Normandie la première région portuaire française.

En outre, ces ports ont développé des systèmes d'alliance :

- HAROPA, instauré depuis 2012, regroupe les ports du Havre, de Rouen et de Paris et se positionne avec un trafic de 87 millions de tonnes en 2016 et de 2,6 millions de conteneurs EVP²² comme le premier système portuaire français et le 5ème au plan européen²³.

- PNA (Ports Normands Associés), créé en 2008 et regroupant les ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg-en-Cotentin, est spécialisé dans le transmanche vers le Royaume-Uni et l'Irlande et affiche un trafic (2015) de 1,6 million de passagers et de 5 millions de tonnes de fret. Une convention de partenariat signée en 2014 lie HAROPA et PNA.

• les grands ports maritimes

L'année 2016 s'est traduite pour HAROPA par un recul des tonnages traités (de 91,1 à 87,1 millions de tonnes) à mettre en relation avec un contexte commercial mondial caractérisé par une faible croissance (+ 1,7 %) et plus spécifiquement par des exportations céréalières en nette baisse. Le trafic conteneurs a lui également connu une diminution de 2,4 %.

²² Equivalent Vingt Pieds.

²³ Derrière Rotterdam 466 millions de tonnes, Anvers 206 Mt, Hambourg 138 Mt et Amsterdam 97 Mt.

- Le Havre

Le trafic du port du Havre a connu une baisse globale de son activité en 2016 avec un trafic total de 66 millions de tonnes (- 4,2 %). Cette diminution est globalement imputable à la conjoncture et plus particulièrement pour les vracs liquides à une régression des importations de pétrole brut et un arrêt partiel de la production des raffineries au cours du premier semestre. Le trafic conteneurs, malgré une légère baisse, se consolide cependant et voit même ses parts de marché croître au sein du range nord, passant ainsi de 5,9 % en 2011 à 6,4 % en 2016²⁴. Par ailleurs, les activités fluviales et ferroviaires au départ et vers le Havre ont été marquées par des évolutions négatives, soit – 9 % pour les premières nommées (sauf cependant le trafic conteneurs en hausse de 11 % à 180 000 conteneurs) et – 11 % pour les secondes (de 88 000 conteneurs transportés par fer en 2015 à 79 000 en 2016). Les proportions de marchandises et notamment de conteneurs non transportées par la route restent dans l'absolu faibles et nullement comparables à celles comptabilisées dans les ports concurrents.

LE HAVRE	2015	2016	Δ
Vracs liquides (en millions de tonnes -mt-)	40,1	37,6	- 6,2 %
- dt pétrole brut	24,7	23,4	- 5,2 %
- dt pdts raffinés	12,6	11,8	- 5,9 %
Vracs solides (en mt)	1,6	1,9	+ 18 %
Conteneurs (en mt)	25,5	24,6	- 3,4 %
Ferries, Rouliers (en mt)	1,75	1,94	+ 11 %
TOTAL	68,9	66,0	- 4,2 %
Conteneurs (en MEVP)	2,559	2,518	- 1,6 %
Véhicules	297 000	313 000	+ 5 %
Passagers croisières	223 000	333 000	+ 49 %
Activités fluviales			
Tous trafics (en mt)	3,4	3,1	- 9 %
Conteneurs (MEVP)	0,162	0,180	+ 11 %
Activités ferroviaires			
Conteneurs (MEVP)	0,088	0,079	- 11 %

Source : HAROPA

Tableau n° 19 Les trafics du port du Havre en 2016 et leur évolution annuelle

²⁴ Rotterdam (30 %), Anvers (24,5 %) et Hambourg (21,8 %) concentrent plus des trois quarts du trafic conteneurs du range nord.

Les trafics rouliers sont en hausse significative et l'activité croisière fait un bond avec une croissance de 49 % (332 000 passagers). Il faut à ce propos signaler que le marché de la croisière, en hausse de 3,4 % en Europe, a enregistré en 2016 en France une baisse de 6,2 %²⁵ pour des causes liées à une baisse de l'offre, à l'atonie de la consommation et pour des motifs de sécurité. Les résultats enregistrés par le port du Havre en sont donc d'autant plus satisfaisants de même par ailleurs qu'à Cherbourg (voir supra).

- Rouen

L'année 2016 a été marquée pour le port de Rouen par un recul de son activité pour l'essentiel imputable à la baisse des exportations de céréales enregistrée au cours du second semestre 2016²⁶ (de 8,2 à 6,7 millions de tonnes), ce en raison de récoltes affectées par les conditions météorologiques très défavorables du printemps et de l'été 2016. De la sorte, le trafic total a diminué en 2016 de 6,7 % et s'établit à 21 millions de tonnes.

Toutefois, certains trafics ont été caractérisés par des hausses : engrais (+ 10,5 %), autres vracs alimentaires (+ 11,0 %), agrégats (+ 6,0 %). De même, les activités fluviales ont connu un accroissement des transports de conteneurs.

Rouen	2015	2016	Δ
Vracs liquides (en millions de tonnes –mt–)	9,6	9,9	+ 3,4 %
Vracs solides	11,3	9,8	- 13 %
- dt céréales	8,2	6,8	- 17,3 %
Conteneurs (en mt)	0,92	0,68	- 26 %
TOTAL	22,5	21,0	- 6,7 %
Conteneurs (en MEVP)	0,112	0,088	- 21 %
Passagers croisières	28 400	29 400	+ 3,5 %
Activités fluviales			
en mt	5,5	4,9	- 12 %
en conteneurs	0,054	0,066	+22 %
en conteneurs mer-fleuve	0,166	0,154	- 7,1 %
Activités ferroviaires			
Tous trafics (en mt)	1,742	1,316	- 24,5 %

Source : HAROPA

Tableau n° 20 Les trafics du port de Rouen en 2016 et leur évolution annuelle

²⁵ Selon les données de l'Association Internationale des Compagnies de Croisière (CLIA).

²⁶ Qui se poursuivra d'ailleurs au cours du premier semestre 2017.

Egalement, l'activité de croisières en Seine voit sa fréquentation augmenter avec près de 30 000 passagers comptabilisés dont 23 500 depuis Honfleur.

Quelques informations complémentaires doivent être mentionnées pour compléter le bilan d'activités des deux principaux ports normands. Tout d'abord, les investissements opérés sous l'égide d'HAROPA ont significativement crû en 2016 passant ainsi de 450 à 527 millions d'euros en 2016 (+ 17 %) dont 450 réalisés par des opérateurs privés à raison de 238 millions consacrés au port de Rouen et 145 millions d'euros au port du Havre. Néanmoins, pour considérables qu'ils soient, ces montants sont loin d'atteindre ceux investis dans la plupart des ports d'Europe du Nord^{27 28}. Ces derniers ne cessent en effet d'étoffer leur offre structurelle et leurs connexions notamment ferroviaires et fluviales avec leurs hinterlands respectifs. En créant cette autoroute fluviale que sera le Canal Seine-Nord Europe (CSNE), la concurrence à laquelle sont soumis les ports normands risque de s'exacerber et ce à leur détriment. Cette nouvelle infrastructure est en effet de nature à moyen terme à faciliter des évactions de trafic au profit des ports précédemment évoqués sauf à améliorer significativement et rapidement les équipements et les services dont disposent les ports de l'axe Seine.

L'année 2016 a aussi été marquée par une amélioration des services ferroviaires et fluviaux depuis et vers les ports maritimes. En particulier, le terminal multimodal du Havre a dépassé ses difficultés opérationnelles et devrait atteindre en 2017 un rythme de 80 000 conteneurs EVP. A ce propos, 2016 a vu croître (+ 3,4 %) le recours aux modes massifiés avec 259 000 conteneurs EVP transportés (dont 180 000 en fluvial). Enfin, la modernisation du tronçon Serqueux-Gisors a fait l'objet le 18 novembre 2016 d'une déclaration d'utilité publique²⁹.

- les ports relevant des collectivités territoriales

- Caen-Ouistreham

L'activité du port de Caen-Ouistreham en 2016, avec un tonnage global de 3,212 millions de tonnes a enregistré un recul de 2,5 %. Cette diminution est à la fois imputable au fret transmanche (-1,9 % à 2 664 847 tonnes) et au fret conventionnel (- 5,6 % à 547 471 tonnes). Concernant ce dernier, c'est surtout la baisse des trafics d'engrais qui est à l'origine de cette évolution négative. L'activité passagers vers le Royaume-Uni a reculé de 1,4 % avec 977 713 personnes transportées ce qui reste un résultat satisfaisant compte tenu des premiers effets du Brexit (avec en particulier la baisse temporaire de la valeur de la livre qui a pu retentir sur la fréquentation). L'activité croisière, quoiqu'en hausse, demeure très modeste (2 178 passagers).

- Cherbourg-en-Cotentin

L'activité fret totale du port de Cherbourg-en-Cotentin est en légère baisse (-2,9 % à 1 638 254 tonnes) ; cette évolution négative est imputable au fret conventionnel qui s'est effondré avec seulement 8 614 tonnes en diminution de plus de 90 % du fait de la quasi-absence des trafics de vrac et de ferrailles. En revanche, l'activité transmanche à destination du Royaume-Uni a enregistré, malgré le Brexit, des résultats en hausse tant pour les passagers (+ 11,7 % à 631 240 personnes) que pour le fret (+ 3,0 % à 1 629 640 tonnes). La présence du Normandie Express a certainement joué un

²⁷ A titre d'exemple, les investissements réalisés en 2013 à Rotterdam (Maasvlakte 2) d'un montant de 3 milliards d'euros, dont 600 pour le seul Etat néerlandais, ont permis d'accroître de 2 000 hectares les surfaces portuaires exploitables.

²⁸ Voir notamment le récent rapport établi par la Cour des Comptes en 2017 sur le bilan de la réforme des grands ports maritimes français.

²⁹ Même si des recours ont été consécutivement déposés auprès du juge administratif.

rôle favorable notamment en termes de fréquentation passagers. Le trafic vers l'Irlande a très peu progressé ce après deux années de hausse significative. Enfin, l'année 2016 a été excellente pour l'accueil de croisiéristes avec 102 000 voyageurs (+ 44 %).

- Dieppe

Le port de Dieppe, avec un trafic fret global de 2,0 millions de tonnes et près de 400 000 passagers transmanche accueillis, a enregistré des résultats plutôt favorables. Son activité de fret conventionnel s'est élevée à 494 666 tonnes (dont 287 493 de graves de mer), en augmentation.

L'activité transmanche a cependant été orientée à la baisse en 2016 tant en ce qui concerne les passagers (- 3,2 %) que les véhicules légers (- 0,5 %) et le fret (-7,7 %).

- Fécamp

Le port de Fécamp a connu en 2016 une augmentation de son trafic commercial de 13 % pour un volume total de 242 700 tonnes. Pour l'essentiel, le trafic porte sur l'exportation de bois recyclés (46 600 tonnes) et l'importation d'agrégats (78 900 tonnes) et de pâte à papier (88 300 tonnes).

- Granville

L'activité vrac du port de commerce de Granville est en net déclin avec seulement 42 500 tonnes (pour l'essentiel des graves) dont 3 500 tonnes de marchandises diverses à destination de Jersey. Le transport de passagers vers l'archipel des Chausey (157 300 passagers, + 3 %) et vers Jersey (42 400 passagers) constitue désormais la principale activité commerciale du port de Granville.

- Le Tréport

Le Tréport a enregistré en 2016 un trafic de 252 000 tonnes constitué en import par des engrais et des produits chimiques et en export par des graves. Ce tonnage est caractérisé par une baisse par rapport à 2015 (281 700 tonnes) de 10,9 %.

- L'activité transmanche

Il est indispensable de consacrer un développement spécifique à l'activité transmanche à laquelle se consacrent quatre ports en Normandie et qui constitue un volet à part entière et conséquent des activités portuaires régionales.

Le trafic passagers dépasse ainsi les 2,150 millions de personnes transportées, soit + 3,1 % par rapport à 2015. Le trafic issu du transport de poids lourds connaît une croissance identique. La mise à disposition d'un deuxième navire au départ du port du Havre explique pour partie la croissance du trafic régional transmanche. Ces résultats doivent être considérés comme plutôt favorables compte tenu des premières incidences possibles du Brexit et en particulier d'un affaiblissement de la livre par rapport à l'euro ce qui aurait pu inciter des touristes britanniques à remettre leur projet de séjour en France via le transmanche.

Transmanche 2016	Passagers		Véhicules légers		Poids lourds		Fret	
	Nbre	Δ 15/16	Nbre	Δ 15/16	Nbre	Δ 15/16	Tonnes	Δ 15/16
Caen-	977 713	- 1,4 %	264 123	+ 0,3 %	101 930	- 3,7 %	2 664 847	- 1,9 %
Cherbourg	631 240	+ 11,7 %	194 484	+ 14,5 %	50 743	+ 2,5 %	1629 640	+ 3,0 %
Dieppe	396 693	- 3,2 %	134 442	- 0,5 %	57 500	- 3,9 %	1 500 000	- 7,7 %
Le Havre	159 353	+ 11,1 %	57 327	+ 18,1 %	33 882	+ 56,6 %	885 000	+56,0 %
Total	2 164 999	+ 3,1 %	650 376	+ 6,1 %	244 055	+ 3,1 %	7 734 487	+ 2,2 %

Source : autorités portuaires

Tableau n° 21 Les trafics transmanche au sein des ports normands en 2016 et leurs évolutions annuelles

2.2.9. Le trafic aéroportuaire

La Normandie présente en matière aéroportuaire un profil assez singulier. En effet, les quatre aéroports régionaux sont situés dans le triangle Caen-Le Havre-Rouen et, du fait de leur relative proximité de la région parisienne, sont fortement concurrencés par les aéroports franciliens y compris celui de Beauvais-Tillé³⁰. Dès lors, les trafics comptabilisés sont dans l'absolu modestes et principalement alimentés par l'activité charter à l'exception cependant de l'aéroport de Caen-Carpique lequel propose des lignes intérieures régulières (vers le hub de Lyon, Nice et la Corse).

40

	2012	2015	2016	Δ 2016/2015
Caen	100 271	128 003	139 016	+ 7,7 %
Deauville	142 230	149 326	139 900	- 6,3 %
Le Havre	23 934	6 245	11 063	+ 77,1 %
Rouen	3160	5 243	1 621	- 69,1 %

Source : Union des Aéroports.

Tableau n° 22 Les trafics aéroportuaires en Normandie en 2016 et leurs évolutions

Comme l'indique le tableau ci-dessus, l'aéroport de Caen améliore régulièrement son niveau d'activité. En revanche, celui de Deauville connaît une fréquentation plutôt orientée à la baisse, évolution en partie due à l'annulation de certains vols à destination du Maghreb en raison du climat de relative insécurité y régnant. L'aéroport du Havre a vu son trafic croître de façon notable avec toutefois un nombre de passagers transportés à peine supérieur à 11 000. Quant à l'aéroport de Rouen, sa proximité de Beauvais et des infrastructures franciliennes explique son activité très faible et orientée à la baisse. Toutefois, les autorités locales (Métropole et ville de Rouen) ont exprimé la volonté de faire en sorte que cet aéroport connaisse une activité plus conforme à son aire de chalandise et en particulier qu'il soit relié à un hub.

Au cours de l'année 2016, la question de l'offre et de la gouvernance aéroportuaires normandes a été posée à la fois par les autorités régionales et dans certaines des grandes villes normandes tant en termes de visibilité de l'offre, de qualité des équipements, de complémentarité que d'instance

³⁰ Cet aéroport, quasi-uniquement dédié au trafic low cost, affiche un trafic en 2016 supérieur à 4 millions de passagers et se situe au 10^{ème} rang des aéroports français. Pour information, selon l'Union des Aéroports Français, Deauville se situait en 2015 au 37^{ème} rang et Caen au 41^{ème} rang des aéroports métropolitains.

unique de décision sur les investissements. D'ores et déjà, les aéroports de Caen et de Deauville auront dès 2017 une direction unique. Il convient de disposer en région de plates-formes aéroportuaires plus en conformité avec l'importance et le rang des villes et des agglomérations qu'elles desservent. Egalement, les relations terrestres avec les aéroports franciliens doivent être améliorées car l'offre insuffisante en la matière nuit à l'attractivité régionale notamment pour le tourisme d'affaires.

2.2.10. Le tourisme

En matière touristique, 2016 se révèle être une année placée sous le signe de la morosité. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette affirmation. D'une part, la survenance d'attentats et le maintien de l'état d'urgence ont retenti incontestablement sur l'attractivité touristique française et donc régionale ; d'autre part, les conditions météorologiques du début de saison ont été médiocres ; enfin, les comparaisons statistiques basées sur des années marquées par des événements reconnus (en particulier le 70^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie) aboutissent mécaniquement à des résultats orientés à la baisse.

De la sorte, la fréquentation des hôtels et des campings a connu en 2016 une diminution estimée à 4,0 %, deux fois plus forte que celle enregistrée au niveau national. L'impact d'une météo défavorable a été plus particulièrement ressenti dans l'hôtellerie de plein air (- 7,6 %). Le tableau ci-après propose à cet égard un aperçu mois par mois entre mai et septembre 2016 du nombre de nuitées comptabilisées en Normandie. Il met en évidence les difficultés observées durant la majeure partie de la saison touristique et le redressement entamé en août et surtout en septembre.

41

En milliers de nuitées	2015	2016	Δ 2015-2016
Mai	1 142	1 035	- 0,6 %
Juin	1 182	1 062	- 10,2 %
Juillet	2 000	1 878	- 6,1 %
Août	2 183	2 185	+ 0,1 %
Septembre	1 005	1 055	+ 5,0 %
Total	7 512	7 215	- 4,0 %

Source : INSEE, CRT, DGE

Tableau n° 23 La fréquentation dans le secteur du tourisme en 2016 et son évolution annuelle

Il faut souligner que cette baisse est notamment imputable au recul significatif de la fréquentation étrangère (- 8,7 % toutes nationalités confondues) dont en particulier celle d'origine britannique, recul beaucoup plus important que celui observé avec la clientèle française (- 1,4 %). En l'occurrence, la sensibilité de la clientèle étrangère aux risques d'attentats est avérée. Par ailleurs, il faut souligner que l'évaluation de la fréquentation hôtelière (de même que celle des gîtes et chambres d'hôtes) pourrait être notamment affectée, en Normandie comme ailleurs, par la montée en puissance de nouveaux modes de location de type Airbnb, plate-forme communautaire de réservation et de location entre particuliers. L'impact statistique et économique de ces pratiques est par nature et jusqu'à présent difficile à quantifier mais sans doute non négligeable.

Enfin, pour compléter ces informations relatives à l'activité touristique régionale, un tableau récapitulatif de la capacité hôtelière classique et de plein air est proposé. Il permet de caractériser

l'importance variable des capacités d'accueil selon les départements (en quantité et en qualité) et de mettre ces capacités en perspective de celles existantes en France de province.

	Normandie	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime
Hôtels de tourisme (Ch)	25 691	10 039	2 388	3 939	1 681	7 644
- dont > 3 étoiles	57,7 %	60,1 %	50,3 %	47 %,2 %	43,2 %	52,2 %
Ndie/France de province	5,2 %	2,0 %	0,5 %	0,8 %	0,3 %	1,6 %
Campings (emplacements)	41 024	15 187	3 864	13 886	1 526	6 561
- dont > 3 étoiles	61,4 %	70,2 %	71,1 %	56,0 %	39,3 %	5,9 %
Ndie/France de province	4,5 %	1,7 %	0,4 %	1,6 %	0,2 %	0,7 %

Source : INSEE

Tableau n° 24 Les capacités d'accueil touristiques en Normandie en 2016

2.3. Les principaux paramètres d'appréciation de la situation économique régionale

2.3.1. Les créations d'entreprises

Selon les dernières données publiées par l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE), le nombre d'entreprises créées en Normandie avait évolué entre 2015 et 2016 de + 4,7 %, ce qui constitue un bon résultat surtout par comparaison avec les évolutions des années précédentes. Ainsi, entre 2014 et 2015, chacune des deux ex-régions avait affiché des diminutions significatives de la création d'entreprises : - 8,9 % pour la Basse-Normandie et - 10,7 % pour la Haute-Normandie.

Les données publiées par l'APCE au moment où ce rapport est rédigé ne permettent cependant pas de distinguer selon les formes de création (individuelles y compris auto-entrepreneuriat, sociétaires, autres). Le tableau ci-après donne donc un aperçu globalisé des données régionales avec une distinction selon les départements et la France de province. Il convient à ce propos de signaler que la région Ile-de-France influe énormément sur la statistique puisque cette dernière région représente 30 % des créations en métropole (162 000 versus 538 000) et en 2016 l'essentiel de la croissance des créations enregistrées par rapport à 2015.

	2015	2016	Evolution 2015/2016
Calvados	4 349	4 478	+ 3,0 %
Eure	3 325	3 516	+ 5,7 %
Manche	2 049	2 170	+ 5,9 %
Orne	1 283	1 328	+ 3,5 %
Seine Maritime	6 295	6 620	+ 5,2 %
Normandie	17 301	18 112	+ 4,7 %
France de province	509 576	538 335	+ 2,8 %

Source : APCE

Tableau n° 25 La création d'entreprises en 2016 en Normandie et son évolution annuelle

Tous les départements normands affichent ainsi une augmentation de la création d'entreprises significative et supérieure à celle enregistrée en France de province. Les progressions dans la Manche, l'Eure et la Seine-Maritime sont même doubles de celle comptabilisée en France de Province qui est de 2,8 %. Il faut préciser que les évolutions observées dans les régions périphériques à la Normandie sont toutes inférieures à celles réalisées en Normandie : + 1,7 % en Bretagne, + 1,9 % en Pays-de-la-Loire et + 2,2 % dans les Hauts-de-France. Par ailleurs, le taux de création d'entreprises calculé selon les données SIRENE pour la Normandie était pour l'année 2015 de 11,0 % soit 1,4 point en deçà de la moyenne française (12,4 %) ³¹ sachant que l'Île-de-France oriente à la hausse ce paramètre puisque que le taux de création est dans cette région de 14,0 %.

Les seules données opérant une distinction suivant le type de création sont celles publiées par l'APCE pour les années 2014 et 2015. Elles permettent de donner en la matière des ordres de grandeur. De la sorte, les entreprises individuelles représentent approximativement deux tiers des créations. En leur sein, ce sont les auto-entreprises qui sont les plus nombreuses (42 % de la totalité des créations en 2015) et les autres entreprises individuelles 25 %. Pour de multiples raisons, le nombre d'auto-entreprises a régressé (- 21 % entre 2014 et 2015). Parallèlement, les sociétés ne concernent qu'un tiers des créations et en leur sein les formes de types SASU et SAS ont progressé du fait de régimes fiscaux et sociaux plus favorables ³².

Enfin, le taux de survie à 5 ans des entreprises nouvellement créées est un autre indicateur de la vitalité de l'économie régionale ; en l'occurrence, il se situait en 2013 en Normandie au même niveau qu'en France, c'est-à-dire à 34,1 %. Pour plus de précision, ce taux de survie était au plan départemental par ordre croissant de 31,5 % dans le Calvados, de 31,8 % dans l'Orne, de 34,5 % dans l'Eure, de 35,5 % dans la Manche et de 35,9 % en Seine-Maritime.

43

2.3.2. Les défaillances d'entreprises

Alors qu'en France la baisse pour l'année 2016 des défaillances d'entreprises (placements en procédures de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaire) était évaluée à 8,3 % ³³, en Normandie les résultats étaient encore plus favorables avec une diminution de 11,0 % sur l'année. De la sorte, le nombre d'entreprises concernées est passé d'environ 2 850 à 2 569.

Cette amélioration apparaît très différenciée d'un département à l'autre : - 29,5 % dans la Manche, - 22,2 % dans l'Orne, - 11,4 % dans l'Eure ; -5,7 % dans le Calvados et - 5,0 % en Seine-Maritime. Au plan sectoriel, la diminution a surtout été sensible dans la construction (- 17,8 %) et les services aux entreprises (- 19,2 %).

En revanche, l'amélioration observée a été moins sensible dans le secteur des transports (-7,0 %), du fait notamment d'une sinistralité accrue dans l'activité taxi (doublement en deux ans) et dans le secteur agricole qui a même connu un accroissement des défaillances (+4 % et même + 8 % dans l'élevage).

Au plan interrégional, la baisse des défaillances est partout observable : - 15,1 % en Pays-de-La-Loire, - 11,5 % en Bretagne, - 8,0 % dans les Hauts-de-France.

³¹ 10,9 % pour le Bretagne, 11,0 % pour les Pays-de-la-Loire et 12,6 % pour les Hauts-de-France.

³² En particulier, les dirigeants y bénéficient d'un rattachement au régime général des salariés.

³³ Selon les données publiées annuellement par le Cabinet Altares.

2.3.3. Le commerce extérieur normand

Les résultats du commerce extérieur régional, selon les données communiquées par la DIRECCTE Normandie, sont caractérisés pour 2016 par un infléchissement tant des exportations que des importations, imputable pour les premières citées au secteur agroalimentaire (céréales en particulier) et pour les secondes à la baisse du prix des produits pétroliers. Les exportations d'un montant de 30,7 milliards d'euros diminuent ainsi de 4,7 % tandis que les importations enregistrent une baisse de 5,4 % avec, de ce fait, une amélioration du solde du commerce extérieur régional.

En milliards d'euros	2015	2016	Δ 2015-2016
Exportations	32,0	30,7	-4,0 %
Importations	35,2	33,3	-5,4 %
Solde	-3,2	-2,6	-18,8 %

Source : DIRECCTE Normandie

Tableau n° 26 Le commerce extérieur de la Normandie en 2015 et 2016

Il faut souligner que certaines particularités de l'appareil de production régional sont de nature à peser négativement sur le montant total des exportations régionales. De la sorte, le poids des activités de sous-traitance et l'éloignement des centres de décisions (les sièges sociaux notamment) peuvent retentir sur l'établissement des statistiques et minorer les volumes d'exportations affectés à la Normandie.

44

L'importance des exportations normandes est au plan national significative puisque la région représente pratiquement 7 % des flux nationaux comptabilisés en la matière. Les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure génèrent respectivement 61,2 % et 23, 1 % des exportations régionales (7,6 % pour le Calvados, 4,5 % pour la Manche et 3,6 % pour l'Orne).

Parmi les catégories de produits les plus exportés, il faut mentionner :

- les produits pharmaceutiques pour 4,4 milliards d'euros (15,1 % des exportations nationales) ;
- les produits chimiques de base et matières plastiques pour 3,2 milliards d'euros (14,5 %) ;
- les produits pétroliers pour 2,8 milliards d'euros (41 %) ;
- les produits chimiques divers pour 2,4 milliards d'euros ;
- les produits alimentaires pour 1,4 milliard d'euros (17,0 %).

L'analyse des importations montre la connexion forte avec l'appareil industriel régional. En l'occurrence, les principaux produits importés sont les suivants :

- les hydrocarbures naturels pour 6,1 milliards d'euros (25 % des importations nationales)
- les produits pétroliers raffinés pour 4,7 milliards d'euros (31 %) ;
- les produits chimiques de base pour 2,7 milliards (11,7 %) ;
- les produits pharmaceutiques pour 2,2 milliards d'euros (9,0 %).

Le volume du commerce extérieur de la Normandie est, comme cela a été souligné, considérable. D'un montant de 64 milliards d'euros en 2016 (import - export confondus), il se positionne au sein

des régions du quart Nord-Ouest derrière les Hauts-de-France (102 M euros) mais largement devant les Pays-de-la-Loire (40,3 M euros) et la Bretagne (21,4 M euros).

2.3.4. L'évolution des encours bancaires

L'observation des volumes et de l'évolution des encours bancaires en région (dépôts et crédits) constitue une autre indication clé de l'activité économique des entreprises et des opérations réalisées par les ménages.

En ce qui concerne les crédits, les principaux indicateurs (trésorerie, équipement et immobilier) sont plutôt orientés favorablement par rapport à fin 2015. De la sorte, les crédits dits de trésorerie ont légèrement reflué (- 1,3 % par rapport à décembre 2015) sans que cette évolution puisse être appréciée comme suffisamment marquante pour considérer que la santé des entreprises est meilleure. En revanche, les crédits à l'équipement, qui correspondent à la demande d'investissement, sont en hausse sur un an de 3,2 % ce qui vient corroborer la perception ressentie d'une amélioration de la conjoncture au cours du second semestre 2016. Enfin, les crédits immobiliers ont eux aussi connu une augmentation notable (+ 5,1 %), évolution favorable qui correspond bien à l'amélioration perçue également fin 2016 dans le secteur du bâtiment avec notamment une hausse significative des demandes de permis de construire.

En milliards d'euros au 31/12/16	Crédits de trésorerie	Crédits à l'équipement	Crédits immobiliers	Crédits ordinaires débiteurs
Normandie	7,6	19,6	43,1	0,7
Δ sur 1an	-1,3%	+ 3,2 %	+ 5,1 %	-12,5 %
- Calvados	1,4	5,5	9,5	0,1
- Eure	0,8	1,9	6,8	0,1
- Manche	0,9	3,1	6,7	0,1
- Orne	0,5	1,5	3,4	0,1
- S-M	4,0	7,5	16,7	0,3

Source : Banque de France

Tableau n° 27 Encours des crédits en Normandie au 31/12/2016

En lien direct avec ce développement relatif aux crédits, il importe de préciser que le recours au Médiateur du crédit aux entreprises a baissé de 19,3 % en Normandie en 2016³⁴, de façon plus élevée qu'en France (- 7 %), ce qui constitue un indice favorable d'amélioration de la situation économique. La Normandie est même parmi les régions qui ont vu cette procédure d'appel diminuer de la façon la plus nette. En l'occurrence, le nombre de dossiers déposés auprès du Médiateur a baissé de - 9,9 % en Pays-de-la-Loire, de - 8,8 % en Bretagne tandis qu'il augmentait de 19,4 % dans les Hauts-de-France.

Pour ce qui concerne les dépôts, les données disponibles à la date de rédaction de ce document ne couvrent que les dix premiers mois de l'année 2016 (de janvier à fin octobre). Hormis les livrets (notamment le livret A) et les Plans Epargne Logement (PEL), qui tous deux présentent une légère hausse de leurs montants, respectivement de + 2,2 % et +3,8 %, les autres formes de dépôts ont

³⁴ Rapport d'activité 2016 de la Médiation du crédit aux entreprises.

connu en 2016 des évolutions à la baisse cependant de faible ampleur si l'on exclut les comptes à terme (-9,5 %) lesquels sont très faiblement rétribués. Globalement, le montant des dépôts sur les dix premiers mois de l'année 2016 est resté stable. Il n'est cependant pas possible d'en tirer des enseignements puisque les comportements de thésaurisation doivent être appréciés en tenant compte de la totalité des produits proposés sur le marché (assurance vie, SCPI, ...). Tout au plus, peut-on faire remarquer que les années précédentes, les dépôts du type de ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus étaient plutôt orientés à la hausse

En milliards d'euros	31 dec.2015	31 oct.2016	Δ
Compte à terme	7,3	6,6	- 9,5 %
Livrets	17,0	17,4	+ 2,2 %
Livret Epargne Pop.	2,7	2,6	- 2,4 %
Livret de Dvpt Durable	5,0	5,0	- 0,6 %
Plan Epargne Pop	1,3	1,2	- 5,2 %
Plan Epargne Lgt	11,5	12,0	+ 3,8 %
Compte Epargne Lgt	1,3	1,3	- 1,6 %
Total	46,1	46,1	-

Source : Banque de France-Webstat

Tableau n° 28 Encours des dépôts (en milliards d'euros) en Normandie 10ers mois 2016

2.3.5. Des indicateurs relatifs à la recherche-développement

Le niveau de développement et la vitalité d'une région sont tributaires de l'importance et du dynamisme de son secteur recherche-développement. Cependant, l'appréciation de ce secteur, nécessairement incomplète dans un tel document³⁵, repose sur quatre indicateurs, en l'occurrence le nombre de chercheurs (non comptés les techniciens et ingénieurs), les dépenses dites de recherche, la part de la dépense intérieure de recherche-développement (DIRD) rapportée au PIB et le dénombrement des brevets déposés³⁶. Les tableaux ci-après rassemblent ces différentes informations.

³⁵ Voir également le SRATER publié en octobre 2016 qui brosse un portrait à la fois statistique et qualitatif (atouts, faiblesses, ...) de la recherche en Normandie (notamment les pages 8, 10 et 11).

³⁶ Il n'a pas été possible de faire figurer un indicateur des licences lesquelles expriment la transférabilité de l'activité de recherche vers l'économie.

2014	Nombre total de chercheurs			Dépenses totales de R&D (millions euros)	Part de la DIRD rapportée au PIB
	2009	2014	Dont en entreprises		
Normandie	5 537	6 430	63,0 %	1 244	1,4 %
Bretagne	9 952	10 380	60,7 %	1 730	2,0 %
Hauts de France	8 464	9 345	50,0 %	1 659	1,9 %
Pays de la Loire	6 819	8 087	60,3 %	1 263	1,2 %
Ile de France	91 911	106 604	67,0 %	19 026	2,9 %
France	232 764	266 717	60,7 %	47 919	2,2 %

Source : MENESR

Tableau n° 29 Effectifs des chercheurs et dépenses totales de recherche et développement en Normandie en 2014

Le nombre total de chercheurs (secteurs public et privé confondus) a augmenté de 16, 1 % en Normandie entre 2009 et 2014 soit 1,5 point de plus qu'en France et plus également que dans les régions limitrophes. Néanmoins, le total comptabilisé de chercheurs demeure significativement inférieur à celui observé dans les régions du quart Nord-Ouest. Cependant, du fait de la structure de l'appareil de production régional (avec de nombreuses PMI et des entreprises de sous-traitance) et de l'éloignement des centres de décisions, la Normandie se trouve dans une situation globalement défavorable en matière de recherche-développement. Les récents travaux du CESER de même que des études réalisées par l'INSEE attestent de ces difficultés.³⁷ Les dépenses de R&D sont également moins élevées en Normandie.

Cet aperçu nécessairement incomplet du fait de sa concision doit cependant être enrichi de deux remarques. D'une part, la fusion des deux régions ex-normandes a eu pour effet de lisser des différences qui, en matière de recherche, étaient notables. C'était le cas de l'importance de la recherche privée en ex-Haute-Normandie tandis qu'en ex-Basse-Normandie la recherche publique était proportionnellement plus développée (en particulier du fait de la présence du GANIL). D'autre part, la population des chercheurs est en Normandie insuffisamment constituée de chercheurs relevant des grands organismes lesquels disposent de plus de disponibilités que les enseignants-chercheurs qui, comme leur nom l'indique, doivent assumer des missions d'enseignement parallèlement à leur fonction de recherche.

L'importance des dépôts de brevets est un autre facteur d'appréciation qu'il faut cependant interpréter avec précaution du fait de biais statistiques imputables notamment à la localisation des sièges sociaux des entreprises, lesquels « éloignent » d'une certaine manière le déposant officiel du lieu de conception de la découverte ou de l'innovation donnant lieu à brevet. Néanmoins, cette donnée apporte des éléments de comparaison interrégionaux.

³⁷ Entre autres, « Le développement des relations entre la recherche et les entreprises : un enjeu majeur pour la Normandie » ; rapporteur Francis Saint-Ellier - novembre 2015 et INSEE Analyses de décembre 2016 intitulé « la recherche en Normandie, un secteur public en retrait ».

	2007	2012	2014	2015
Nombre total de brevets déposés	535	753	669	594
dont issus du secteur privé	435	665	586	523
dont prod. mat. de transport	259	410	373	317
dont chimie	86	188	151	124
dont électr(on)ique		122	120	113
Normandie/France	4,2 %	4,6 %	4,5 %	4,1 %

Sources : MENESR et INPI (Atlas des brevets)

Tableau n° 30 Nombre de dépôts de brevets entre 2007 et 2015 en Normandie

Ces éléments statistiques témoignent d'une correspondance certaine avec la structure économique régionale avec la part prépondérante occupée par le secteur de la production de matériels de transport et la chimie. Au plan des régions limitrophes, les nombres de brevets déposés sont assez comparables : 534 en Pays-de-la-Loire, 596 en Bretagne, 712 pour les Hauts-de-France mais 5 492 en Ile-de-France dont la prééminence en ce domaine est incontestable.

Deux observations doivent être formulées pour compléter cette évocation. D'une part, le nombre de brevets déposés issus du secteur public a significativement diminué entre 2007 et 2015. D'autre part, l'entrée en fonctionnement de Normandie Valorisation devrait impulser à la hausse les dépôts de brevets.

48

2.3.6. Les investissements étrangers

Sur la base des enquêtes disponibles³⁸, il est possible de considérer que sont présentes en Normandie plus de 500 entreprises et/ou établissements à capitaux étrangers à raison d'environ deux tiers en ex-Haute-Normandie. Ces entreprises, pour une très grande partie d'entre elles, relèvent de la logistique et du secteur industriel avec plus particulièrement pour ce dernier des activités de construction automobile, de machinerie-équipement et de chimie (énergie et pharmacie). Au plan départemental, elles se répartissent de la façon suivante :

- Seine-Maritime 208 (41 %) ;
- Eure 109 (22 %) ;
- Calvados 95 (19 %) ;
- Manche 53 (10 %) ;
- Orne 38 (8 %).

Les principaux pays d'origine³⁹ en termes de nombre d'entreprises et d'emplois concernés sont les Etats-Unis (76 entreprises répertoriées pour 8 400 emplois), l'Allemagne (57 pour 4 500 emplois), le Royaume-Uni (53 pour 4 200 emplois) et la Belgique (53 pour 3 000 emplois).

³⁸ Les informations contenues dans ce développement ont été recueillies principalement auprès de l'ADN et de Business France.

³⁹ Le Luxembourg n'est pas pris en compte dans ces approches statistiques car le lien entre ce pays et l'établissement ou l'entreprise concerné relève plus de motifs comptables voire fiscaux qu'à proprement parler économiques.

Enfin, il apparaît qu'en 2016 le nombre d'emplois maintenus ou créés sur la base de nouveaux investissements étrangers opérés en Normandie serait de l'ordre de 200 soit un niveau très inférieur à celui constaté usuellement (en général ce nombre était de l'ordre de 700). Ce résultat est contraire à la tendance nationale qui fait de 2016 la meilleure année depuis dix ans pour les investissements étrangers. Si l'on se réfère aux informations publiées par Business France⁴⁰, il apparaît que le taux d'emplois créés ou maintenus en 2016 par des investissements étrangers a été en Normandie de 0,20 pour 1 000 emplois existants pour 1,69 dans les Hauts-de-France, 1,26 en Pays-de-la-Loire, 0,48 en Bretagne et 1,01 en France.

2.3.7. La consommation d'énergie en région

La consommation d'énergie en région constitue un indicateur à la fois économique et sociétal, tant en termes de développement que de prise en compte des impératifs environnementaux.

- La consommation d'énergie électrique régionale, entre 2014 et 2015 (dernières données disponibles à la date de rédaction de ce document), a crû de 0,9 %. Elle s'établit en 2015 à 26 218 GWh (25 527 en 2014) et présente ces dernières années une certaine stabilité si l'on fait abstraction des aléas climatiques. La consommation d'électricité par la grande industrie est également stable avec toutefois en son sein des évolutions sectorielles contrastées : + 17 % pour le secteur des matériels de transport, + 5 % pour la chimie mais - 6 % pour l'énergie et - 21 % pour la métallurgie.

Pour mémoire, la production d'énergie en Normandie atteignait en 2015 le chiffre de 70 209 MW dont 92 % d'origine nucléaire. La région produit 2,5 fois sa consommation ce qui illustre l'importance industrielle et économique de cette activité pour la région.

- la consommation d'énergies fossiles (hors fuel domestique) a enregistré entre 2015 et 2016 une croissance de 6,4 % sans doute à mettre en relation avec la reprise du marché automobile et avec les phénomènes de périurbanisation.

49

(en hl)	2015	2016	Δ
Gas-oil	23 587 818	25 034 011	+ 6,1 %
Sans plomb 95/98/E10	4 869 259	5 240 424	+ 7,6 %
Total	28 457 077	30 274 435	+ 6,4 %

Source : Conseil régional

Tableau n° 31 Consommation de carburants en Normandie en 2015 et 2016

Cette augmentation de la consommation de carburants est significativement plus élevée que celle enregistrée en France qui a été mesurée à + 1,2 %. La différence importante observée entre les évolutions pour la région et pour la France entière (plus de 5 points) est probablement imputable à une évolution des périmètres statistiques d'une année sur l'autre.

La part du gasoil dans la consommation totale de carburant au plan régional est légèrement supérieure à celle observée au niveau national : 82 % contre 81 %.

⁴⁰ Rapport sur l'internationalisation de l'économie française - bilan 2016 des investissements étrangers en France -.

2.3.8. Les immatriculations de véhicules

Les immatriculations sont un autre indicateur de la consommation au sein de l'économie régionale. Les données issues des services cartes grises des préfectures mettent ainsi en évidence une croissance significative des immatriculations pour tous les types de véhicules, croissance de 8,3 % entre 2015 et 2016, supérieure à celle observée en France métropolitaine (+ 5,8 %). Est-ce le signe d'une reprise de la consommation ou tout simplement le rattrapage des années immédiatement postérieures à la crise, il est difficile de le dire.

Véhicules neufs	Véhicules de particuliers	Véhicules utilitaires légers	Véhicules industriels	Total
2016	140 399	28 124	3 348	172 065
2015	129 706	26 002	3 032	158 969
Δ 2015-2016	+ 8,2 %	+ 8,2 %	10,4 %	8,3 %
2013	118 705	24 794	3 369	147 089

Source : Ministère de l'Intérieur

Tableau n° 32 Les immatriculations de véhicules neufs en Normandie en 2016 et leur évolution

Au plan national, la croissance des immatriculations de véhicules particuliers a été de 5,1 % en 2016 tandis que celle de véhicules industriels a été de + 13 %. Au plan européen, la hausse observée a été de 3 %.

50

2.3.9. Des indicateurs économiques liés au développement durable

Pour compléter cet ensemble d'indicateurs exprimant le niveau de développement et de dynamisme de l'économie normande, il est intéressant de mentionner quelques éléments d'information à même de caractériser la relation entre économie et développement durable en région.

- le taux d'artificialisation des sols est le premier de ces indicateurs. Il ne cesse de croître même si les mesures prises au travers des documents d'urbanisme et les efforts de réutilisation des espaces (les friches par exemple) commencent à porter leurs fruits et tendent à ralentir ce mouvement de consommation qui pèse au final sur les terres agricoles, en général les meilleures, et les espaces naturels. De la sorte, en 2012 (selon des données Corine Land Cover), le taux d'artificialisation des sols étaient en Normandie estimé à 5,8 % de la totalité de la superficie régionale contre 6,9 % en Bretagne, 9,7 % dans les Hauts-de-France et 6,6 % dans les Pays-de-la-Loire.
- la part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile (SAU) illustre bien cette préoccupation. Pour des raisons à la fois sociétales et économiques, ce mode de production connaît une progression considérable ces dernières années. Selon l'Agence Bio, la progression enregistrée en Normandie s'est élevée à 4 % entre 2014 et 2015⁴¹ pour concerner un total de 53 673 hectares soit 3,4 % de la SAU (contre 5,8 % en France) auxquels il faut ajouter 10 500 hectares en cours de conversion.

⁴¹ Avec cependant de fortes distorsions territoriales puisque les surfaces consacrées à l'agriculture bio ont crû de 5 % entre 2014 et 2015 en ex-Basse-Normandie et ont régressé de 2 % en ex-Haute-Normandie. Les surfaces en bio sont ainsi de 46 682 hectares pour la première ex-région nommée (4,7 % de la SAU) et de 6 991 hectares pour la seconde (1,0 %).

- La part de l'électricité d'origine renouvelable est un autre indicateur très inféodé à l'existence de barrages hydrauliques (ces derniers étant très peu présents en Normandie) et au développement éolien pour lequel la région reste en retrait compte tenu de ses potentialités naturelles. L'entrée en production des trois futurs parcs éoliens marins sera d'un apport significatif.

En 2014-2015⁴², la production totale d'électricité de source renouvelable était en France de 92 TWh, production qui couvrait 19,3 % de la consommation totale d'énergie électrique. Pour la Normandie, ce taux de couverture est inférieur à 6 % du fait notamment de l'importance de la production de source nucléaire (8 réacteurs à l'heure actuelle), de la faiblesse de la production hydroélectrique (due à la configuration du territoire) et du modeste développement de l'éolien.

Le tableau ci-dessous opère une présentation de la production régionale d'énergie électrique de source renouvelable et met en évidence la part de chaque forme de production au sein des productions de même type au niveau national.

2015 (exprimé en GWh)	Prod. éolien	Prod. photovoltaïque	Prod. hydr.	Prod. bioénergies
Normandie	1 027	121	130	314
Bretagne	1 407	188	553	220
Pays-de-la-Loire	1 068	404	25	289
Hauts-de-France	3 872	124	19	598
Part Normandie/France	5,8 %	1,8 %	0,2 %	2,0 %

Sources : RTE, SER, ERDF, ADEEF.

51

Tableau n° 33 Production d'énergie électrique de sources renouvelables en Normandie en 2015

- les émissions de gaz à effet de serre -GES- (Source INS 2012) illustrent également en quelque sorte l'empreinte carbone de la région mais il n'a pas été possible d'obtenir des données évolutives marquant les progrès accomplis ou les retards pris en la matière.

Il apparaît que la Normandie en 2012 émettait 35,13 millions de tonnes de CO2 soit 7,3 % des émissions de GES estimées au niveau national. Par comparaison, la Bretagne en émettait 25,5 millions de tonnes, les Pays-de-la-Loire 33,0 et les Hauts-de-France 55,1.

⁴² 2^{ème} semestre 2014/1^{er} semestre 2015.

3. L'emploi et le chômage en Normandie

Cette quatrième partie du rapport évoque les questions de l'emploi et du chômage en région en 2016 selon plusieurs approches : évolution du nombre d'emplois salariés et non salariés, emploi dans le secteur public et l'économie sociale, travail intérimaire, activité partielle ...

3.1. L'emploi en Normandie

L'emploi constitue un des critères essentiels d'appréciation de la vitalité régionale et des mutations économiques que connaît la Normandie. Tout en évoquant les évolutions enregistrées en la matière, il est utile au travers de quelques indicateurs de base de faire le point sur les principales caractéristiques de l'emploi en région.

3.1.1. Caractéristiques générales de l'emploi en région Normandie

Les caractéristiques générales de l'emploi en Normandie sont dans ce développement évoquées selon plusieurs approches successives : emploi total (salarié et non salarié), emploi par grands secteurs d'activité, emploi par catégories socioprofessionnelles et population active totale (actifs et demandeurs d'emploi confondus).

- l'évaluation de l'emploi total (salariés et non salariés secteur public et privé) en Normandie peut être appréciée selon deux sources, soit INSEE, soit URSSAF avec d'ailleurs des évolutions observées différentes.

Selon les données INSEE, la Normandie, au 31 décembre 2015, comptait 1 278 174 emplois, toutes formes d'emploi confondues. Depuis 2007-2008, ce nombre n'a cessé de régresser, en particulier du fait des effets de la crise économique laquelle a plus particulièrement touché des secteurs comme l'industrie, le bâtiment-travaux publics et l'agriculture. Ce dernier secteur a été la proie à des évolutions à la fois structurelles et conjoncturelles (embargo de la Russie, crise du lait, ...).

53

	31/12/2015	31/12/2014	Δ 2014/2015	31/12/2010	31/12/2007	Δ 2007/2015
Emploi total	1 278 174	1 280 865	- 0,2 %	1 290 209	1 324 104	- 3,5 %
Emploi salarié	1 149 923 (90,0 %)	1 151 357	- 0,23 %	1 016 915	1 208 325	- 4,8 %
Emploi non salarié	128 251 (10,0 %)	129 508	+ 1,0 %	121 094	115 729	+ 10,8 %

Source : INSEE

Tableau n° 34 L'emploi total (salarié et non salarié) en Normandie et son évolution entre 2007 et 2015

Ainsi, entre 2007 (dernière année précédant la grande crise) et 2015, l'emploi total en Normandie a régressé de 3,5 %. Il est intéressant et préoccupant à la fois de constater que durant la même période le nombre total d'emplois a progressé en France métropolitaine de 1,0 %, de 2,1 % en Bretagne et de 2,4 % dans les Pays-de-la-Loire tandis qu'il diminuait cependant de 2,1 % dans les Hauts-de-France.

Cette évolution négative de l'emploi en Normandie n'a pas été homogène. Comme le montre le tableau ci-dessus, les évolutions observées ont été antagonistes entre l'emploi salarié et l'emploi non salarié, le second enregistrant une croissance des effectifs concernés.

De la sorte, l'emploi non salarié a significativement crû entre 2007 et 2015. Il faut voir dans cette évolution, partout observable en France, les effets de la crise, les personnes licenciées étant incitées et aidées dans la création de leur propre entreprise et donc de leur emploi. La mise en œuvre de l'auto-entrepreneuriat et enfin l'émergence du phénomène d'ubérisation⁴³ ont également contribué à cette évolution. L'emploi non salarié a finalement augmenté d'environ 1 % par an et ce malgré notamment la diminution parallèle et régulière du nombre des chefs d'exploitations agricoles.

L'emploi salarié a en revanche reculé de 4,8 % entre 2007 et 2015 et ce notamment dans les secteurs précédemment cités. Il est utile de souligner que durant ce même laps de temps l'emploi salarié à temps partiel est resté quasi-stable : 110 000 salariés concernés en 2007 contre 109 000 en 2013 (dernière année connue). Cette situation est d'ailleurs assez caractéristique des périodes d'atonie économique. Plus précisément, l'emploi salarié relevait en 2013 très majoritairement de Contrats à Durée Indéterminée – CDI - (84,2 % des salariés y compris fonction publique), de Contrats à Durée Déterminée –CDD- (9,4 %) et d'autres formes contractuelles⁴⁴ pour 6,3 %, ces proportions étant très comparables à celles observées au niveau national.

Une autre approche de l'emploi en région est possible en se référant aux données éditées par l'ACOSS (caisse nationale du réseau des URSSAF). Elle permet de disposer d'une datation plus

	3 ^{ème} trim 2015	3 ^{ème} trim 2016	Evolution annuelle	proportion
Industrie	189 700	187 200	-1,3 %	23 %
Construction	69 900	64 400	-2,2 %	8 %
Commerce	131 600	132 000	+ 0,3 %	16 %
Services	416 100	421 100	+ 1,2 %	52 %
Normandie	807 400	808 700	+ 0,2 %	100 %
Calvados	173 500	175 400	+1,1 %	22 %
Eure	123 800	123 700	-0,1 %	15 %
Manche	112 200	112 800	+0,5 %	14 %
Orne	62 600	62 500	-0,2 %	8 %
Seine-Maritime	335 200	334 400	-0,2 %	41 %
France	17 822 200	17 986 800	+0,9 %	-

Source Pôle : ACOSS/ URSSAF

*hors secteur public et données MSA

Tableau n ° 35 Les effectifs salariés du secteur marchand en Normandie au 3^{ème} trimestre 2016

⁴³ Du nom de l'entreprise Uber, l'ubérisation est un phénomène récent consistant en l'utilisation de services permettant aux professionnels et aux clients d'entrer en contact direct et quasi-instantané grâce notamment à l'utilisation de technologies numériques et digitales (haut-débit, internet mobile, smartphones, géolocalisation). L'ubérisation s'accompagne d'une remise en question des entreprises traditionnelles et de la relation contractuelle régissant les rapports employeurs-employés au profit de relation de clients à fournisseurs.

⁴⁴ Contrats de travail temporaire, contrats de travail intermittents, contrats de travail par alternance (apprentissage, professionnalisation)...

récente encore (3ème trimestre 2016) mais en revanche elle n'incorpore ni les emplois publics (environ 260 000 emplois - voir supra -) ni ceux placés sous le régime de la MSA⁴⁵.

Elle permet de mettre en évidence une amélioration de l'emploi salarié dans le secteur marchand en région entre le 3^{ème} trimestre 2015 et le 3^{ème} trimestre 2016 évaluée à 0,2 % nettement en deçà cependant de celle enregistrée en France métropolitaine (+ 0,9 %). Il faut voir dans cette moindre réactivité aux fluctuations de la conjoncture économique l'une des spécificités de la Normandie. Au niveau départemental, les évolutions de l'emploi salarié marchand sont différenciées, le Calvados et la Manche affichant des progressions notables, respectivement de + 1,1 % et de + 0,5 % sur un an.

L'amélioration, (pour l'instant temporaire) de la situation économique concerne uniquement le secteur tertiaire à raison d'une augmentation des effectifs salariés de + 0,3 % dans le commerce et surtout de + 1,2 % dans les services. L'industrie et le BTP demeurent caractérisés par des évolutions négatives. Toutefois, dans la mesure où l'intérim connaît une augmentation et que celle-ci est comptabilisée dans le secteur des services, il est possible de considérer que les baisses d'effectifs de l'industrie et du BTP sont quelque peu supérieures à la réalité.

- Une vision de l'emploi par grands secteurs d'activité est également indispensable pour compléter cette évocation de l'emploi en région. Sur la base de données 2015 issues du recensement de la population, le tableau ci-après met en évidence certaines des spécificités de l'économie régionale et en particulier, par comparaison avec la France métropolitaine, l'importance du secteur agricole et de l'industrie. A fin 2015, ces secteurs employaient 19,1 % de la population ayant un emploi contre 14,6 % en France. De façon inverse, dans le tertiaire marchand, les emplois comptabilisés en Normandie sont de 6,5 points inférieurs à ceux comptabilisés en France (41,7 % contre 48,2 %). L'importance de cette différence est imputable au moindre développement en région de certaines activités tertiaires avec en particulier au sein de ces activités moins d'emplois d'encadrement. Il faut voir là l'une des conséquences de la proximité forte de l'Ile-de-France qui concentre les activités tertiaires notamment celles qualifiées de supérieures. A ce propos, il faut souligner que la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total était au recensement de la population de 2013 de 5,8 % en Normandie contre 10,3 % en moyenne française⁴⁶.

55

2015	Agriculture	Industrie	Bat. TP	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand
France Mét.	2,4 %	12,2 %	6,1 %	48,2 %	31,1 %
Normandie	3,2 %	15,9 %	6,8 %	41,7 %	32,3 %
- Calvados	3,1 %	12,0 %	6,3 %	46,0 %	32,6 %
- Eure	2,7 %	19,9 %	6,9 %	38,9 %	31,6 %
- Manche	6,2 %	17,1 %	7,8 %	37,3 %	31,6 %
- Orne	6,9 %	19,1 %	6,7 %	34,4 %	32,8 %
- Seine Maritime	1,5 %	15,5 %	6,7 %	43,7 %	32,6 %

Source : INSEE ; estimations de l'emploi (au lieu de travail).

Tableau n° 36 L'emploi par grands secteurs d'activité en Normandie en 2015

⁴⁵ Mutualité Sociale Agricole qui regroupe les salariés agricoles, une partie des salariés de la conchyliculture et des coopératives agricoles.

⁴⁶ Plus précisément encore, la part des cadres occupant ces fonctions spécifiques était en 2013 de 7,2 % en Bretagne, de 7,4 % dans les Pays-de-la-Loire et de 20,7 % en Ile-de-France.

- La structure de l'emploi régional par catégories socio-professionnelles est un autre indicateur qui permet d'apprécier, hélas sur une période moins récente (2008/2013), les évolutions intervenues au sein de l'emploi régional. Le tableau ci-après procède donc à cette analyse pour la Normandie de même que vis-à-vis de la France métropolitaine.

	Agriculteurs exploitants	Chefs d'entreprise	Cadres	Prof. Interm.	Employés	Ouvriers
France métro. 2013	1,7 %	6,4 %	17,4 %	25,6 %	27,9 %	21,0 %
Normandie 2013	2,1 %	6,2 %	12,1 %	24,9 %	28,6 %	26,0 %
Normandie 2008	2,5 %	5,8 %	11,3 %	24,0 %	28,6 %	27,6 %

Source : INSEE Recensement Population

Tableau n° 37 La répartition de l'emploi par catégories socioprofessionnelles en Normandie en 2008 et 2013

Ainsi, deux diminutions notables au sein de la population active régionale ayant un emploi doivent être soulignées. D'une part, la proportion d'agriculteurs exploitants a chuté de 0,4 point en cinq exercices, confirmant en cela l'érosion continue affectant cette catégorie socioprofessionnelle. D'autre part, la catégorie des ouvriers a elle aussi diminué significativement (- 1,6 point) témoignant de la sorte des effets de la crise économique sur les activités de production industrielle et sur les emplois qui y sont attachés. En revanche, quelques hausses catégorielles peuvent être signalées. Les emplois de chefs d'entreprise, de professions intermédiaires et de cadres ont tous connu une augmentation en valeur relative durant la période 2008-2013. La création d'entreprises unipersonnelles (du fait notamment de l'auto-entrepreneuriat), la tertiarisation et plus particulièrement la digitalisation de l'économie ont, entre autres, eu pour effet de retentir sur ces catégories d'emploi.

En termes de différenciation avec les données relatives à la France métropolitaine, il faut préciser qu'en 2013 la présence des agriculteurs exploitants était significativement plus élevée en Normandie qu'en France, que celle des ouvriers l'était plus encore (5 points de différence avec les données métropolitaines) ce qui confirme bien la prégnance du fait industriel en Normandie tandis que la population socioprofessionnelle des cadres était nettement moins représentée en Normandie qu'en France (5,3 points de différence au détriment de la région). Outre les spécificités régionales bien établies (importance de l'industrie, moindre présence des sièges sociaux et de services de recherche-développement retentissant sur l'importance de la population des cadres, ...), ces écarts avec la France métropolitaine sont également et arithmétiquement dus à l'influence dans les statistiques nationales de l'Ile-de-France, laquelle pèse lourdement sur les comparaisons affectant les chefs d'exploitation agricole (0,1 % de la population ayant un emploi dans cette dernière région), sur les cadres (27 % de la population ayant un emploi, contre 12,1 % en Normandie !) et sur les ouvriers (21 % contre 26 % en moyenne française).

Enfin, il faut signaler qu'il n'a pas été fait état des données relatives aux régions du quart Nord-Ouest car les différences interrégionales observées sont faibles sauf en ce qui concerne une fois encore les emplois de cadres lesquels sont supérieurs de 1 à 2 à points dans ces régions.

- Le tableau ci-après donne un aperçu comparatif de la population active totale régionale (actifs ayant un emploi et demandeurs d'emploi confondus) à fin 2013 et évoque les taux d'activité observés à plusieurs niveaux d'appréciation (France de province, régions, départements, hommes, femmes, ensemble) et selon deux grandes catégories d'âges.

2013 (fin déc)	Pop. active totale (en milliers)	15-64 ans			25-54 ans		
		Hommes	Femmes	Ens.	Hommes	Femmes	Ens.
Normandie	1,520	75,7 %	69,4 %	72,5 %	94,5 %	87,5 %	91,0 %
- Calvados	316	74,8 %	69,4 %	72,1 %	94,7 %	89,2 %	91,9 %
- Eure	281	77,9 %	71,3 %	74,6 %	95,0 %	87,7 %	91,3 %
- Manche	228	75,8 %	69,9 %	72,9 %	94,7 %	88,3 %	91,5 %
- Orne	125	74,7 %	68,7 %	71,7 %	93,5 %	87,6 %	90,5 %
- Seine Maritime	577	75,9 %	68,5 %	71,9 %	94,4 %	86,1 %	90,2 %
France de province	13 689	76,1 %	69,3 %	72,6 %	94,3 %	86,8 %	90,5 %

Source : INSEE

Tableau n° 38 La population active totale par sexe et par âge en 2013 en Normandie

Cet ensemble de données tend à démontrer que les taux d'activité observés en Normandie sont très proches de ceux constatés en moyenne dans les autres régions de France. Elles mettent également en évidence les différences non négligeables entre taux d'activité masculins et féminins avec des écarts de l'ordre de 6 à 7 points selon les classes d'âges considérées. Plus précisément encore, il apparaît que le taux d'activité, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante, diffère d'environ 20 points entre les deux classes d'âges retenues. Il faut voir dans cet écart important d'une part l'impact de scolarités (de plus en plus) longues et des départs plus ou moins nombreux à la retraite⁴⁷. Au plan départemental, les différences observées en région sont plus significatives notamment par exemple entre l'Eure et l'Orne ou la Seine-Maritime pour ce qui est des 15-64 ans tandis que ces différences sont atténuées pour les 25-54 ans.

Enfin, non mentionnés dans ce tableau, les taux d'activité comptabilisés dans les régions du quart Nord-Ouest sont assez comparables avec ceux enregistrés en Normandie. Seule la région des Pays-de-la-Loire affiche des niveaux de taux d'activité plus élevés (entre 2 et 3 points selon les catégories d'âges), niveaux témoignant d'une activité économique et d'une attractivité aujourd'hui supérieures.

- Enfin, cet aperçu des caractéristiques de la population active normande doit être complété par une information sur la mobilité des actifs régionaux. Ainsi, selon les résultats issus du recensement 2013, 5 % des Normands travaillaient dans un autre département (normand) que celui où était située leur résidence et 7 % des Normands travaillaient hors région. Le tableau ci-après opère à ce propos une présentation par département et permet notamment de constater combien les actifs du département de l'Eure sont, de loin, les plus mobiles puisque pratiquement un sur trois d'entre eux travaille hors limites départementales et régionales

⁴⁷ Sachant toutefois qu'une partie des retraités bénéficiant de départs anticipés peuvent être encore comptabilisés parmi la population active. Toutefois, les départs précoces à la retraite tendent à diminuer en raison de l'allongement de la durée obligatoire d'activité et du nombre croissant d'individus ayant fait des études prolongées.

	En Normandie	Hors Normandie
Calvados	3 %	4 %
Eure	12 %	18 %
Manche	3 %	3 %
Orne	5 %	11 %
Seine-Maritime	3 %	4 %
Normandie	5 %	7 %

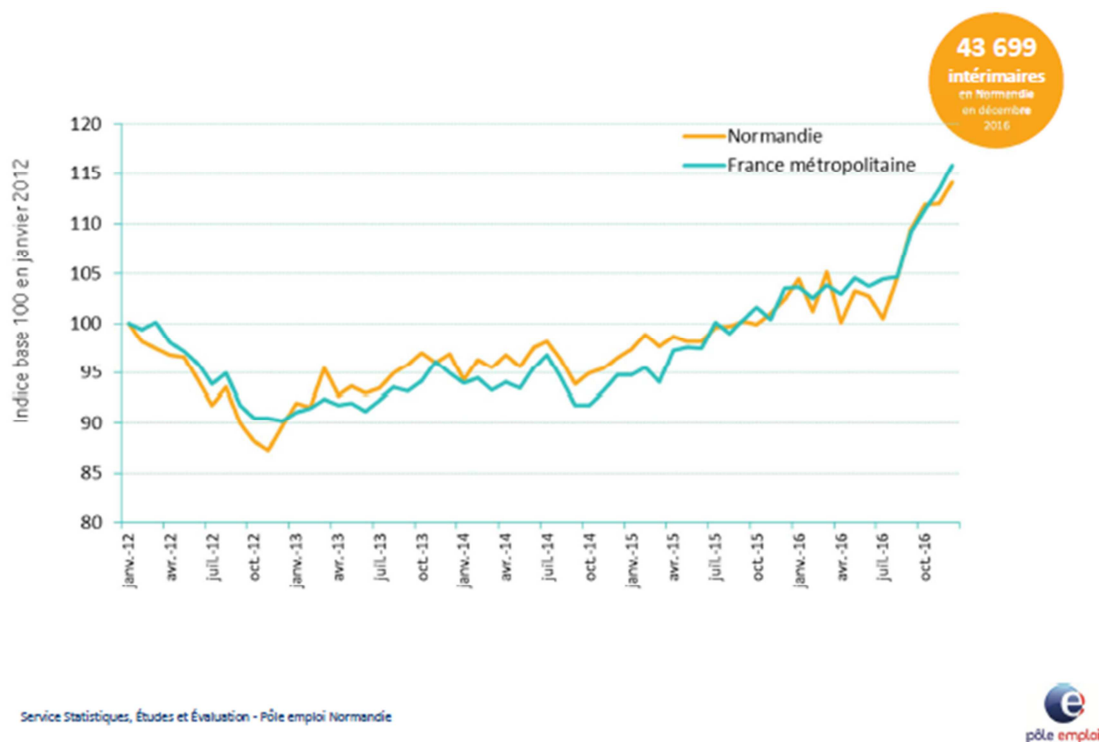
Source : INSEE ; RP 2013

Tableau n° 39 Les taux de mobilité des actifs en Normandie en 2013

3.1.2. L'emploi intérimaire

Elément traditionnel d'appréciation du niveau d'intensité de l'activité économique et du travail précaire, l'intérim a connu au cours de l'année 2016 une augmentation notable (+ 11,4 %) sans toutefois retrouver ses niveaux antérieurs.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent bien cette évolution favorable avec une hausse significative enclenchée dès le début du second semestre. Avec 43 699 intérimaires (39 861 exprimés en équivalent temps plein -ETP-), la Normandie présente un taux de recours de 5,4 % et occupe en la matière le deuxième rang national (France 3,9 %).



Graphique n° 2 L'évolution de l'emploi intérimaire en Normandie depuis 2012

	Nbre d'intérimaires	Evolution annuelle	Proportion par département
Calvados	8 597	+ 13,9 %	19,7 %
Eure	7 814	+ 5,4 %	17,9 %
Manche	5 221	+ 0,7 %	11,9 %
Orne	3 121	+ 13,6 %	7,1 %
Seine-Maritime	18 945	+ 16,1 %	43,4 %
Normandie	43 699*	+11,4 %	100,0 %
France métro.	728 719	+11,8 %	-

Source : Pôle Emploi/SISP

* Soit 39 861 emploi équivalent temps plein.

Tableau n ° 40 Le travail intérimaire en Normandie au 31 décembre 2016

A l'exception de l'Eure, les départements les plus industrialisés (Seine-Maritime et Calvados) se distinguent par une reprise de l'emploi intérimaire supérieure à la moyenne nationale. C'est notamment le fait du secteur industriel et en particulier de la construction de matériels de transport. Pour mémoire, l'industrie représente en Normandie 57 % de l'emploi intérimaire, le tertiaire 27 %, la construction 15 % et l'agriculture 1 %.

Le nombre total de contrats d'intérim conclus en Normandie en 2016 s'est élevé à 1 035 000. La durée moyenne des missions était cette même année de 9,74 jours⁴⁸ (7,7 jours deux ans auparavant), pratiquement comme en France (9,46). L'accroissement de la durée moyenne peut être considéré comme un signe de reprise économique.

59

3.1.3. Les reprises d'emploi des demandeurs d'emploi

L'analyse des reprises d'emploi des demandeurs d'emploi est un autre indicateur de l'évolution de la situation économique et de l'emploi salarié. Les données fournies par Pôle Emploi permettent de mesurer les évolutions en la matière. Sur la base d'une analyse annuelle portant sur les 3 premiers trimestres des années 2013, 2014, 2015 et 2015, la reprise économique (pour l'instant conjoncturelle) observée au cours de l'année 2016 est effectivement confirmée et se traduit par une hausse des reprises d'emploi de 0,6 % entre 2013 et 2014, de 1,3 % entre 2014 et 2015 et surtout de 6,2 % entre 2015 et 2016, cette dernière évolution venant bien confirmer le climat économique plus favorable.

3.1.4. Les Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE)

Obligatoirement émises par un établissement ou par une entreprise à l'occasion d'une embauche, les DPAE sont un autre outil de mesure de la conjoncture économique et de l'emploi. Il convient cependant de signaler qu'elles incorporent autant les embauches pour des missions brèves (quelques heures à quelques jours) que celles concernant des missions longues ou des CDI. Cette particularité explique pourquoi le volume annuel des DPAE est si élevé.

⁴⁸ mais de 11,8 jours en Seine-Maritime.

Leur nombre a crû en Normandie en 2016 de 0,8 % pour s'établir à 2 357 164. Le tableau ci-après met en évidence le secteur des services comme principal émetteur de DPAE et en son sein le sous-secteur de l'intérim. A lui seul, ce dernier représente en effet 55 % des DPAE réalisées en Normandie. Tous les secteurs économiques à l'exception de l'agriculture ont enregistré une hausse de cet indicateur. La colonne de droite du tableau permet de constater que la majorité des DPAE profite à des demandeurs d'emploi, surtout quand elles concernent des missions d'intérim (néanmoins 26 % des DPAE correspondent à des CDD de plus de 6 mois ou à des CDI). L'évolution favorable de cet indicateur, surtout en ce qui concerne l'intérim, contribue à expliquer pourquoi les demandes d'emploi de catégorie B et C ont par ailleurs augmenté.=

	Nombre en 2016	Evolution annuelle	Part bénéficiant à un demandeur d'emploi
Agriculture	23 500	-2,9 %	33 %
Commerce	116 600	+ 6,6 %	43 %
Construction	25 800	+8,4 %	38 %
Industrie	43 300	+4,1 %	41 %
Services	2 146 700	+0,4 %	62 %
Services hors intérim	853 800	+3,9 %	53 %
Total	2 357 200	+0,8 %	60 %

Source : Pôle Emploi

Tableau n ° 41 Les Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE) selon le secteur et leur évolution en 2016 en Normandie

60

3.1.5. Les métiers en tension

Une information sur les métiers en tension est nécessaire pour compléter l'approche opérée à partir des DPAE. Elaboré à partir d'un partenariat entre la DIRECCTE, Pôle Emploi, le CREFOR et l'ERREFOM⁴⁹ ainsi que le Conseil régional, ce repérage met en évidence les métiers les plus susceptibles de connaître des difficultés particulières en matière de recrutement en région. Pour 2016, la liste de ces métiers met en avant les dix métiers⁵⁰ considérés comme étant en tension en région :

- techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics ;
- techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement ;
- employés et opérateurs en informatique ;
- employés de la banque et des assurances ;
- représentants auprès des particuliers ;
- agents immobiliers, syndics ;
- apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors industries agroalimentaires) ;
- cuisiniers ;
- serveurs de café restaurants ;
- médecins.

⁴⁹ Centre de Ressources Emploi Formation ; Espace Régional de Ressources sur l'Emploi, la Formation et les Métiers.

⁵⁰ Liste tirée du Diagnostic Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

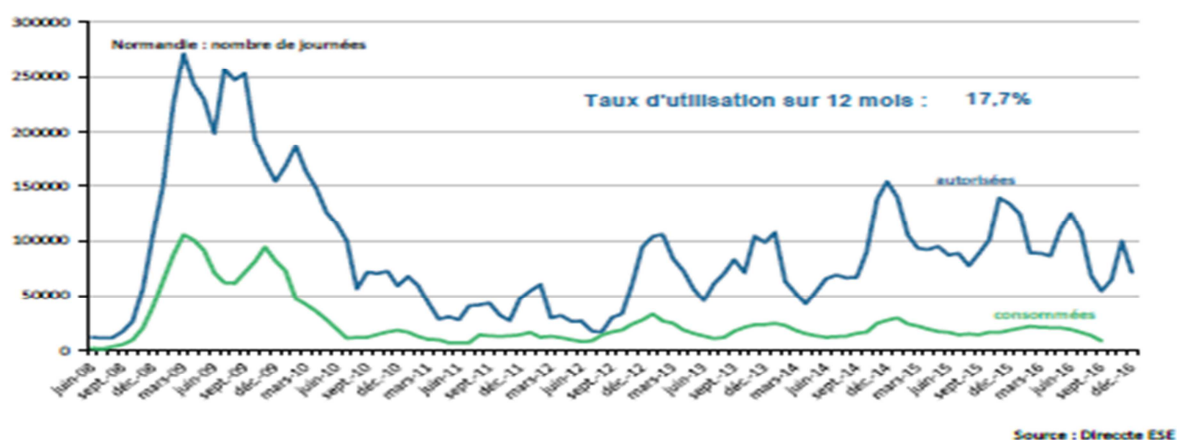
3.1.6. L'activité partielle

Considérée à juste titre comme protecteur de l'emploi et amortisseur de crise, l'activité partielle (ex-chômage partiel) a connu au cours de l'année 2016 une diminution notable de son recours. De la sorte, le nombre de journées utilisées a baissé de 12 % en un an (mais de 18 % en France). Seul le département de Seine-Maritime (+ 2 %) fait exception.

	Nombre de journées autorisées	
	En 2016	Evolution 2015/2016
Calvados	149 700	-16,0 %
Eure	154 400	-5,0 %
Manche	158 800	-28,0 %
Orne	65 700	-46,0 %
Seine-Maritime	575 400	+2,0 %
Normandie	1 104 000	-12,0 %
France	15 323 600	-18,0 %

Source : DIRECCTE Normandie

Tableau n ° 42 L'activité partielle en Normandie en 2016 et son évolution



Graphique n ° 3 Taux d'utilisation de l'activité partielle en Normandie

Le recours à l'activité partielle s'est concentré en 2016 sur 5 activités essentiellement :

- travaux de construction spécialisés (250 000 journées) ;
- métallurgie (120 000) ;
- fabrication de produits métalliques (85 000) ;
- génie civil (80 000) ;
- construction (80 000).

3.1.7. Emploi féminin-emploi masculin en Normandie, des distorsions encore conséquentes

Une approche globale de la situation économique et de l'emploi en Normandie ne saurait faire l'impasse sur les différences notables qui demeurent en termes d'emploi entre hommes et femmes. Cela est si vrai que dans l'arborescence des rubriques développées par l'INSEE sur le thème de l'emploi, il en est une consacrée à cette thématique. Elle ne comporte pas moins de 18 indicateurs concernant cinq domaines : population-santé, enseignement-éducation, travail-emploi, revenus et salaires et conditions de vie-société. En outre, l'Insee Normandie dans une parution de mars 2017 aborde de façon précise cette problématique⁵¹.

Pour rester dans le cadre du rapport réalisé par le CESER, quatre indicateurs principaux ont été retenus issus des catégories travail-emploi et revenus-salaires, à savoir la part des salariés à temps partiel, le taux d'activité, le salaire net moyen annuel et le taux de chômage. Les trois premiers d'entre eux illustrent bien les différences parfois considérables qui existent et demeurent entre hommes et femmes au plan de l'emploi et des revenus qu'elles en tirent.

2013	Part des salariés à temps partiel			Taux d'activité		
	ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Normandie	18,0 %	6,8 %	29,4 %	72,5 %	75,7 %	69,4 %
France Métro	17,8 %	7,2 %	28,4 %	73,3 %	76,6 %	70,0 %

Source : INSEE recensement

Tableau n° 43 Salariés à temps partiel et taux d'activité selon le sexe en Normandie en 2013

	Salaires nets moyens annuels			Taux de chômage	
	hommes	femmes	écart	hommes	femmes
Normandie	26 071 euros	21049 euros	22,1 %	10,9 %	9,6 %
France métro	28 624 euros	23 154 euros	20,9 %	10,5 %	9,5 %

Source : INSEE Recensement

Tableau n° 44 Taux de chômage (2015) et salaires nets moyens annuels (2013) selon le sexe

La lecture des deux tableaux ci-dessus confirme les propos introductifs à ce développement. Il apparaît ainsi en Normandie que la proportion de salariés à temps partiel, état qui correspond assez souvent à une situation de précarité, est nettement supérieure chez les femmes que chez les hommes. Cet écart n'est pas sans retentir sur les salaires nets moyens annuels qui présentent pour l'année 2013 un différentiel de 22 % entre hommes et femmes⁵². Par ailleurs, la différence observable entre Normandie et France pour ce dernier indicateur est surtout imputable à l'Île-de-France dont le poids n'est pas sans influencer significativement sur le montant des salaires moyens

⁵¹ « Des métiers moins diversifiés et des salaires moins élevés pour les femmes en Normandie ». Insee Analyses Normandie n° 26 mars 2017.

⁵² Voir à ce propos le n° 4 d'Insee Analyses Normandie de mars 2016 dont le sujet était « pour les jeunes normands très diplômés, un déclassement pour les femmes bien plus prégnant que pour les hommes ».

distribués. Ces différences trouvent cependant également leur origine dans l'importance de la présence plus élevée des hommes dans les classes socioprofessionnelles les mieux rémunérées. On peut ajouter que ces différences sont également liées aux métiers exercés, ceux les plus souvent exercés par les femmes étant souvent historiquement moins rémunérés.

Il est utile de signaler que l'INSEE a également analysé les situations de déclassement professionnel au détriment des femmes. De la sorte, un tiers des femmes contre un quart des hommes considérés comme très diplômés sont en situation de déclassement professionnel⁵³. Cet état de fait national constitue un facteur supplémentaire de différenciation des salaires moyens nets annuels.

Les différences de taux d'activité jouent aussi en défaveur des femmes puisque une partie de ces dernières pour des raisons liées notamment au niveau de formation, au recrutement et à des schémas culturels traditionnels ne postulent pas à un emploi d'où une différence de taux d'activité d'environ 6 points entre les deux sexes. Conséquente cette différence entre les taux d'activité masculin et féminin tend cependant à diminuer puisqu'elle était de 10,7 points en 2006.

L'étude de l'INSEE précédemment citée met également en exergue le fait que la Normandie est la première région pour les femmes cumulant plusieurs emplois soit 13,1 % d'entre elles occupant un emploi contre 11,0 % en France. Enfin, cette même étude signale que 50 % des emplois des femmes sont concentrés au sein de 11 familles de métiers contre 19 familles pour les hommes.

En conclusion, les femmes, malgré des niveaux de formation qui ne cessent de croître pour être désormais nettement supérieurs à ceux des hommes (voir tableau ci-après), connaissent des situations professionnelles toujours caractérisées, en Normandie comme ailleurs, par un décalage en leur défaveur.

2015	25/34 ans		35/44 ans	
	hommes	femmes	hommes	femmes
Niveau bac	22,5 %	22,3 %	20,6 %	20,2 %
Niveau bac+2	14,2 %	17,8 %	15,4 %	21,8 %
>Bac+2	26 %	30,9 %	21,8 %	25,3 %

Source : INSEE Recensement

Tableau n° 45 Les niveaux de diplômes selon les catégories d'âges et le sexe.

3.1.8. L'emploi public en Normandie

Selon les dernières évaluations réalisées par l'INSEE, c'est-à-dire à fin 2014, les effectifs cumulés des différentes fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) s'élevaient en Normandie à 269 800 personnes, soit une augmentation de 1,5 % par rapport à 2010. Toutefois, il est utile de préciser qu'au sein de cet ensemble les évolutions sur la période en cause ont été différenciées, soit selon les fonctions publiques en cause, soit selon les départements. Pour interpréter ces tendances, plusieurs paramètres doivent être rappelés et pris en considération. Lancée en 2007, la Révision Générale des

⁵³ Situation dans laquelle se trouvent toutes les personnes (hommes ou femmes) ayant un niveau de diplôme supérieur au niveau nodal de leur catégorie socioprofessionnelles.

Politiques Publiques (RGPP), à certains égards poursuivie sous le vocable de Modernisation de l'Action Publique (MAP) dès la fin 2012, a essentiellement affecté la fonction publique d'Etat. Par ailleurs, des transferts de compétences nombreux sont intervenus et ont occasionné pour les collectivités territoriales des accroissements de personnels. Egalement, les évolutions démographiques, différenciées d'un département à l'autre, peuvent déterminer soit des diminutions, soit des renforcements en effectifs. Enfin, des processus de concentration (au sein des Préfectures, fusion de collectivités, création de métropoles et de communautés urbaines, ...) sont à l'œuvre et les données 2015 et 2016 devraient en apporter progressivement la confirmation.

Plus précisément, les deux tableaux suivants donnent le détail en valeur absolue et en valeur relative des évolutions observées entre 2010 et 2014.

Le premier d'entre eux montre les écarts d'évolution existant d'un département à l'autre. Ainsi, la Manche est le seul département de la région Normandie à avoir vu ses effectifs d'agents publics décroître, ce dans un contexte de quasi-stabilité démographique. Le département de l'Orne, en dépit d'une décroissance démographique notable, a vu les effectifs totaux de la fonction publique croître de 2,3 %, augmentation cependant limitée en valeur absolue : + 500 agents.

	Total effectifs FP	Evolution 2010-2014	Nombre de fonctionnaires pour 1 000 habitants	Evolution de la population entre 2010 et 2014
Normandie	269 800	+ 1,5 %	81	+ 0,8 %
Calvados	58 200	+ 0,3 %	84	+ 1,3 %
Eure	41 200	+ 1,8 %	69	+ 2,0 %
Manche	38 300	- 0,8 %	77	+ 0,2 %
Orne	21 800	+ 2,3 %	76	-1,3 %
Seine-Maritime	110 400	+ 1,8 %	88	+ 0,6 %

Source : INSEE

Tableau n° 46 Les effectifs de la fonction publique en Normandie en 2014 et son évolution 2010-2014

En augmentant de 1,5 % entre 2010 et 2014, les effectifs de la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière confondues) ont connu une évolution inverse à celle observée pour la population active totale qui, elle, durant le même laps de temps a régressé en région de 0,7 %. De la sorte, le poids de la fonction publique dans la population active totale est passé de 20,1 % en 2010 à 21,1 % en 2014.

Enfin, une dernière observation doit être formulée. Elle a trait au niveau d'administration pour 1 000 habitants. Les distorsions apparaissent élevées et ne sont pas uniquement imputables à l'existence de capitales administratives régionales (en 2014 Caen et Rouen). Il faut admettre que le département de l'Eure se situe bien en deçà de la moyenne régionale, ce malgré sa croissance démographique soutenue. (+ 2,0 % entre 2010 et 2014). Des écarts également significatifs peuvent être observés au plan des régions. Si les Hauts-de-France présentent un taux de fonctionnaires identique à celui comptabilisé en Normandie (81), il n'en est pas de même pour la Bretagne (86) et les Pays-de-la-Loire (73) tandis que la moyenne française, influencée sans doute par la fonction capitale de Paris et de l'Île-de-France, s'établit à 84 pour 1 000 habitants.

Le second tableau permet de détailler les évolutions différenciées d'une fonction publique à l'autre. Ainsi, les effectifs de la fonction publique d'Etat ont connu une régulière érosion pour afficher sur la période 2010-2014 un fléchissement de 3,1 % du nombre des personnels concernés. Toutefois, cette diminution n'a pas été homogène d'un département à l'autre, le département de la Manche ayant vu par exemple ses effectifs de fonctionnaires Etat fondre de 8,5 % durant ce laps de temps (sans doute du fait d'une évolution à la baisse du nombre d'emplois relevant du Ministère de la Défense). A l'inverse, le département de l'Eure a enregistré une hausse des effectifs en cause mais, faut-il le rappeler, ce département connaît une croissance démographique significative et affiche une proportion de fonctionnaires pour 1 000 habitants la plus faible des départements normands

2014	FP Etat	Evolution 2010-2014	FP territoriale	Evolution 2010-2014	FP hospitalière	Evolution 2010-2014
Normandie	104 000	- 3,1 %	97 800	+ 5,8 %	68 100	+ 4,1 %
Calvados	22 800	- 3,4 %	20 700	+ 3,5 %	14 700	+ 1,4 %
Eure	17 000	+ 1,2 %	16 200	+ 7,3 %	7 900	+ 3,9 %
Manche	15 100	- 8,5 %	13 500	+ 6,3 %	9 700	+ 3,9 %
Orne	7 900	-	7 000	+ 4,3 %	6 900	+ 3,0 %
Seine-Maritime	41 200	- 3,0 %	40 400	+ 3,9 %	28 800	+ 5,9 %

Source : INSEE

Tableau n° 47 Les effectifs des fonctions publiques (Etat, collectivités territoriales et hospitalière) en Normandie en 2014 et leurs évolutions 2010-2014

De façon radicalement inverse, les effectifs de la fonction publique territoriale ont poursuivi leur croissance dans tous les départements pour désormais être en position d'égaler en nombre ceux de la fonction publique d'Etat. Comme déjà souligné, les transferts de compétences, une complexité croissante des process administratifs et la réponse apportée à une demande insistante des populations en termes de services expliquent cette évolution soutenue.

Les effectifs de la fonction publique hospitalière connaissent également une hausse, assez significative par ailleurs, avec cependant des différences notables entre les deux départements possédant des Centres Hospitaliers Universitaires, en l'occurrence Caen et Rouen, lesquels possèdent les effectifs les plus étoffés.

Pour conclure ce développement réservé à l'emploi public, il faut mentionner la parution d'une étude récente de l'INSEE (fin novembre 2016) soulignant notamment la survenance dans les années à venir de départs en nombre considérable (66 500 agents en dix ans), principalement imputable à la fonction publique territoriale.

3.1.9. L'emploi dans l'économie sociale et solidaire

Particulièrement développé dans le Nord-Ouest de la France, le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) procurait en Normandie au 1er janvier 2015 selon l'INSEE un emploi à 116 177 salariés et représentait de ce fait 11,0 % de l'emploi salarié comptabilisé en région, ce qui est supérieur au taux constaté en France (10,0 %). Exprimés en équivalent temps plein (ETP), ces emplois constituaient 10,4 % de la totalité des emplois salariés régionaux. L'écart constaté entre l'emploi salarié global et son expression en ETP s'explique par l'importance des activités de services à la personne utilisatrices d'emploi à temps partiel. Autre caractéristique notable, l'emploi féminin y est

particulièrement présent puisqu'il concerne 67 % des effectifs (et 78 % pour le seul secteur de l'action sociale).

Les salaires versés dans ce secteur équivalent à 9,4 % de la totalité des salaires versés en région. Là également, le différentiel observé s'explique par le principe de resserrement de l'échelle des salaires sur lequel l'ESS est, entre autres, fondée.

Au plan structurel, le secteur de l'action sociale regroupe de l'ordre de 45 % des emplois de l'ESS en Normandie tandis que les activités d'enseignement représentent 14 % et celles liées au domaine financier et de l'assurance 11 %. En revanche, les activités de production sont peu présentes dans le champ de l'ESS (moins de 5 % des effectifs comptabilisés).

L'ESS repose enfin en Normandie sur 10 857 établissements employeurs dont 80% sont sous statut associatif (avec 78 % des effectifs totaux) et 14 % coopératif (15 % des effectifs salariés).

3.1.10. L'emploi dans le secteur libéral

La publication par l'Observatoire des Professions Libérales de données relatives à l'emploi dans ce secteur permet dans le cadre du rapport sur la situation économique et de l'emploi de mettre en évidence le poids de ce secteur en termes d'emplois. Il convient de préciser toutefois que cette analyse n'incorpore pas toutes les activités exercées à titre libéral et en particulier celle de l'expertise-comptable.

Au 31 décembre 2015, sur la base de 4 931 entreprises recensées dans les secteurs de la santé (3 993), des professions juridiques (580) et du cadre de vie – technique - en Normandie, le nombre d'emplois salariés comptabilisés était de 22 572 à raison de 17 928 dans le domaine de la santé, 2 208 dans les professions juridiques et 2 436 dans les professions libérales du cadre de vie – technique. Pour l'essentiel, les emplois sont occupés par des femmes (83 % du total) et en termes de catégories professionnelles principalement de personnels relevant du niveau employés et ouvriers (55 % contre 30 % de salariés relevant des professions intermédiaires et 15 % de l'encadrement).

3.2. La demande d'emploi en Normandie

Indicateur significatif du niveau de dynamisme économique mais aussi des mutations qui interviennent au sein des modes de production et plus largement de la société, la demande d'emploi se doit d'être analysée dans un tel document. Ainsi seront successivement proposées des données portant sur le dénombrement des demandeurs d'emplois, leur répartition territoriale et leurs caractéristiques structurelles.

3.2.1. L'évolution de la demande d'emploi en Normandie

A fin décembre 2016, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A⁵⁴ inscrits auprès de Pôle Emploi en Normandie s'élevait en données brutes⁵⁵ à 171 230, en baisse significative de 4,2 % par

⁵⁴ La catégorie A rassemble les personnes sans emploi, disponibles et tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. La catégorie B correspond à celles des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois). La catégorie C rassemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus

rapport à l'année précédente. La baisse observée en Normandie est plus marquée qu'au plan national (- 3,0 %). Il convient de signaler que cette baisse est la première de cette ampleur qui intervient depuis 2008. Pour mémoire, la demande d'emploi s'était encore accrue en région de 2,9 % entre 2014 et 2015.

Toutefois, comme le montre le tableau ci-après, la tendance forte à la baisse enregistrée pour la catégorie A n'est pas observée pour les deux autres ensembles de catégories. En l'occurrence, le groupe des catégories A, B et C est caractérisé par une baisse, certes, mais nettement plus faible (- 0,9 %) alors que le regroupement de l'ensemble des catégories (A, B, C, D et E) lui se distingue par une poursuite de sa croissance : + 0,6 %. C'est là le signe d'une reprise de l'activité économique qui se traduit dans un premier temps par des offres d'emplois de caractère souvent précaire (Contrats à Durée D, intérim, ...) ce qui fait qu'une partie des chômeurs bénéficiant de ces types d'emploi exercent des activités inférieures ou supérieures à 78 heures mais plus rarement à temps complet et demeurent de ce fait inscrits au chômage.

	Normandie			
	31 déc. 2015	31 déc. 2016	Δ 2015/2016	Δ sur le dernier trimestre
Catégorie A	178 680	171 230	- 4,2 %	- 0,4 %
Catégorie ABC	287 590	285 140	- 0,9 %	- 0,5 %
Catégorie ABCDE	321 890	323 740	+ 0,6 %	+ 0,1 %

Source : Pôle Emploi

Tableau n° 48 Le chômage en Normandie selon les différentes catégories de demandeurs d'emploi à fin décembre 2016 et son évolution annuelle

67

Ainsi, le chômage en Normandie paraît avoir amorcé une décrue mais de façon, semble-t-il, non encore durable. D'une part, cette diminution ne concerne que les catégories A, B et C, les plus significatives, et, d'autre part, le chômage de catégorie A entre novembre et décembre 2016 est reparti à la hausse (+ 0,8 %)⁵⁵. Les évolutions ainsi observées sont donc fragiles et demandent à être confirmées.

Au plan départemental, les évolutions enregistrées sont assez homogènes même si elles varient assez nettement dans leurs amplitudes. Ainsi, pour la catégorie A, tous les départements expriment une nette tendance à la diminution mais variant cependant du simple (en Seine-Maritime avec - 3,0 %) au double (Manche, Orne et Calvados environ 6 % de baisse). Pour ce qui concerne les catégories A, B et C, tous les départements normands affichent une baisse notable sauf la Seine-Maritime dont la diminution demeure en la matière symbolique (- 0,1 %). L'ensemble des catégories A, B, C, D et E reste orienté à la hausse sauf pour le département de la Manche (diminution de 1,0 %).

de 78 heures). La **catégorie D** est celle des demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'une formation, d'une maladie, ...), sans emploi. La **catégorie E** rassemble des demandeurs d'emplois non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (comme par exemple les bénéficiaires d'emplois aidés).

⁵⁵ Par opposition aux données CVS (corrigées des variations saisonnières) qui opèrent une forme de lissage des données mensuelles assujetties à des variations plus ou moins fortes.

⁵⁶ Pour preuve, le mois de janvier 2017 a été caractérisé par une augmentation du nombre des demandeurs d'emploi estimée en région à + 0,1 %.

D'une façon générale, le poids de la Seine-Maritime, qui est à la fois le département le plus puissant économiquement, le plus peuplé et qui rassemble 2 demandeurs d'emploi sur 5 en région, se ressent indéniablement sur les évolutions régionales observées en matière de chômage.

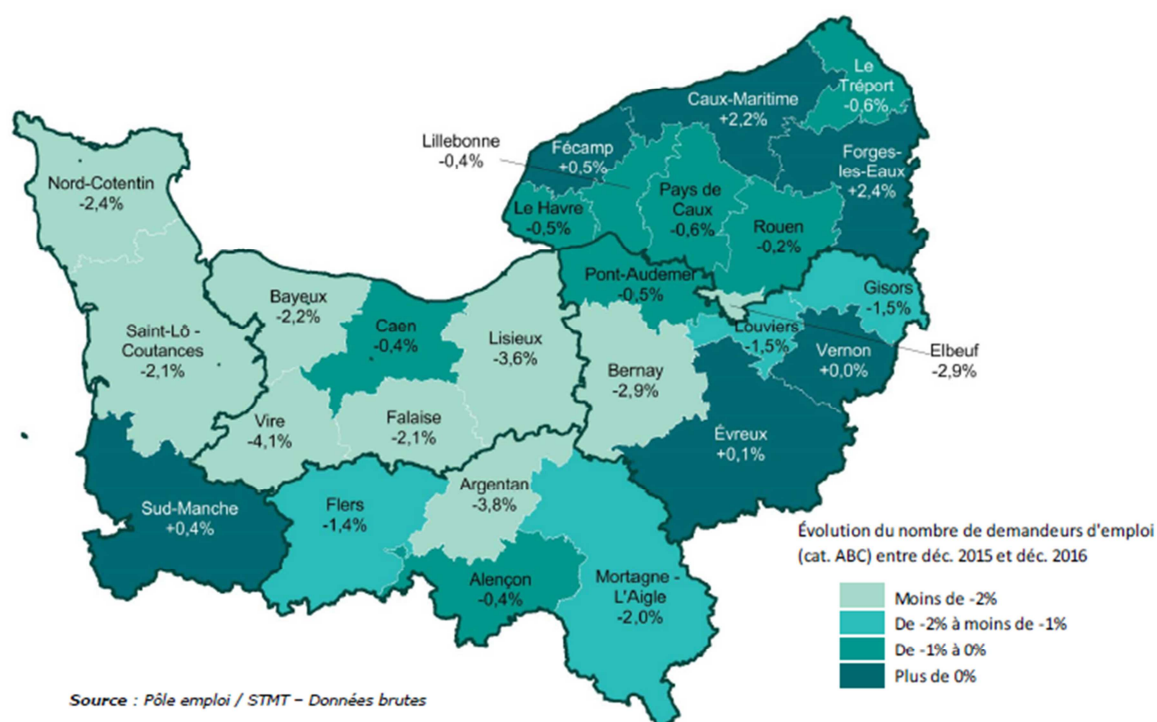
Il est intéressant de signaler que parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, environ 13 % (22 354 à fin décembre 2016) sont des travailleurs handicapés, la proportion constatée en Normandie étant très proche de celle comptabilisée au niveau national.

31/12/16	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime
Cat A	34 590	31 480	19 980	12 790	72 400
Δ 1 an	(-5,4 %)	(- 3,5 %)	(- 6,1 %)	(- 6,0 %)	(- 3,0 %)
Cat ABC	58 200	52 980	35 390	21 290	117 280
Δ 1 an	(- 1,6 %)	(-0,7 %)	(- 1,5 %)	(- 1,8 %)	(- 0,1 %)
Cat ABCDE	66 090	60 002	39 870	24 590	133170
Δ 1 an	(+ 0,1 %)	(+ 0,6 %)	(- 1,0 %)	(+ 0,3 %)	(+1,3 %)

Source : Pôle Emploi.

Tableau n° 49 L'évolution de la demande d'emploi dans les départements normands à fin 2016

La carte ci-après offre un aperçu par zone d'emploi des évolutions de la demande d'emploi de catégorie A, B et C au sein de la Normandie en 2016. Les variations observées sont nettement plus contrastées qu'au plan départemental puisque certaines zones d'emploi (Caux-Maritime, Forges-les-Eaux) sont caractérisées par des hausses supérieures à 2 % tandis que dans la partie occidentale de la région les baisses sont quasi-généralisées et approchent ou dépassent les - 4 % (Lisieux et Vire).



Carte n° 1 Evolution de la demande d'emploi en Normandie en 2016

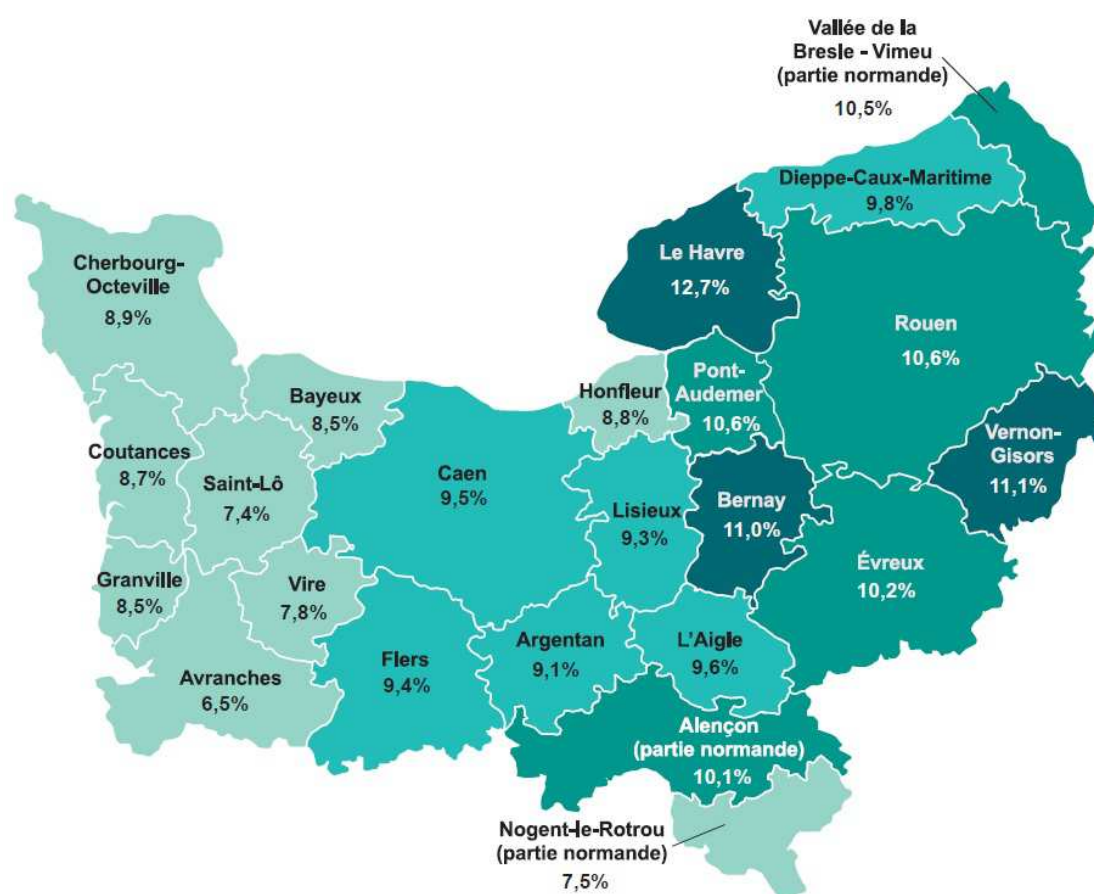
3.2.2. La demande d'emploi exprimée en termes de taux de chômage

L'appréciation de la demande d'emploi est usuellement opérée à partir de cet indicateur que constitue le taux de chômage, par ailleurs calculé sur la base des normes du Bureau International du Travail (BIT) et obtenu par une enquête opérée non par Pôle Emploi mais par l'INSEE. Disponible seulement pour le troisième trimestre 2016 à la date de rédaction de ce document, il se situe à 10,1 %, supérieur en cela de 0,4 point au taux de la France métropolitaine (9,7 %). Sur une année, il se caractérise par une baisse de 0,3 point (10,4 %). Pour mémoire, il est utile de rappeler que le taux de chômage le plus élevé avait été enregistré en 1997 avec un chômage de 11,4 %.

	3 ^{ème} trim. 2015	3 ^{ème} trim. 2016	Δ 2015 -2016
Calvados	10,0 %	9,4 %	- 0,6 pt
Eure	10,6 %	10,3 %	- 0,3 pt
Manche	8,5 %	8,0 %	- 0,5 pt
Orne	9,7 %	9,3 %	- 0,4 pt
Seine-Maritime	11,4 %	11,2 %	- 0,2 pt
Normandie	10,4 %	10,1 %	- 0,3 pt
France métropolitaine	10,1 %	9,7 %	- 0,4 pt

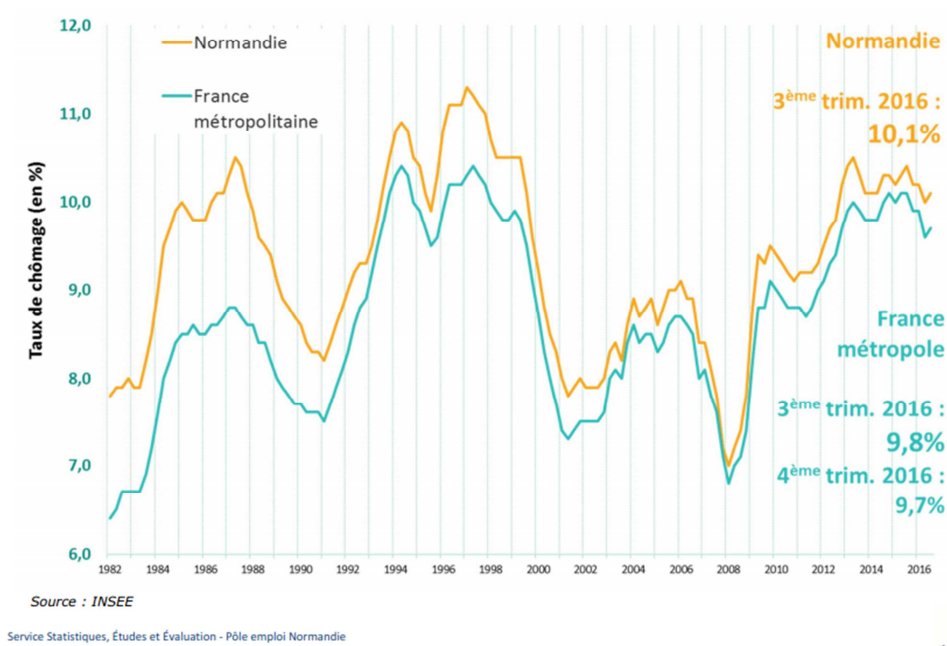
Source : INSEE

Tableau n°50 Les taux de chômage en Normandie au 3^{ème} trimestre 2016



Carte n° 2 Les taux de chômage par zones d'emploi au 3^{ème} trimestre 2016 (source INSEE)

Les taux de chômage



Graphique n° 4 L'évolution du taux de chômage en Normandie et en France depuis 1982

70

Les évolutions départementales observées, en ce qui les concerne, sont toutes orientées à la baisse avec toutefois des différences assez marquées d'un département à l'autre. Il semble à ce propos que le phénomène d'amélioration de la situation économique a été plus rapidement et plus intensément ressenti en ex-Basse-Normandie. Par ailleurs, la baisse du taux de chômage enregistrée demande à être confirmé.

3.2.3. La situation du chômage par régions et zones d'emploi

Au plan des régions, comme le montre le tableau suivant, les évolutions enregistrées ont été plutôt homogènes. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et à un moindre degré Ile-de-France sont les seules à avoir connu des baisses de la demande d'emploi inférieures à la moyenne nationale avec respectivement - 0,4 % et - 2,0 %. A l'inverse, quatre régions dont la Normandie présentent des évolutions à la baisse du chômage supérieures à 4,0 %, le résultat le plus favorable étant observé en Pays-de-la-Loire avec - 5,2 %.

Cat. A décembre 2016	Nombre de DE (en milliers)	Δ 1 an	Taux de chômage
Auvergne-Rhône-Alpes	387,2	- 3,3 %	8,6 %
Bourgogne-Franche-Comté	131,9	- 4,6 %	8,8 %
Bretagne	159,7	- 4,7 %	8,5 %
Centre-Val-de-Loire	130,0	- 3,9 %	9,4 %
Corse	21,1	- 1,7 %	10,5 %
Grand Est	300,8	- 3,4 %	9,8 %
Hauts-de-France	374,5	- 3,1 %	12,1 %
Ile-de-France	663,2	- 2,0 %	8,6 %
Normandie	174,0	- 4,2 %	9,9 %
Nouvelle Aquitaine	307,1	- 3,2 %	9,3 %
Occitanie	375,0	- 2,9 %	11,6 %
Pays-de-la-Loire	172,0	- 5,2 %	8,3 %
PACA	340,6	- 0,4 %	11,4 %
France Métropolitaine	3 529,6	- 3,0 %	9,7 %

Source : Pôle Emploi-INSEE

Tableau n° 51 Le chômage dans les régions françaises à fin décembre 2016

Au plan des zones d'emploi, comme cela a été souligné pour l'évolution de la demande d'emploi, les différences observées en terme de taux de chômage sont notables et ce toujours entre la partie occidentale (avec les zones d'Avranches 6,5 %, de Saint-Lô 7,4 % et de Vire 7,8 %) et la partie centrale et orientale (avec les zones de Bernay 11,0 %, de Vernon-Gisors 11,1 % et surtout du Havre 12,7 %).

71

3.2.4. L'analyse structurelle de la demande d'emploi en Normandie

Sur la base d'un certain nombre d'indicateurs usuels (catégories d'âges, catégorie socio-professionnelles, secteurs d'origine des demandeurs d'emploi, ...) il est possible de procéder à une analyse structurelle de la demande d'emploi pour l'année 2016.

- Selon le sexe, l'âge et la durée

Comme le montre le tableau ci-après, les données structurelles propres à l'âge, au sexe et à la durée mettent en évidence quelques une des spécificités de la Normandie en matière de demande d'emploi. Il en va ainsi de l'importance du chômage des jeunes qui se situe depuis de très nombreuses années nettement au-dessus des niveaux nationaux. Les jeunes représentent ainsi (à fin décembre 2016) 17,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en Normandie contre 13,7 % en France métropolitaine. Les efforts accomplis pour doter les intéressés d'un niveau de formation (initiale et professionnelle) plus adapté aux exigences de l'emploi ne suffisent toujours pas à combler le différentiel existant entre la Normandie et la plupart des autres régions. Comme déjà évoqué à plusieurs reprises dans ce document, la question du niveau de formation de la population normande en général et des jeunes en particulier revêt un caractère crucial.

	- de 25 ans	25-50 ans	+ de 50 ans	Part des femmes	+ 1 an
Calvados	5 310 (15,4 %)	20 620 (59,6 %)	8 660 (25,0 %)	46,7 %	44,2 %
Eure	5 120 (16,3 %)	17 800 (56,5 %)	8 560 (27,2 %)	48,8 %	48,2 %
Manche	3 420 (17,1 %)	11 170 (55,9 %)	5 390 (27,0 %)	47,9 %	44,2 %
Orne	2 070 (16,2 %)	7 240 (56,5 %)	3 480 (27,3 %)	46,6 %	44,1 %
Seine-Maritime	15 530 (21,4 %)	39 070 (54,0 %)	17 790 (24,6 %)	47,6 %	48,0 %
Normandie	31 450 (18,4 %)	95 900 (56,0 %)	43 880 (25,6 %)	47,6 %	46,5 %
France Métrop.	13,7 %	59,2 %	26,1 %	47,9 %	44,0 %

Source : Pôle Emploi

Tableau n° 52 Les demandeurs d'emploi de cat. A selon l'âge, le sexe et la durée d'inscription en décembre 2016 en Normandie.

72

Egalement, le chômage de très longue durée (supérieur à 1 an) est de 2,5 points plus élevé en Normandie qu'en France, indicateur qui sous-tend l'existence de difficultés sociales et économiques profondes pour les intéressés.

L'histogramme situé ci-après apporte quelques éléments supplémentaires d'appréciation de la demande d'emploi ; on observe ainsi que les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (travailleurs handicapés et accidentés du travail) inscrits au chômage ont vu leur nombre croître de 3,7 % en 2016. Par ailleurs, les catégories des demandeurs d'emploi manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés n'ont pas bénéficié de l'amélioration du marché de l'emploi en 2016. En revanche, les demandeurs d'emploi caractérisés par un niveau V et VI (niveau CAP/BEP ou infra) ont vu leur nombre régressé de 1,9 %, ce sans doute en raison de la mise en œuvre du Plan 500 000 formations.

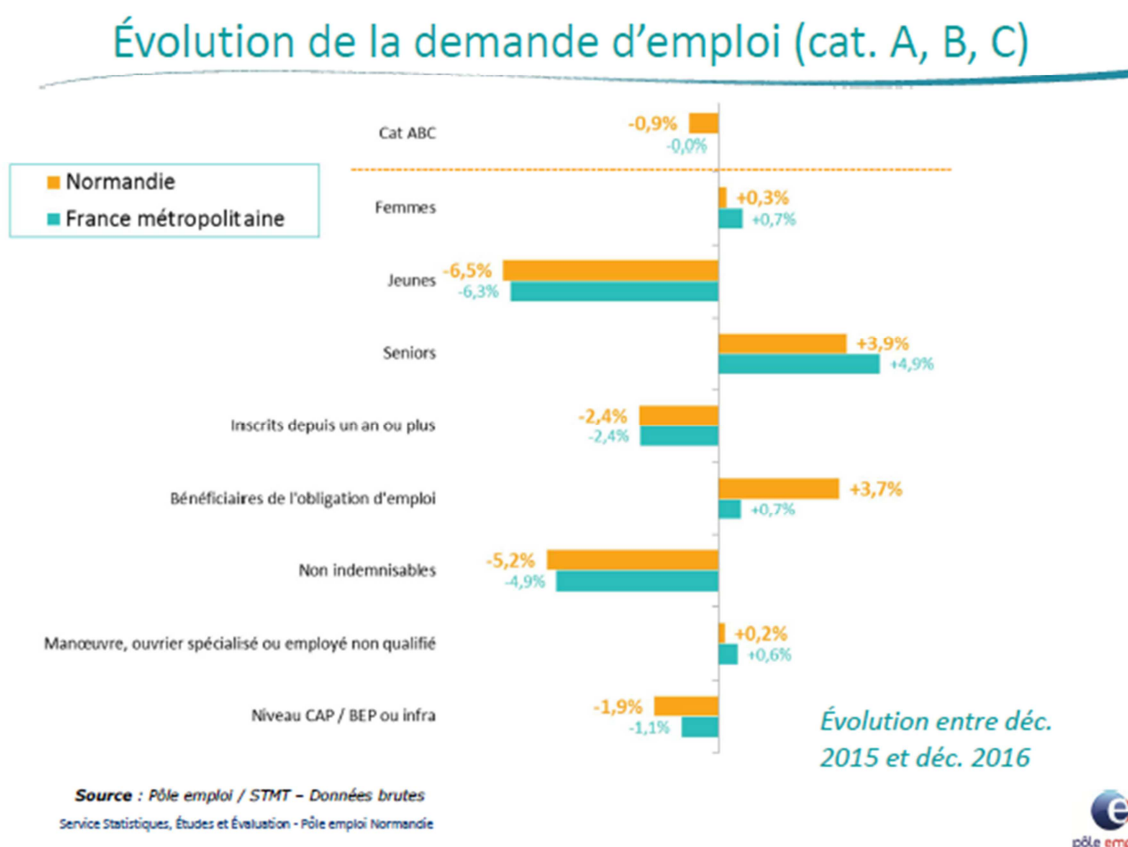
- Selon le niveau de formation

Comme le montrent les statistiques suivantes, la détention d'un niveau de formation de type III, II et I permet, dans une certaine mesure, de contenir le risque de chômage. De la sorte, les demandeurs d'emploi de catégories A, B et C de niveaux VI à IV représentaient à fin décembre 2016 plus de 80 % des effectifs de chômeurs. Par ailleurs, la comparaison des données régionales et nationales met en évidence la proportion plus forte en Normandie de demandeurs d'emploi de niveau V (niveaux CAP-BEP) tandis que ceux de niveaux III, II et I (Bac et +) étaient en région proportionnellement moins représentés. Il est probable que cette dernière caractéristique est imputable au déficit relatif en main d'œuvre formée.

Catégorie ABC	nombre	% en Normandie	% en France
Niveau VI	30 910	10,7	10,2
Niveau VB	19657	6,8	6,3
Niveau V	125 347	43,5	37,2
niveau IV	61 142	21,2	21,7
Niveau III	26 896	9,3	11,2
Niveau II et I	23 689	8,2	13,1

Source : Pôle Emploi

Tableau n° 53 les demandeurs d'emploi (A, B et C) selon le niveau de formation en déc. 2016



73

Graphique n° 5 Evolution de la demande d'emploi en Normandie en 2016

3.3. L'action des pouvoirs publics en faveur des demandeurs d'emploi

Dès la fin des années 1970, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un ensemble de mesures sociales ou de formation pour lutter contre le chômage. Depuis une dizaine d'années, cet ensemble de mesures s'adresse plus particulièrement aux jeunes et aux chômeurs de longue durée, conjointement ou parfois alternativement. Il s'agit notamment pour ces deux catégories de

demandeurs d'emploi de disposer d'une formation qualifiante. Par ailleurs, quelle que soit leur efficacité, ces dispositifs ont également un objectif de cohésion sociale.

Certains de ces dispositifs proposent donc des possibilités nouvelles d'insertion dans la vie active. C'est le cas des Contrats Uniques d'Insertion (CUI), des Contrats Initiative Emploi (CIE) ainsi que des Emplois d'Avenir (EAV). Comme le montre le tableau ci-après, ces mesures ont connu au cours de l'année 2016 une érosion (- 8,9 %), essentiellement imputable au CUI marchand.

	2015	2016
CUI-CIE marchand	4 952	2 852
CUI-CIE non marchand	15 074	15 418
EAV marchand	1089	866
EAV non marchand	3 165	2 972
Total	24 280	22 108

Source : DIRECCTE Normandie

Tableau n° 54 Les emplois aidés en Normandie en 2015 et en 2016.

L'autre volet des politiques de lutte contre le chômage correspond au déploiement d'actions de formation. Le tableau ci-après en donne le détail.

Ces actions de formation accroissent les possibilités d'insertion des bénéficiaires. Ainsi, 60 % des formations terminées au cours du 2^{ème} trimestre 2016 ont été suivies d'au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois.

74

>> Nombre d'entrées en formations

Données brutes	Cumul 2016	Proportion
> Par financeur / type de formation		
Pôle emploi	24 720	52,5%
AFC	8 984	19,1%
AFPR	1 804	3,8%
AIF	13 821	29,3%
POEI monofinancée	111	0,2%
Conseil Régional	15 216 *	32,3%
OPCA	2 428	5,2%
Pôle emploi / OPCA (POEI cofinancées)	1 103	2,3%
AGEFIPH	695	1,5%
Bénéficiaire	678	1,4%
ETAT / Ministères / Collectivités territoriales	275	0,6%
Autres ou non déterminé	2 012	4,3%
> Par durée de la formation		
35h ou moins	10 075	21,4%
36h à 140h	7 253	15,4%
141h à 300h	6 714	14,2%
301h à 400h	4 030	8,6%
401h à 600h	7 634	16,2%
601h à 800h	2 489	5,3%
Plus de 800h	8 932	19,0%
Total Entrées en formation	47 127	100,0%

AFC : Action de Formation Conventionnée par Pôle emploi
AFPR : Action de Formation Préalable au Recrutement
AIF : Aide Individuelle à la Formation
POEI : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

* Données non exhaustives : Le système d'information de Pôle emploi ne permet pas d'extraire l'ensemble des formations financées par le Conseil Régional (26 340 pour cette période), uniquement celles profitant à des demandeurs d'emploi.

Service Statistiques, Études et Évaluation - Pôle emploi Normandie



Graphique n° 6 Les actions de formation au bénéfice des demandeurs d'emploi en 2016

4. Problématiques et événements socio-économiques intervenus en Normandie en 2016

L'élaboration d'un rapport annuel sur la situation économique et de l'emploi au plan régional est l'occasion de mettre en évidence certaines problématiques récurrentes ou nouvellement apparues ainsi que des événements intervenus dans le courant de l'année de référence et dont la principale caractéristique est de marquer la vie et l'avenir de la Normandie.

4.1. Événements de nature institutionnelle

Naturellement, le premier événement de nature institutionnelle qu'il convient de citer dans cette dernière partie du rapport du CESER sur la situation de l'économie et de l'emploi concerne la création de la Région de Normandie par fusion des deux ex-régions éponymes. Au 1^{er} janvier 2016 a ainsi été constitué un ensemble régional (parmi 13 au plan national) fort de plus de 3,3 millions d'habitants (se situant au 9^{ème} rang national avec 5,1 % de la population française), occupant une superficie de 30 113 km², constitué de 2 884 communes⁵⁷. Ce nouvel ensemble, qui permet de conjuguer le vocable Normandie enfin au singulier, reste à taille humaine car reposant sur cinq départements tandis que d'autres régions françaises en comptent douze voire treize avec des distances entre villes principales et territoires « périphériques » particulièrement élevées, du moins à l'échelle hexagonale.

En forme de clin d'œil historique, l'année 2016 constitue aussi le 950^{ème} anniversaire de la bataille d'Hastings, événement qui marque l'extension mémorable du Duché de Normandie à l'Angleterre.

Cette unification de la Normandie, dans une forme et avec des compétences étendues, reste à mettre en œuvre pour lui permettre de tirer le meilleur parti possible de la jeunesse de sa population, de la diversité de ses territoires, d'un environnement aux qualités paysagères reconnues, d'activités économiques certaines traditionnelles et d'autres plus novatrices, de plus de 650 km de linéaire côtier et de la présence de l'axe Seine et en faire ainsi une région au dynamisme accru.

4.2. Événements de nature économique

Traduction du choix opéré par les britanniques de quitter l'Union européenne, le Brexit⁵⁸ constitue pour les régions frontalières comme la Normandie un événement à la fois institutionnel et économique dont les conséquences ne sont pas encore précisément connues mais tout à fait à même de susciter de réelles inquiétudes.

Il convient de rappeler que le Royaume-Uni est pour l'Union européenne l'une des trois économies les plus développées, une des plus grandes places financières mondiales, le premier partenaire diplomatique des Etats-Unis et, enfin, l'une des armées européennes les mieux dotées.

Au plan plus strictement régional, le Royaume-Uni est un partenaire majeur de l'économie normande. En termes de trafic transmanche, il représentait en 2015 près de 2,1 millions de passagers transportés à partir des quatre ports régionaux concernés⁵⁹. C'est également entre 4 et 5 % du

⁵⁷ Avec un mouvement en cours de fusion de communes assez conséquent sans même évoquer la nouvelle carte des intercommunalités officialisée au 1^{er} janvier 2017.

⁵⁸ Intervenu le 23 juin 2016

⁵⁹ A raison de 48 % pour Caen-Ouistreham, de 27 % pour Cherbourg, de 17 % tant pour Dieppe que pour Le Havre.

commerce extérieur normand. C'est aussi la possession de plus de 6 300 résidences secondaires en région⁶⁰. Au plan halieutique, les accords autorisant les navires normands à pêcher sur les côtes et les eaux britanniques (y compris anglo-normandes) peuvent être remis en question en tout ou partie sans même évoquer le délicat problème déjà ressenti de la gestion rationnelle de la ressource en coquilles saint-jacques en baie de Seine.

En matière touristique enfin, les retombées économiques dues à la fréquentation britanniques sont considérées comme étant supérieures à 400 millions d'euros par an. Il s'agit en effet de la première clientèle étrangère fréquentant la Normandie : 950 000 nuitées (hôtels, campings et Gîtes de France) ont ainsi été comptabilisées en 2015.

La crise que traverse le secteur agricole a connu en 2016 une forme de paroxysme avec, outre les conséquences dues à la continuation de l'embargo décrété par la Russie, des aléas météorologiques tels qu'ils ont affecté les quantités et la qualité des récoltes végétales. De surcroît, la baisse du prix du lait et la difficulté à obtenir des entreprises de collecte et de transformation concernées une rémunération juste et suffisante pour permettre aux exploitations laitières de rester économiquement viables ont permis de qualifier l'année 2016 comme l'une des pires rencontrées depuis l'après-guerre en matière agricole. Au-delà de la vision sectorielle et macro-économique, il faut souligner que les conséquences de cette crise profonde vont se traduire sans même évoquer les drames humains, par des faillites et des cessations d'activités, lesquelles vont affecter à la fois le potentiel de production et l'attractivité de l'agriculture régionale.

Pour le port de Rouen, la campagne 2015/2016 aura été marquée par un trafic de céréales qui égale presque avec 8,8 millions de tonnes expédiées le record atteint en 1984/1985 et qui était de 8,9 millions de tonnes. Toutefois, il faut signaler qu'à ce niveau exceptionnellement élevé va en succéder un autre pour la campagne 2016/2017 exceptionnellement bas du fait des conditions climatiques exécrables qui ont profondément marqué la récolte céréalière durant le printemps et l'été 2016.

Enfin, conformément aux orientations contenues dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), a été engagé un processus de passation de contrats de filières lequel devrait concerner au total 12 secteurs stratégiques de l'économie régionale. Ainsi, ont déjà été conclus en 2016 entre la Région, l'Agence de Développement de Normandie (ADN) et les associations de filières des contrats concernant l'aéronautique, l'agroalimentaire et l'agro-ressources, l'automobile, la construction et la logistique.

4.3. Evénements dans le domaine énergétique

Des enquêtes publiques ont été menées au cours du troisième trimestre 2016 concernant deux projets de fermes hydroliennes dans le raz Blanchard (la pointe Ouest du Cotentin). Le premier projet est mené par Normandie Hydro (EDF Energies Nouvelles et DCNS) pour 7 turbines de 2 MW chacune, le second étant soutenu par Nephtyd (Engie et General Electric) pour 4 turbines de 1,4 MW chacune.

4.4. Evénements affectant la structuration hospitalière de la région

L'Agence Régionale de Santé a déterminé en 2016 les 11 **groupements hospitaliers territoriaux (GHT)** qui structurent le territoire normand reposant sur 56 établissements publics de santé et 11 établissements et services médico-publics. Les 11 GHT sont ceux de Dieppe, Le Havre, Rouen, Elbeuf-

⁶⁰ Sans compter les résidences principales.

Louviers-Val-de-Reuil, Evreux-Vernon, Caen, Alençon-Mamers, Flers, Avranches-Granville, Saint-Lô et Cherbourg-Valognes.

4.5. Événements ayant trait aux communications

En novembre 2016, l'annonce a été faite de la conclusion d'un accord financier entre l'Etat et de grandes collectivités territoriales (Régions Ile-de-France, Hauts-de-France, Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme) **pour la construction du Canal Seine Nord Europe (CSNE)**. D'une longueur de 107 kilomètres (de Compiègne au canal Dunkerque-Escault), cet ouvrage doit relier les bassins de la Seine et de l'Oise au réseau européen de canaux à grand gabarit du Nord de l'Europe.

Le coût de la mise à grand gabarit de cet ouvrage qui emprunte l'actuel tracé du canal Nord est estimé à 4,5 milliards d'euros, soit :

- 1,8 milliard d'euros de la part de l'Union Européenne ;
- 1,0 milliard d'euros à charge de l'Etat français ;
- 1,0 milliard d'euros entre les collectivités à raison de 302 millions d'euros pour la Région des Hauts-de-France, de 110 millions d'euros pour l'Ile-de-France, de 200 millions d'euros pour le Département du Nord, 130 pour celui du Pas-de-Calais, 100 pour l'Oise et 70 pour la Somme ;
- 0,7 milliard d'euros sous forme d'emprunt.

Supposé être achevé en 2023-2024, ce canal à grand gabarit est de nature à modifier significativement les équilibres actuels au sein des modes de transport de marchandises de même que la répartition entre pays concernés. Pour une région comme la Normandie et son complexe portuaire havro-rouennais, le défi est sérieux et exige d'être pris en considération dans les meilleurs délais à la fois pour consolider les ports en question et, sans doute, élargir et densifier les structures de communication en activité au sein de la Vallée de la Seine.

L'année 2016 a également été propice en décisions propres au domaine ferroviaire. De la sorte, la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) relative à la ligne Serqueux-Gisors et à sa modernisation a été approuvée⁶¹. Ce projet doit permettre de créer entre Le Havre et Paris un axe fret alternatif à l'axe historique Le Havre-Rouen-Paris aujourd'hui saturé. Il devrait être mis en service pour la mi-2020. De même, le Conseil régional de Normandie a obtenu de l'Etat un plan d'investissement exceptionnel de 1,2 milliard d'euros pour aboutir à une réelle amélioration des conditions de transport ferroviaire en Normandie. Cela se traduira notamment par l'achat de 40 trains de type Omnéo Premium commandés au constructeur Bombardier et par la modernisation du réseau ferroviaire régional. En contrepartie, la Région acquiert la compétence pour les cinq lignes Intercités pour le 1^{er} janvier 2020.

La commission d'enquête sur le contournement est de Rouen-liaison A28/A13 a rendu un avis positif à la DUP propre à ce projet, avis comportant cependant quelques réserves et recommandations.

4.6. Événement d'ordre culturel

La troisième édition de Normandie Impressionniste s'est déroulée du 16 avril au 26 septembre 2016. Organisée dans un climat anxigène du fait de l'état d'urgence, cet ensemble de manifestations

⁶¹ Mais fait l'objet de plusieurs recours devant le juge administratif.

placée sous le thème plus exigeant du portrait, a suscité une fréquentation somme toute considérable avec plus de 1,2 million de visiteurs (contre 1 million en 2010 et 1,8 million en 2013) ; ainsi 103 00 visiteurs ont été comptabilisés au Musée des Beaux-Arts de Rouen, 41 500 à Caen, 127 500 à Giverny (exposition Caillebotte), 70 000 au Havre (exposition Boudin).

4.7. Evénements relatif à l’enseignement supérieur et à la recherche

Le transfert des activités cliniques de l’Ecole Nationale Vétérinaire d’Alfort à Goustranville (Est de Caen) sur le site du CIRALE (Centre d’Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines) va donner naissance à un campus équin qui accueillera la totalité de la formation pratique de l’Ecole d’Alfort.

Egalement, la plate-forme GENESIS, plate-forme de recherche interrégionale située au sein de la Technopôle du Madrillet a été mise en service. Portée par trois laboratoires associés (GPM de Rouen, CIMAP de Caen et CEA de Saclay), elle est destinée à l’étude des effets d’irradiation sur les matériaux constituant les réacteurs nucléaires. D’un coût de 27,3 millions d’euros, elle bénéficie de 16 millions d’euros de financement au titre du PIA 2 (volet Equipex).

La première tranche du programme SPIRAL 2 du grand Accélérateur National d’Ions Lourds (GANIL), piloté par le CNRS et le CEA a été lancée pour une opérationnalité prévue au second semestre 2017.

L’Ecole Supérieure d’Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC), située à Caen a procédé à un doublement de sa surface initiale avec pour projet d’accueillir 750 étudiants et de diplômer annuellement 160 étudiants contre 100 actuellement.

Conclusion

Outre le fait qu'elle constitue la première année de la réunification de la Normandie, l'année 2016 apparaît être au plan économique et de l'emploi une année charnière. En effet, pour la première fois depuis le début de la crise économique, c'est-à-dire depuis 2008, une majorité d'indicateurs a été marquée par des évolutions favorables. Simple rebond conjoncturel ou signe d'une reprise enfin amorcée, il faudra attendre les années à venir pour en juger. Quoiqu'il en soit, l'année 2016 est demeurée difficile tant en termes de chômage, de création d'emplois ou encore pour certains secteurs économiques.

Pour ce qui concerne les indicateurs généraux d'évolution de la situation économique, la plupart d'entre eux traduisent l'amélioration évoquée précédemment. Il en va ainsi des défaillances d'entreprises qui ont diminué en un an de 11 % (pour - 8,3 % en France) et de la création d'entreprises qui a connu en 2016 une amélioration notable en s'accroissant de 4,7 % contre 2,8 % au plan métropolitain. De même, l'évolution des crédits d'équipements (pour financer les investissements des entreprises) et des crédits immobiliers a également été positive avec des croissances respectives de 3,2 % et de 5,1 %. Deux autres paramètres ont aussi connu des évolutions favorables ; il s'agit du recours à l'activité partielle (ex-chômage partiel) en baisse de 12 % d'une année sur l'autre et de l'appel à l'intérim en hausse de 11 %.

Mais une certaine fragilité demeure. Les données relatives au commerce extérieur au sein duquel les exportations ont connu en 2016 un léger tassement ou encore la faiblesse des investissements étrangers (dernière région française en 2016) témoignent du caractère relatif de l'amélioration observée. Le dernier indicateur cité, en l'occurrence les investissements étrangers, montre combien la question de l'attractivité reste cruciale pour la Normandie.

En ce qui concerne les grands secteurs économiques, le présent rapport montre, dans la mesure où l'analyse statistique le permet, des évolutions différenciées selon les activités. Pour l'agriculture, l'année 2016 a été plus rude encore que la précédente avec à la fois une crise aiguë de la production laitière, des cours de la viande médiocres et des conditions climatiques exécrables. Le secteur de la construction a connu un relatif rétablissement de sa situation avec une hausse des carnets de commandes ce après plusieurs années d'étiage. Le secteur de l'industrie, quant à lui, offre un profil assez contrasté entre un chiffre d'affaires et des exportations en baisse par rapport à 2015 mais une légère augmentation de l'emploi (intérim compris) et une plus conséquente concernant l'investissement. Au plan détaillé, l'agroalimentaire et l'automobile ont affiché des ratios (chiffre d'affaires, exportation, emploi et investissements) tous en croissance ce qui n'a pas été le cas de la construction électrique et électronique. Enfin, le tertiaire marchand a profité de cette reprise en créant de l'ordre de 5 000 d'emplois dont une partie a par ailleurs profité à l'industrie via l'augmentation du recours à l'intérim.

Pour conclure ce tour d'horizon des secteurs économiques, il convient de signaler que l'année 2016 a été au plan des trafics portuaires, activité économique primordiale pour la Normandie, orientée à la baisse que cela soit au niveau des transports de vrac, des conteneurs ou du transmanche. Toutefois, d'un port à l'autre, ces différentes activités ont pu afficher des résultats variables sauf en ce qui concerne l'activité de croisières en hausse notable dans tous les ports.

En relation directe avec un certain nombre de domaines économiques (transmanche, tourisme, exportations agroalimentaires, ...), l'impact futur du Brexit sur l'économie normande constitue un réel sujet de préoccupation dont les conséquences devront être suivies avec la plus grande attention.

Résultante de ces évolutions économiques, l'emploi et le chômage ont été affectés au cours de l'année 2016 d'évolutions globalement favorables, notamment à partir du second semestre. De la sorte, après plusieurs années de baisse continue, le nombre de salariés a cru de 0,2 % tandis que la demande d'emploi diminuait de 4,2 % pour le chômage de catégorie A (- 3,0 % en France) et de 0,9% pour celui rassemblant les catégories A, B et C.

Cet ensemble de données témoigne ainsi de l'amorce en 2016 d'une amélioration de la conjoncture économique générale en Normandie.

Enfin, ce rapport sur la situation économique et de l'emploi se voulant factuel, il présente l'intérêt de pouvoir contribuer à la mise en évidence d'évolutions et de problématiques régionales lesquelles peuvent constituer autant de sujets futurs de réflexion et d'études pour le CESER de Normandie.

Liste des sigles

ACOSS	Agence Centrale des organismes de Sécurité Sociale
ADN	Agence de Développement de Normandie
BBC	Bâtiment Basse Consommation
BEP	Brevet d'Etude Professionnelle
BTP	Bâtiment Travaux Publics
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CERC	Cellule Economique Régionale de la Construction de Normandie
CCMSA	Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
CREFOR	Centre Ressources Emploi FORMation
CRM	Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
DCNS	Direction des Constructions Navales et Systèmes
DGIFP	Direction Générale des Finances Publiques
DIRECCTE	Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DREES	Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et de la Statistique
ERDF	Electricité Réseau Distribution France
ERREFOM	Espace Régional de Ressources sur l'Emploi, la Formation et les Métiers
GANIL	Grand Accélérateur National d'Ions Lourds
GES	Gaz à Effet de Serre
GHR	Groupement Hospitalier Régional

GWh	GigaWatt heure
HAROPA	Le HAvre –ROuen-PARis
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MW	MégaWatt
PMI	Petite et Moyenne Industrie
RSA	Revenu de Solidarité Active
SARL	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
SAS	Société par Actions Simplifiée
SASU	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
SER	Syndicat des Energies Renouvelables
SRATER	Stratégie Territoriale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
TWh	TeraWatt heure
TVA	Taxe à la Valeur Ajoutée
URSSAF	Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales